QL
737
C22H24
Mann.

Smithsonian Institution
Libraries

Alexander Wetmore

1946 *Sixth Secretary* 1953

A. Wilmore

DUPLICATE

H,123

D-9

Du Cognet Cosmetiques, p. 204

737
C22H24
MAMM.

MÉMOIRE

SUR

UNE QUESTION DE SCIENCES NATURELLES,

DU CHIEN DOMESTIQUE

ET

DU COQ,

Par Joseph-Désiré HANNON,

Élève de l'université de Liége.

SMITHSONIAN
LIBRARIES

SMITHSONIAN
LIBRARIES

Le Chien marron de St. Domingue.

Imp. de Delpech, rue de Seine, n°. 12.

ÉNONCÉ DE LA QUESTION.

Faire l'histoire naturelle du CHIEN DOMESTIQUE (*canis familiaris*, LIN.) et du COQ (*phasianus gallus*, LIN.); rechercher surtout le type de ces animaux, et énumérer les races et les variétés principales qu'on trouve en Belgique.

Pourquoi donc le mot *chien* est-il devenu une insulte, et le mot *poule* un terme de tendresse?

(VOLTAIRE.)

Première partie.

Faire : 1° l'histoire naturelle du chien domestique (*canis familiaris*, LIN.); 2° la recherche du type de cet animal; 3° la description de ses races et de ses variétés principales. Telles sont les trois sections qui composeront la première partie de ce mémoire.

PREMIÈRE SECTION.

HISTOIRE NATURELLE DU CHIEN DOMESTIQUE.

§ 1.

Le chien domestique fait partie de l'ordre des carnassiers de la famille des carnivores, de la tribu des digitigrades et du genre *des chiens*. On sait enfin que Cuvier l'a placé dans le sous-genre *des chiens* proprement dits. Cuvier a divisé le genre *Chien* en trois sous-genres : les *chiens* proprement dits, les *chacals* et les *renards*. D'après sa classification, le genre *Chien* est compris dans la deuxième subdivision des digitigrades à deux tuberculeuses plates derrière la carnassière supérieure, qui a un talon assez large; de leur côté, les digitigrades forment la seconde tribu des carnivores, qui eux-mêmes constituent la troisième famille de l'ordre des carnassiers, tel que Cuvier l'avait établi.

§ 2.

Le chien a quarante-deux dents, distribuées de la manière suivante :

Incisives. . . .	$\frac{6}{6}$	$\frac{20}{22} = 42.$
Canines. . . .	$\frac{1-1}{1-1}$	
Fausses-molaires.	$\frac{3-3}{4-4}$	
Carnassières. . .	$\frac{1-1}{1-1}$	
Tuberculeuses. .	$\frac{2-2}{2-2}$	

Les incisives supérieures sont trilobées : le lobe du milieu est très-

grand, les deux latéraux sont très-petits; l'incisive latérale est simplement conoïde.

Toutes les incisives de la mâchoire inférieure sont bilobées.

Les canines sont fortes, un peu comprimées sur les côtés, ce qui les rend légèrement tranchantes antérieurement et postérieurement. Les fausses-molaires sont comprimées : à la machoire supérieure, la première n'est qu'un tubercule pointu, très-petit; la deuxième et la troisième ont un lobe aigu avec un petit tubercule également aigu derrière ce lobe. A la mâchoire inférieure, la première est semblable à sa correspondante de la mâchoire supérieure; la deuxième n'a qu'une pointe; la troisième et la quatrième sont entièrement semblables aux deux dernières fausses-molaires d'en haut.

La carnassière supérieure se distingue de celle des hyènes et de celle des chats par sa partie tranchante, qui n'a que deux lobes aigus, tandis que celle des hyènes et des chats en a trois; le talon interne tuberculeux est placé comme chez les chats et comme chez les hyènes, mais il est plus petit.

La carnassière inférieure tient le milieu entre celle des viverres, des martes, et celle des chats et des hyènes; le talon, situé derrière la partie tranchante, est plus petit que chez les premiers et plus grand que chez les derniers; la partie tranchante a deux lobes aigus en dehors et le rudiment d'un troisième en dedans; le talon tuberculeux est divisé en deux petits tubercules.

Les deux tuberculeuses d'en haut ont chacune trois racines placées selon leur diamètre transversal : la plus longue est située en dehors; à leur partie antérieure, ces deux tuberculeuses ont deux tubercules et un seul à la partie postérieure; l'autre est remplacé par une petite excavation. La première tuberculeuse est la plus grande; la postérieure est située dans l'angle du bord externe et postérieur de la mâchoire supérieure (1).

La première tuberculeuse inférieure a deux racines; elle est divisée en deux moitiés par une rainure; la moitié antérieure est plus grande, bituberculeuse; la moitié postérieure est dentelée, avec une ou plusieurs petites pointes (2).

Les dents de lait sont semblables aux autres, excepté que, sui-

(1) *Voy.* F. Cuvier, *Ann. du Mus.*, t. XVIII, p. 333.

(2) Joh. And. Wagner, *Saugeth. von J. Schreber*, suppl., t. II, p. 362, (1841.)

vant une observation de Gray (1), les carnassières sont pourvues d'un petit lobe central interne, semblable à celui qui existe toujours chez les autres carnivores.

De toutes ces dents, aucune ne change d'une manière appréciable sous le rapport de la forme et des connexions dans quelque race que ce soit ; seulement il arrive parfois que l'on trouve une fausse-molaire ou une tuberculeuse de plus. Ces dents surnuméraires se développent indifféremment à l'une ou l'autre mâchoire, mais elles ne se montrent jamais des deux côtés à la fois, comme l'a fait observer F. Cuvier ; ces modifications ne se perpétuent pas et ne peuvent servir à établir des divisions.

§ 2bis.

Le museau diffère beaucoup dans les différentes races de chiens. Son allongement détermine celui des os propres du nez et, par suite, des cornets que les fosses nasales renferment, d'où résultent les différences dans l'énergie du sens olfactif que l'on remarque dans les différentes races. Il paraît que celles dont le museau est allongé, comme les chiens-courants, ont l'odorat beaucoup plus fin que celles qui ont le museau court et obtus comme les dogues. Si cependant, avec un museau allongé, les sinus frontaux étaient peu développés, l'odorat pourrait bien, malgré la longueur du museau, n'être guère plus développé que chez un dogue : c'est précisément ce qui arrive pour le lévrier.

Le bout du nez est toujours visqueux, nu, et comme glanduleux ; les narines ont la forme d'un croissant à convexité interne.

La lèvre inférieure est dentelée au bord et recouverte par la lèvre supérieure qui, chez certaines races, acquiert un développement considérable.

La langue est large, douce et non armée de papilles cornées : structure qui s'accorde parfaitement avec les habitudes des chiens.

Dans toutes les races les yeux se ressemblent : la pupille est ronde, comme chez tous les chiens proprement dits, et l'iris est brun. Cependant, bien qu'on ne voie aucune différence entre l'œil d'un lévrier et celui des autres chiens, il est constant que ces animaux ont l'organe de la vue plus développé que les autres races.

(1) Gray, *Spicileg. zoologic.* Lond., 1828.

Parmi les chiens, les uns ont l'oreille droite, mobile, de grandeur médiocre; les autres l'ont tombante, privée de mobilité et plus ou moins large.

Chez tous la base du bord postérieur de l'oreille est bifide.

§ 3.

Les chiens ont la tête plus ou moins allongée, plus ou moins arrondie, suivant les races; chez tous le cou est musclé, mais moins que chez le loup; les épaules et les cuisses sont charnues; les jambes élevées et tendineuses : les postérieures sont toujours un peu plus élevées que les antérieures. Les doigts sont en général au nombre de cinq aux pieds de devant et de quatre à ceux de derrière; à l'intérieur, on trouve le rudiment d'un cinquième os métatarsien dont rien au dehors n'indique l'existence. On voit parfois des chiens qui ont un cinquième doigt au pied de derrière; ce doigt est toujours à la face interne, mais n'acquiert pas chez tous le même développement. Il paraît que cette modification commence par l'ongle et par les phalanges; ces parties paraissent les premières et sont les seules qui existent quand ce cinquième doigt est imparfait. Les phalanges restent dans la peau; elles ne sont pas articulées, et aucun muscle propre n'est là pour les mouvoir. Il existe cependant quelquefois un cinquième doigt bien proportionné et qui atteint la première phalange du doigt voisin : ce cas amène de profondes modifications dans les os du tarse, que nous examinerons plus loin; du reste, toutes les races peuvent posséder ce doigt ou en être privées (1).

Tous ces doigts sont pourvus d'ongles non rétractiles et propres plutôt à fouir qu'à tout autre usage.

§ 4.

Le corps des chiens est bien proportionné aux autres parties. Ces animaux sont de taille variée, mais chaque race présente des dimensions à peu près constantes; en parlant des races principales, nous donnerons ces dimensions, non comme des indications absolues de grandeur, mais comme propres à faire connaître le rapport des parties entre elles.

(1) F. Cuvier, *Ann. du Mus.*, t. XVIII, p. 341.

La structure de ces animaux indique à la fois la vigueur et l'agilité, mais quelque chose d'indécis perce dans leur allure, comme le fait observer F. Cuvier (1). Ils ne portent pas la tête haute et on y lit plus souvent la peur ou la prudence que toute autre qualité.

§ 5.

Les mamelles sont généralement au nombre de six ou de dix, à savoir : six sur le ventre et quatre sur la poitrine; les mamelles pectorales manquent chez les mâles.

Daubenton a observé de grandes variétés dans le nombre de ces organes. Sur vingt et un chiens il n'en trouva que huit qui avaient dix mamelles, les autres en avaient neuf, huit, sept ou six.

H. Smith est d'avis que cette différence dans le nombre de mamelles n'est pas à négliger dans la recherche du type du chien; Boitard avance la même opinion. C'est tout simplement une de ces modifications comme en fait subir la domestication aux animaux.

§ 6.

Linné avait donné pour caractère essentiel à l'espèce qui nous occupe, d'avoir la queue redressée et dirigée à gauche; il avait caractérisé le chien en trois mots : *cauda* (*sinistrorsum*) *recurvata*. J'ai eu souvent occasion de remarquer que ce caractère ne s'applique pas en entier à tous les chiens domestiques; le plus grand nombre ont en effet la queue dirigée à gauche; mais si l'on en observe en grande quantité, on remarquera bientôt que plusieurs aussi portent la queue à droite. Il eût donc été plus exact de dire que la queue est redressée à son extrémité et retombe plus souvent sur le côté gauche que sur le côté droit.

Il paraît que cette direction que prend la queue de l'animal, dépend de la manière dont il court; le chien court toujours obliquement (comme l'a remarqué Linné), et alors, suivant qu'il a l'habitude de se pencher à droite ou à gauche pendant sa course, il est évident que la queue devra se porter à gauche ou à droite pour rétablir l'équilibre. Ces différentes manières de courir se transmettant de génération en

(1) F. Cuvier, *Dict. des sciences natur.*, art. Chien.

génération, donnent à la queue, lors de la naissance du chien, la direction qu'elle doit conserver plus tard.

Parmi les différentes races, les unes portent la queue dressée ou contournée dès la base, les autres abaissée excepté au bout.

Chez les autres espèces du genre *Chien*, toutes sauvages, ces diverses modifications de la queue ne se retrouvent pas : la queue est toujours droite et pendante.

§ 7.

Les chiens ont deux sortes de poils : ceux de dessous sont laineux, soyeux, doux ; les autres sont longs, rudes, et forment la robe extérieure de l'animal. Mais le poil étant de toutes les parties du corps celle qui reçoit le plus facilement l'influence des causes extérieures, et qui par suite éprouve le plus de changements, on conçoit *à priori* combien celui des chiens doit subir de modifications. Les chiens des climats froids ont les deux sortes de poils, tandis que chez ceux qui habitent les régions équatoriales les poils laineux finissent par disparaître complétement ; la même chose peut arriver à ceux qui, vivant près de nous, peuvent se soustraire à l'intempérie de nos climats et au froid de nos hivers. Il arrive même qu'exposés sans cesse à une atmosphère brûlante, telle que celle de la Guinée, certains chiens sont complétement privés de poils, et n'ont plus rien qui protége leur peau nue et huileuse.

La finesse du poil varie aussi suivant les races : les unes ont le poil dur, lisse et droit, tandis que les autres l'ont fin et soyeux, laineux ou bouclé.

Quelques races ont le corps couvert de longs poils, tandis que la tête et les jambes n'ont que des poils ras ; d'autres au contraire ont la tête et le cou garnis d'une crinière, et le corps couvert de poils courts ; d'autres enfin ont le poil d'une égale longueur sur tout le corps ou n'en ont pas du tout, comme nous l'avons dit plus haut.

La couleur du pelage est le brun, qui, d'une part, peut s'assombrir jusqu'au noir, et de l'autre, pâlir au point de devenir fauve ; souvent le blanc, cachet de la domesticité, vient s'y joindre, et du mélange de ces trois couleurs résultent les variétés qu'offrent, sous ce rapport, les différentes races de chiens. Quelques-unes sont entièrement de l'une ou de l'autre de ces couleurs, mais le plus souvent ces

différentes nuances forment des taches dispersées sans ordre sur leur robe. Ces taches, cependant, tendent parfois à se disposer symétriquement; d'autres fois elles se partagent chaque poil et donnent à ceux-ci un aspect annelé.

Quelque irrégulièrement que se distribuent ces couleurs sur la robe de l'animal, certaine constance existe cependant dans cette distribution : c'est ainsi que Desmarets a observé que toutes les fois qu'il y avait du blanc à la queue, ce blanc était terminal; or j'ai remarqué moi-même qu'en outre presque toutes les fois qu'il y avait du blanc à la queue il y en avait aussi aux pattes, et que ce blanc était alors toujours placé au bout des pattes, sur une étendue proportionnelle à celle occupée par le blanc de la queue. Je n'ai vu que fort peu d'exceptions à ce fait.

§ 8.

Outre les divers caractères zoologiques précités, diverses particularités anatomiques séparent le chien des autres carnassiers digitigrades.

Le système osseux des chiens est d'un tissu moins serré, moins éburné, moins blanc que celui des *felis*, parce que la cavité médullaire et le tissu diploïque sont plus étendus comparativement à la partie éburnée (1).

Les ligaments qui unissent les extrémités articulaires sont plus serrés que chez les chats, d'où moins de souplesse et d'ondulations.

Le nombre des os et leur disposition sont les mêmes que chez les chats : ainsi la série vertébrale est formée comme chez ces derniers de sept cervicales, treize dorsales, sept lombaires, trois sacrées et dix-sept ou dix-huit coccygiennes; la colonne présente en outre les mêmes courbures que chez les *felis*.

Le crâne se distingue de celui des ours, des hyènes et des chats par une plus grande longueur, résultant de l'allongement du museau produit par l'addition des nombreuses molaires que nécessite le régime de l'animal. C'est surtout pour la mâchoire inférieure que cet accroissement est sensible : elle surpasse de beaucoup en longueur celle des ours, des hyènes et des chats.

(1) Duc. de Blainv., *Ostéog.*, *g.* Canis, p. 5.

Le bord inférieur de la mâchoire d'en bas, dans sa plus grande étendue, est parallèle aux dents; sa partie antérieure se relève jusqu'aux incisives, et sa partie postérieure jusqu'à l'apophyse épineuse qui est sur la ligne des dents.

Le condyle maxillaire est élevé de quelques centimètres au-dessus des dernières molaires, et placé au niveau du condyle de l'occipital.

Dans la mâchoire supérieure tous les os sont également plus allongés que chez les chats; elle commence en bas par un ptérygoïdien interne, large, squammiforme, concave en dedans, à bord interne presque droit, prolongé en arrière en une apophyse petite, pointue; en haut par un lacrymal petit, plus intra qu'extraorbitaire, et formant la moitié externe du canal lacrymal, tandis que chez les chats c'est la moitié interne; en dehors la mâchoire supérieure est formée par un zygomatique arqué, moins bifurqué en arrière que dans les autres digitigrades.

Le palatin, large dans sa branche verticale, monte assez peu dans l'orbite, mais se porte par une lame large, arrondie en avant, vers le tiers postérieur du palais, au niveau du milieu de la première tuberculeuse, et en arrière assez loin pour border l'orifice nasal.

C'est le maxillaire surtout qui est plus long que chez les chats; il est plein dans sa lame horizontale et a ses bords creusés d'alvéoles.

L'intermaxillaire est grand, sa branche montante s'interpose à l'os du nez et au maxillaire; le bord antérieur de sa lame horizontale est arrondi et contient trois profondes alvéoles.

Les frontaux sont plus longs que ceux des chats, et forment un angle très-ouvert avec les os du nez.

Les pariétaux s'arrondissent et se rapprochent pour former la boîte du crâne.

L'occipital est en forme de plaque verticale; excavé en arrière, il est fortement relevé de crêtes et se prolonge en forme d'interpariétal.

Le rocher est serré entre les os voisins; contre le rocher s'applique une caisse ovale renflée; l'écaille du temporal est large et mince, et l'apophyse zygomatique est moins forte, moins arquée que chez les chats.

Le sphénoïde est plus allongé que chez ces derniers.

Tel est le crâne normal du chien. Nous examinerons, à propos des races, les modifications remarquables qu'il éprouve.

La colonne vertébrale ne présente aucune différence avec celle du

loup, du chacal ou du renard; mais, tandis que les vertèbres cervicales sont plus longues que chez les chats, les dorsales et les lombaires sont plus courtes que chez ceux-ci.

Le sternum est formé de huits pièces ordinaires; les côtes sont au nombre de treize, et le thorax est plus long, plus comprimé que chez les chats.

L'omoplate est plus petite que celle des *felis*, l'acromion n'est pas échancré comme chez ceux-ci, et l'apophyse coronoïde n'est qu'un simple tubercule aplati.

La clavicule est libre au milieu des chairs, et si courte qu'elle ne saurait atteindre ni le sternum ni l'omoplate.

L'humérus est court, gros, avec une double courbure assez marquée; sa fosse olécrânienne est transformée en ouverture, mais l'apophyse cubitale interne n'est pas percée comme chez les chats.

Les os de l'avant-bras sont plus élevés, plus rapprochés entre eux, et à radius plus antérieur que chez les autres carnassiers; ses os ne présentent du reste rien de remarquable, si ce n'est que l'olécrâne du cubitus est fort allongé, dépasse le trou sous-condylien et se divise en deux à son extrémité supérieure.

Le carpe est formé de sept os, auxquels s'articulent les cinq doigts à la manière ordinaire.

Le métacarpe est plus long, plus serré, plus rectiligne que chez les chats, tandis que les phalanges sont plus courtes que chez ces derniers.

Les membres postérieurs sont plus longs que les antérieurs.

Les os iliaques sont de moyenne grandeur et deviennent de plus en plus étroits jusqu'à la cavité cotyloïde, devant laquelle existe une petite éminence.

Le fémur ne présente rien de remarquable; il est plus court que chez les chats, et a son condyle proportionnellement plus étroit que chez ceux-ci.

Les tibias sont robustes, épais, et à double courbure.

Le péroné est mince et se trouve souvent soudé au tibia dans sa partie inférieure; sa tête inférieure forme une malléole assez saillante.

Le péroné est grêle et mince, et s'applique au tibia dans sa moitié inférieure.

Le pied diffère moins de celui des chats que la main.

Quand il existe un cinquième doigt parfait, le nombre et les rela-

tions des os du tarse varient. Chez les chiens qui n'ont le cinquième os du métatarse qu'en rudiment, cet os s'articule à la facette inférieure du grand cunéiforme, qui lui-même est en relation avec le scaphoïde, le deuxième cunéiforme et le second os du métatarse, en comptant pour un le rudiment dont il vient d'être question. Chez les individus qui ont le cinquième doigt complet, il se développe un quatrième cunéiforme entre le premier et le deuxième doigt, et alors, dans quelques variétés, le grand cunéiforme s'élève et, par son côté interne, donne une large facette articulaire à l'astragale. Les doigts sont plus grêles qu'à la main.

§ 9.

L'œsophage a une tunique musculaire puissante; l'estomac qui le continue est arrondi, et ses parois, bien que peu épaisses, ont une force digestive très-grande.

Le rapport des intestins au corps pour la longueur est, en général, de quatre et demi à un.

Le cœcum est recourbé sur lui-même à deux endroits.

§ 10.

La verge est dirigée en avant et pourvue d'un os que Magendie a le premier fait connaître (1). Cet os est courbé et creusé en dessous d'un sillon qui contient l'urètre. Autour de cet os se trouvent trois parties distinctes : l'une appartient au corps de la verge, elle est peu extensible; la deuxième, qui forme le gland et l'urètre en avant, peut acquérir pendant l'érection une dimension considérable; la troisième est ce qu'on nomme le nœud de la verge : c'est elle qui se gonfle pendant le coït de manière à acquérir un diamètre triple au moins de celui du reste de l'organe, et qui s'oppose ainsi à la sortie de la verge du vagin. Ces divers tissus communiquent visiblement avec les veines, et leur gonflement tient à ce que les veines qui en sortent subissent de fortes compressions pendant l'érection et surtout pendant le coït.

Les testicules sont à l'extérieur.

La prostrate est grande, mais les vésicules séminales manquent.

(1) *Journal de Physiologie*, t. IV.

La matrice est bicorne : ce qui explique comment la chienne se laisse couvrir par plus d'un mâle, et comment elle met parfois bas des jeunes de deux races différentes pendant la même portée. La fécondation, en effet, peut n'avoir eu lieu que dans une des cornes de l'utérus ; l'autre corne, non fécondée, fait éprouver encore les effets du rut, et la chienne continue à se laisser couvrir.

Ce besoin du rut se fait ressentir en hiver dans nos climats, et parfois encore au moins de juin, surtout quand la fécondation n'a pas eu lieu l'hiver. La chaleur dure dix, douze et quelquefois quinze jours ; elle s'annonce par divers signes extérieurs : les parties de la génération sont humides, gonflées, et il y a même souvent un petit écoulement de sang tant que dure cette ardeur ; cet écoulement, aussi bien que le gonflement de la vulve, commencent quelques jours avant l'accouplement. Les mâles sentant alors la femelle en cet état, la poursuivent : mais ce n'est que le sixième ou le septième jour après qu'elle est entrée en chaleur, qu'elle se livre, et souvent alors elle donne la préférence au plus fort mâle ; aussi arrive-t-il assez fréquemment que de petites chiennes, qui ont reçu de trop gros chiens, périssent en mettant bas leurs petits.

La gestation est de soixante-trois jours, parfois de soixante-deux ou même de soixante et un, mais jamais moins comme pour les chacals, ni jamais plus comme pour les loups.

Les chiennes mettent bas de six à douze petits ; celles de forte taille produisent plus que les petites, qui souvent ne mettent bas que deux ou trois petits, surtout dans les premières portées, toujours moins nombreuses que les suivantes chez tous les animaux.

Les petits naissent aveugles : ce n'est que du dixième au douzième jour que leurs yeux s'ouvrent à la lumière. Ils sont pubères à la fin de la première année, mettent deux ans à croître et vivent de dix à quinze ans suivant les races.

Leurs dents, blanches et tranchantes dans la jeunesse, peuvent faire connaître approximativement leur âge ; elles s'émoussent et noircissent en vieillissant.

Le poil trahit encore l'âge du chien : il est déjà bien vieux quand son museau blanchit, quand son front et le tour de ses yeux se couvrent de poils gris ; c'est alors que la surdité et la cécité l'accablent successivement, c'est alors qu'il perd le poil du dos.

§ 11.

Les chiens boivent beaucoup et le font en lapant; ils sont omnivores, ainsi que l'annoncent leurs dents, bien moins aiguës que celles des chats. Aussi le chien, asservi par l'homme, l'a-t-il suivi partout, devenant avec lui frugivore, carnivore ou piscivore, se contentant partout des restes de son maître.

Mais ce qui caractérise le chien, c'est un goût pour la charogne qu'il dévore avec une voracité extrême, voracité qui se remarque du reste en lui toutes les fois qu'il a un bon morceau et qu'il témoigne par un sourd grognement quand on l'approche.

Linné dit que le chien n'aime pas les légumes : il leur préfère les substances farineuses ou sucrées; mais il est bon de noter que l'excès du sucre prive les chiens de la vue.

§ 12.

Par l'effet de la civilisation, le chien a acquis une voix particulière : il aboie, mais il peut modifier cette voix de toutes les manières; il peut, suivant les passions qu'il veut exprimer, hurler, japper, aboyer, grogner, gronder, murmurer. Buffon croyait que les chiens sauvages perdaient la voix (1) : c'est une erreur, ils ne perdent que l'habitude d'aboyer, et, par une raison toute simple, c'est qu'ils vivent d'animaux et qu'ils ont besoin de les surprendre pour se nourrir; ils doivent, par la même raison, cacher leur marche aux animaux plus forts qu'eux, et par conséquent garder le silence. S'ils redeviennent domestiques, bientôt ils sentent le besoin de se créer une voix pour réclamer de l'homme ce dont ils ont besoin.

§ 13.

Aucun animal n'est plus dévoué à l'homme, aucun ne lui est plus attaché : c'est le plus fidèle de ses amis; riche ou pauvre, il restera près de son maître, le comprendra, le consolera, le défendra, le reconnaîtra toujours à sa voix, au bruit de ses pas, ne l'évitera jamais, le sentira de fort loin et sera toujours prêt à mourir pour lui.

(1) Buffon, *Hist. natur.*, t. I, p. 206; édit. de 1804.

Aussi y a-t-il lieu d'être surpris de quelques singulières idées émises sur ce sujet par un auteur récent, M. Adrien Léonard. D'après cet observateur, toute la conduite du chien à l'égard de l'homme est guidée par la *crainte;* la faculté la plus puissante du chien est *l'instinct de la conservation :* cet instinct développe la mémoire par la crainte qu'il inspire au chien quand celui-ci se sent près de quelqu'un plus fort que lui, sans cesse inquiet de ce qui va lui arriver; le chien n'est donc pas l'ami de l'homme, il n'est que son esclave. « Le chien ne voit dans son maître, dit M. Adrien Léonard, *qu'un objet de conservation qu'il n'aime pas, mais qu'il craint,* parce que son maître s'est fait connaître à lui et l'a soumis par des châtiments dont il a le souvenir, et s'il vient à lécher la main de son maître, c'est par peur *qu'il simule l'affection* (1). »

Si cela est, comment expliquer ce qu'on a vu si souvent : des chiens très-grands et très-forts aimer des enfants dont ils ne craignaient certes pas les châtiments. Pour moi, il m'a toujours semblé que le chien n'avait qu'une pensée, qu'un besoin : la reconnaissance qu'il voue à son maître, son affection pour lui en retour de ses soins. Il est vrai que cette reconnaissance n'est pas également répandue sur toute la race canine, et que les lévriers, en particulier, ont maintes fois donné des preuves de leur ingratitude. Ainsi Froissart relate « que le lévrier tant aimé de Richard II le quitta pour aller chez Bolingbrocke quand son maître fut emprisonné. »

Le chien flatte les amis de son maître, grogne à l'arrivée d'un étranger et aboie à sa vue; il est l'ennemi des mendiants, et son poil se hérisse quand il en voit à la porte de la maison de son maître; personne n'ignore combien il prend vite les manières de celui-ci, combien il est aimable ou malhonnête suivant que son maître est poli ou incivil. On pourrait fort bien dire : *Tel chien, tel maître.* J'ai observé bien souvent, dans des villes populeuses, qu'il était très-facile, avec un peu d'attention, de juger de la civilisation d'un quartier d'après les habitudes de ses chiens; on s'en assure en comparant les chiens des villages situés près des grandes villes, avec ceux des villages isolés loin des villes : autant les premiers sont hargneux, envieux, autant les seconds sont doux et paisibles.

Ce rapport du chien au maître ne s'applique pas seulement aux

(1) *De l'Éducat. des anim. domest.; le chien pris pour type.* Lille, 1842.

habitudes, mais encore à l'intelligence; on dirait que le contact de l'intelligence développe chez le chien plus de mémoire, d'attention, de jugement : le chien d'un homme intelligent raisonne mieux que le chien d'un paysan; il est plus docile, obéit mieux, comprend mieux le geste, le regard, la parole de son maître. M. Rousselon (1) dit avoir vu un chien susceptible de comprendre jusqu'à trente-deux mots : mais il ne faut jamais oublier qu'un mot n'est qu'un son conventionnel, et que le chien, ne connaissant pas cette convention, ne doit guère être en état de comprendre trente-deux mots; si le chien obéit à la parole, c'est qu'elle a pour lui une valeur comme son, et que ce son lui rappelle ce qu'il doit faire.

Leibnitz (2) cite un fait unique dans la race canine : il dit avoir vu à Zeitz, en Mesnie, un chien de paysan, *chien rustre et mal peigné du reste*, prononcer distinctement les mots *thé*, *café*, *chocolat*, *assemblée*.

§ 14.

Outre ces habitudes d'emprunt, le chien en a encore qui le caractérisent entre tous les autres animaux. C'est ainsi qu'il cherche ce qu'on lui dit avoir perdu, qu'il court mordre la pierre qu'on lui jette, qu'il tient la queue basse s'il a dérobé quelque chose, qu'il court en avant quand il est avec son maître, qu'il le regarde afin de connaître le chemin qu'il doit prendre, qu'il remue la queue en continuant la route s'il a bien deviné, et qu'il court flairer l'anus de tous les chiens qu'il rencontre. Il urine de côté, en levant la patte (3), contre les bornes, les arbres et les murs, après avoir, à plusieurs reprises, flairé l'endroit où il va uriner. Linné dit, dans sa jolie description du chien, « que cela lui arrive jusqu'à cent fois de suite s'il est avec un compagnon. » Sa manière de déposer ses excréments est encore toute particulière : *Cacat supra lapidem*, dit Linné; c'est toujours la pierre la plus haute et la plus escarpée qu'il recherche; aussi n'enfouit-il jamais ses excréments comme le fait le chat, d'une si exquise propreté.

(1) *Hist. nat. des chiens de chasse*, p. 3.

(2) *Hist. de l'Acad. royale des sciences*, MDCCXV, p. 3, I.

(3) On ignore encore la raison physiologique de ce fait. Pourquoi le chien urine-t-il en s'accroupissant avant la puberté, et lève-t-il la patte lorsqu'il est pubère?

Une chose bien connue, c'est qu'il se fait vomir au moyen de feuilles de graminées (1). Quand la chaleur l'accable, la structure particulière de sa peau l'oblige à tirer la langue, qui seule, chez lui, donne issue à la transpiration.

Chacun sait que le chien tourne plusieurs fois autour de l'endroit où il va se coucher, et que son sommeil est léger dans la nuit.

Deux traits caractérisent enfin le chien : c'est qu'il fuit quand on lui montre un verre vide, et qu'il a peur de la lune (2).

§ 15.

Partout le chien a suivi l'homme : s'abritant ici dans un chenil, une niche ou une chambre, là passant la nuit exposé à toutes les intempéries de l'air; on le trouve chez les peuples les plus riches comme chez les peuples les plus pauvres ; souvent même abandonné pendant plusieurs mois, il erre au hasard, comme cela se voit à l'île de Terre-Neuve, pendant que les habitants vont pêcher la morue, ou n'a pour se coucher qu'une neige éternelle, comme chez les Esquimaux. D'autres fois encore, abandonnés tout à fait par l'homme, des chiens sont redevenus sauvages et habitent de grandes plaines, où, se réunissant en troupes commandées par de vieux mâles, ils s'abritent dans des anfractuosités de rochers, dans des terriers qu'ils trouvent tout faits, et vont chasser guidés par les vieux mâles expérimentés. Il arrive que ces chiens, si le hasard les a fait redevenir sauvages dans les environs de quelque ville, s'établissent dans certains quartiers, y commandent en maîtres, n'y souffrent aucun étranger, et rôdent la nuit dans les rues afin d'y trouver leur nourriture ; les musulmans souffrent ces chiens dans leurs villes parce qu'ils nettoient les rues d'une foule de *détritus*, animaux et végétaux, dont les miasmes vicieraient l'air.

§ 16.

Le chien commande au troupeau bien mieux que le berger : la

(1) Ce n'est pas, quoi qu'on en ait dit, au chiendent seul qu'il a recours dans ce cas. M. le baron Peycke de Peteghem a observé que c'est toujours à l'approche de l'orage que le chien se jette avec le plus d'avidité sur l'herbe. Il est en effet malade alors, selon Linné.

(2) Voigt, *Lehrbuch der Zool.* Erst. band., *der Hund*.

sûreté, l'ordre, la discipline, y règnent par son activité, et cela sans qu'il ait jamais besoin d'employer la force ou la violence. Il garde tout aussi bien nos maisons, et c'est un bonheur pour l'homme de posséder un tel gardien : il est incorruptible ; il surveille, donne l'alarme au moindre bruit, combat au premier geste hostile, ne compte jamais les voleurs, se jette sur eux, mord partout, tient tête à tous ; l'imminence du danger semble au contraire le rendre plus féroce, et, s'il n'est pas tué par l'ennemi, il est bien certain que celui-ci n'atteindra pas son but. Aussi les anciens utilisèrent-ils cette incorruptibilité et cette impétuosité : plusieurs nations du centre de l'Asie et plusieurs des tribus qui en émigrèrent, dressaient de grands chiens pour la guerre ; ces chiens étaient préposés à la garde des camps. Tantôt une partie de ces chiens formaient les premières lignes de leurs armées, de concert avec quelques troupes légères ; tantôt chaque soldat avait son chien. Pline et Valerius Flaccus rapportent que les Hircaniens, les Colophores, les Caspiens, les Castabanentes, les Gaulois, les tribus du Méandre et enfin les Garamantes du Zahara, préposaient le chien à la garde des chariots et des bagages du camp. Le chien servait au même usage chez les anciennes tribus germaines, et quand les Cimbres furent défaits par Marius, s'ils eurent la gloire d'une longue résistance, c'est que leurs femmes et leurs chiens défendirent les chariots et les bagages.

On se servit aussi du chien en Europe jusqu'à l'introduction des armées régulières. Pendant plusieurs siècles, la place de Saint-Malo fut ainsi gardée par des chiens nourris aux frais du public. Ces chiens étaient déchaînés aussitôt les portes ouvertes.

Les chevaliers rhodiens employaient le chien de la même manière ; et chacun sait, lors de l'invasion du Pérou par les Espagnols, quels services les limiers rendirent à ces derniers. Deux chiens, *Leoncillo* et *Vezerillo*, sont même restés célèbres pour la férocité qu'ils mettaient dans leurs attaques : ils recevaient régulièrement la ration des soldats, faveur dont ne jouissaient pas les autres chiens (1).

C'est surtout à la chasse qu'il faut juger des instincts du chien, et de ce que peuvent une éducation et un exercice soutenus avec persévérance pendant une longue suite de générations.

La joie éclate dans son regard, dès qu'il a vu son maître revêtu de

(1) Lopez, *Hist. du Pérou*.

son costume de chasse : il jappe, il crie, il se roule ; le sable vole sous ses pieds, rien n'égale son impatience. Mais c'est quand il a senti la trace du lièvre qu'il faut le voir : celui-ci a beau employer sa ruse et son instinct, franchir les haies et les chemins ; il a beau vouloir anéantir sa trace en s'échappant brusquement par un bond aussi subit que prodigieux, le chien ne perd pas sa piste ; il voit de l'odorat, comme dit Buffon, tous les détours du labyrinthe, et finit toujours par découvrir et atteindre le lièvre. C'est surtout pour forcer le sanglier que le chien a besoin de toute l'intelligence que donne une longue habitude ; on sait, en effet, que si le chien, quelque vigoureux qu'il puisse être, ne saisit pas immédiatement le sanglier par une oreille, il est inévitablement éventré ; il faut donc que le chien réunisse pour cette chasse toute sa force et toute son adresse. Il doit encore réunir la rapidité de la course à ces qualités, s'il doit servir au *courre* au cerf : on rassemble à cet effet les chiens en meute, et plus elle est nombreuse, plus le cor sonne, plus la chasse est riche et belle (1).

Chez quelques peuples on le dresse à la pêche.

Voilà comment on a tiré parti de la force et des instincts belliqueux du chien. On a encore utilisé la bienveillance et la douceur de certaines races, entre autres celle du mont Saint-Bernard, dont nous reparlerons, et celle de Terre-Neuve, qu'on dresse pour sauver les naufragés. D'autre fois, ce n'est que la force qu'on demande au chien; ainsi, dans le Kamtschatka on châtre des chiens à cinq mois, on leur coupe la queue et on les dresse au trait. Quatre ou cinq de ces chiens traînent, avec une extrême vitesse, une personne dans un traîneau, tandis qu'à six ils peuvent, avec presque autant de facilité, traîner un poids de 640 livres en ne faisant pas moins de deux lieues à l'heure, et conservant cette vitesse pendant neuf heures de suite. On les voit souvent faire trente-quatre lieues en trois jours, mais il vrai qu'ils ont besoin d'un repos plus ou moins long après un semblable voyage. De pareils chiens ont une valeur assez considérable dans ces pays, et se payent de quarante à cent cinquante roubles.

Chez nous, et surtout dans le Brabant et dans les Flandres, on voit tous les jours ces chiens de boucher, si vigoureux, traîner avec une vitesse étonnante leurs charrettes lourdement chargées ; chacun aussi a pu voir ces pauvres chiens, maigres, mal nourris, trempés de boue

(1) Voigt, *Lehrb. der Zool.*, t. I, p. 303.

et d'eau, traîner péniblement, les jours de marché, de mauvaises petites charrettes à deux roues, dont tout le poids repose sur leurs reins torturés, bien qu'il soit vrai de dire que depuis quelque temps, ces chiens, s'ils ne sont pas mieux entretenus, sont du moins mieux attelés, car les charrettes sont aujourd'hui ou à quatre roues, ou reposent leur poids sur le garot du chien.

Un service beaucoup moins pénible, c'est de tourner la broche : le chien rend ainsi des services jusqu'à la cuisine ; il en rend même aux gourmets, car, en Allemagne et en France, il va à la recherche des truffes ; lui-même, enfin, sert de nourriture à certains peuples, et le P. Sabard Théodat rapporte, au dire de Buffon (1), que les nègres mangent les chiens en guise de mouton. Le capitaine Fitzroy, de son côté (2), rapporte que les Patagons aiment tant les chiens, qu'ils préfèrent tuer une vieille femme que de tuer un chien.

D'autres peuples préfèrent la fourrure d'un chien à toute autre pour se faire des habits.

Il n'est pas jusqu'aux physiologistes enfin qui n'aient leur tribut de reconnaissance à donner au chien pour les services que celui-ci a rendus à leur science, en devenant le sujet d'expériences souvent trop cruelles.

§ 17.

Travaillé depuis si longtemps par l'homme, plié à tant de régimes de toutes sortes, on conçoit combien le chien a dû se ressentir de cette longue influence : aussi est-il sujet à un grand nombre de maladies.

Dès qu'un chien perd la santé, sa gaieté, sa vivacité et son appétit s'évanouissent ; sa respiration devient inégale, son poil terne ; le bout de son nez et ses oreilles s'échauffent ; son regard est morne, sa peau et sa gueule sèches, et sa queue reste immobile et pendante.

Tels sont les symptômes d'une maladie quelconque, aussi bien externe qu'interne.

Les maladies externes frappent la peau, le tissu cellulaire que recouvre la peau, les organes des sens et les organes de la locomotion. Outre les lésions externes, telles que les plaies, les contusions,

(1) Buffon, *Hist. nat. des quadrup.*, t. I, p. 207.

(2) *Natural. libr. Dogs*, t. X, p. 215.

les brûlures, etc., les principales sont : la gale, qui n'est pas contagieuse pour l'homme; le rouvieux, maladie par suite de laquelle le poil tombe, la peau s'épaissit, rougit, se couvre de rides et finit par laisser suinter une humeur visqueuse qui tombe par plaques en se desséchant. Les dartres, l'érésipèle sont encore des maladies du même genre ; mais la plus terrible de ces affections externes est celle qui frappe les chiens de l'Amérique méridionale : elle est comparable en tout point à la variole ; l'animal n'en est jamais frappé qu'une fois, et tant que dure la maladie, le chien, torturé de convulsions, mord machinalement tout ce qu'il peut atteindre ; du sang et de la salive s'écoulent en abondance de sa gueule entr'ouverte, et il meurt ordinairement au milieu des plus horribles souffrances (1). Cette maladie, qui frappe aussi bien les chiens sauvages que les chiens domestiques, est si terrible au Pérou, qu'elle y est regardée comme un fléau.

Les chiens sont encore sujets à des kystes, à l'œdème, à l'ophthalmie, à l'amaurose, à l'exophthalmie, à l'onglet, à des inflammations de la muqueuse du nez et des oreilles.

Parmi les maladies internes les plus communes sont la chorée (*danse de Saint-Gui*), pendant laquelle les membres éprouvent une singulière agitation que le sommeil même n'interrompt pas ; le tétanos, qui paralyse les mâchoires, et enfin la *maladie des chiens*, qui, dans les commencements, a beaucoup de rapports avec un coryza, mais qui se complique aisément d'ophthalmie, de bronchite, de pneumonie, de gastrite, d'épilepsie, de chorée, etc., etc., et qui en fait périr un grand nombre. Elle atteint les chiens de ville, nourris de viande et d'os, bien plus souvent que les chiens de la campagne, nourris de pain, d'eau et de pommes de terre.

C'est pendant les chaleurs sèches que cette maladie se déclare : le chien est d'abord triste ; puis il perd l'appétit, se couche, devient indifférent à la voix de son maître, a les yeux animés, la gueule brûlante, la toux sèche, fréquente, et éprouve une soif inextinguible. Bientôt après, des mucosités abondantes s'écoulent par la gueule et par les narines; les yeux deviennent chassieux, les paupières s'agglutinent l'une à l'autre, et l'animal devient excessivement maigre. Alors, si les yeux viennent à se ternir, si la respiration devient haletante, si les membres sont agités de convulsions, si les urines sont infectes, et si,

(1) *Nat. lib. Dogs*, t. X, p. 123.

enfin, une diarrhée fétide épuise encore le chien, la mort est inévitable; si au contraire la chassie diminue, si l'œil reste clair, si l'appétit revient, l'animal reprend bientôt sa vigueur, sa gaieté, et se trouve guéri.

C'est jusqu'à l'âge de trois mois que les chiens sont le plus sujets à cette maladie.

Une maladie non moins connue, est la rage. On a, jusque dans ces derniers temps, répété les choses les plus absurdes et les plus surannées sur cette maladie, ignorant que l'on était des belles expériences du docteur Hertwig qui, le premier, a écarté l'incompréhensible et le fabuleux qui entouraient cette affection.

Tous les médecins allemands sont d'accord aujourd'hui pour regarder la rage comme une *cérébrite typhoïde*, analogue à notre typhus. Le docteur Hertwig a démontré que beaucoup de symptômes, que l'on considérait naguère comme précurseurs certains de la maladie, ne sont rien moins qu'absurdes. C'est ainsi, par exemple, que l'eau n'effraye ni le chien enragé ni aucun autre animal atteint de la rage (1); qu'au contraire ils boivent même avec plaisir; seulement ils ne peuvent pas toujours avaler l'eau, à cause d'une paralysie des muscles du pharynx. Dans la *rage muette*, cette paralysie frappe même jusqu'aux muscles de la mâchoire inférieure : alors la gueule reste béante, et l'animal ne peut plus retenir la salive dans la cavité buccale. Le vulgaire croit encore que la course en ligne directe et la queue abaissée entre les jambes sont des signes auxquels on ne saurait se tromper. Or, de ces deux symptômes, l'un ne signifie rien, parce qu'il se remarque chez tout chien poursuivi, et l'autre ne peut servir à annoncer la maladie puisqu'il ne se déclare qu'à la dernière période de la rage.

Les seuls caractères capables d'indiquer cette maladie sont, d'après Hertwig, un certain changement dans la conduite du chien à l'égard des hommes : il les flatte, mais en traître; il grogne un peu contre son maître, mais ne le mord pas; si c'est un chien courant, son instinct pour la chasse se déclare tout à coup avec une énergie extraordinaire; alors, si on le châtie, il fuit d'une façon si étrange qu'on ne se trompe jamais à ce diagnostic. Il recommence de même à chaque

(1) C'est pour cela que j'ai négligé de nommer cette maladie du nom pompeux d'*hydrophobie*, et que je lui ai conservé son nom vulgaire, si juste et si simple.

nouvelle attaque de la maladie. Parfois il lèche les corps froids pour calmer la fièvre qui le consume.

Si c'est de rage furieuse que le chien est atteint, il commence d'abord par mordre de côté et d'autre, à peu-près au hasard; mais le signe le plus important à observer, le seul infaillible, est le *changement dans la voix :* pour peu qu'on soit expérimenté, on reconnaît, au seul son de la voix, si le chien est atteint de rage ou non. Dans le premier cas, il lui est imposible de faire entendre plusieurs sons de suite. En effet, s'il veut aboyer, cet aboiement se change en un hurlement continu ; un peu plus tard la voix devient rude, puis rauque, puis finit par n'être plus qu'un simple grognement. Alors la lumière du jour lui fait mal, il ferme les yeux et recherche l'ombre. Bientôt après le train antérieur fléchit sous le poids de l'animal, puis il s'effraye tout à coup sans qu'on puisse déterminer ce qui a pu causer cette frayeur subite; il se met à renifler, parfois même il tousse, mais ce dernier indice n'est pas caractéristique puisque cela a lieu dans plusieurs autres maladies; c'est alors que l'animal perd connaissance pour revenir à lui quelques instants plus tard.

Une fièvre des plus violentes se déclare, et, au dixième jour, la mort est inévitable; jamais chien enragé ne survécut plus de dix jours aux premières atteintes de cette fièvre.

La *rage furieuse* est bien plus commune et bien plus dangereuse que la *rage muette :* les chiens-loups et les bassets y sont surtout sujets. La paralysie des mâchoires n'ayant pas lieu dans la rage furieuse comme dans la rage muette, un chien qui en est atteint peut toujours mordre. Il ne faudrait pas cependant se fier entièrement à l'immobilité de la mâchoire dans la rage muette : on a vu souvent qu'un chien, atteint de ce dernier genre de rage, retrouvait tout à coup la mobilité des mâchoires quand on l'irritait, et communiquait ainsi la rage en mordant la personne qui avait commis l'imprudence de s'attaquer à lui.

Suivant H. Smith (1), les chiens sont les seuls animaux qui peuvent communiquer la rage; les autres en sont atteints par contagion, mais ne sauraient la communiquer. Cependant, suivant Hertwig, l'homme peut le faire par ses morsures, bien que lui-même soit assez difficilement atteint de la rage par contagion. D'après les observations de cet auteur, sur quinze personnes mordues, une ou deux seulement

(1) H. Smith, *Natur. libr. Dogs*, t. IX, p. 124.

deviennent malades ; cette tendance à absorber le virus dépend au reste de la constitution et du tempérament de l'individu.

Toutes ces indications ont été communiquées à la Société des naturalistes et des médecins de Berlin, et sont d'autant plus importantes que le docteur Hertwig a, chaque année, occasion de répéter ses expériences sur cinquante à soixante et dix chiens enragés qu'on lui apporte à l'École vétérinaire de Berlin (1).

Un fait bien remarquable, c'est que les chiens de l'Amérique méridionale, si sujets à la terrible maladie éruptive dont nous avons parlé, ne sont jamais frappés de la rage (2). Est-ce au climat ou à cette sorte de variole qu'il faut attribuer ce fait? l'une de ces maladies exclurait-elle l'autre? Il serait peut-être bien de tenter quelques expériences pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard.

On a fait beaucoup d'expériences, en France surtout, pour connaître les causes de la rage : mais on n'est parvenu à aucun résultat. On pense cependant que l'origine du mal n'est ni dans la chaleur, ni dans le froid, ni dans la soif, ni dans la faim (3). Boitard et quelques autres l'attribuent à une privation trop longue ou même totale de la réunion des sexes (4).

Quoi qu'il en soit, il est constant que cette maladie est beaucoup plus rare qu'on ne le pense généralement. La plupart des chiens qu'on poursuit comme enragés ne le sont pas : qu'un chien égaré passe par un village, les enfants lui jettent des pierres; le chien court, crie; on crie aussi, on le bat, il mord. Le chien n'est pas enragé ; si quelqu'un a la rage, ce sont les enfants, et c'est la rage de mal faire, comme le dit M. E. Blaze. C'est, du reste, toujours dans un intervalle compris entre le dix-huitième et le cinquantième jour, à partir de l'époque où la morsure a eu lieu, que la rage se déclare.

(1) Voigt, *Lehrb. der Zool.*, 1ste Band B., p. 290.

(2) *Natur. libr. Doys*, t. IX, p. 124.

(3) *Voyez*, pour plus de détails sur la rage, *Pathol. canine*, de Delabère ; — Blaine ; — *Rabies contagiosa*, par Parry ; — *Comment. médic.* : Mém. de Meynelt, t. X ; — *Cyclopédie*, de Rees ; — *Bibliothèq. raison.*, p. 442 ; avril, mai, juin, 1750 ; — *Inquiss. med. Philadelph.*, 1798 ; — *Transact. med. Philad.*, t. I ; — Trolliet, *Dissert. sur la rage* ; — *Mém. de la Soc. de méd.*, p. 122 ; — Astruc, *Mém. Montpellier* ; — Baudot, *Journ. de la Soc. de méd.* ; — Artue, *Recueil period.*, t. IV ; — *Gazette de santé*, du 11 sept. 1813 ; — *Journal de méd.*, t. XXXIX ; etc., etc.

(4) *Dict. univ. des sciences natur.*, t. III, p. 543.

DEUXIÈME SECTION.

RECHERCHE DU TYPE DU CHIEN DOMESTIQUE.

§ 1.

Cette recherche est un des problèmes les plus étendus, les plus obscurs et les plus insolubles qui existent; d'une part, elle touche à la célèbre discussion qui s'agite depuis si longtemps entre les naturalistes au sujet de ce que l'on doit entendre par *espèce;* de l'autre, pour la résoudre, il faudrait des faits qui manquent presque complétement. Nous allons l'entreprendre sous ce double point de vue.

L'idée attachée au mot *espèce* divise les naturalistes en plusieurs camps. Pour les uns, l'espèce n'existe pas : il n'y a, dans la nature, que des *individus;* il n'existe que des *formes organiques*, correspondant aux différents degrés de l'évolution des corps vivants à la surface de notre planète, formes qui sont susceptibles de modifications dans des limites inconnues, et qui tirent leur origine de l'*influence des milieux,* de la *transmission par voie de génération des qualités acquises et du croisement des espèces voisines*, qui ne sont que des *accidents* présentés par le *type*, susceptible de varier à l'infini. Dans ce système, les *formes* qui existent aujourd'hui ne sont que des *formes actuelles,* flottant entre des limites plus ou moins étroites, et qui tendent constamment à se mettre d'accord avec les milieux ambiants, lesquels exercent leur action directe sur l'individu, la *seule unité organique véritable.*

Si l'individu est la seule forme organique, et s'il n'existe que des formes transitoires, flottant entre des limites plus ou moins étroites et tendant sans cesse à se mettre d'accord avec les milieux ambiants,

si l'espèce n'existe pas; en un mot, si elle n'est qu'une vaine apparence, est-il possible de déterminer quel a été le point de départ de nos chiens domestiques? Évidemment cette recherche serait vaine, car il faudrait remonter jusqu'à la *molécule organique animale* dont le chien n'est qu'un degré d'évolution, produit par les milieux ambiants, comme tous les autres animaux que nous voyons autour de nous. Il est bien certain qu'on ne saurait, d'après cette école, trouver la solution de la question; aucun fait ne vient à l'appui de ses opinions, et toutes ses théories semblent nager dans les régions du rêve et du fantastique. Ces naturalistes se voient cependant forcés d'admettre quelque chose de plus que l'individu : mais, pour eux, le type de l'espèce n'existe que dans leur esprit; pour eux, l'espèce est la réunion des individus qui se ressemblent, parce que tout individu ressemble toujours à celui ou à ceux d'où il provient; mais cette espèce n'a rien de fixe, elle est soumise à des variations incessantes par suite des modificateurs ambiants. La suite des temps et la continuelle différence des situations de ces individus amènent en eux des différences qui deviennent essentielles à leur être; de manière qu'à la suite de beaucoup de générations, ces individus, qui appartenaient originairement à une certaine espèce, se trouvent transformés en une nouvelle espèce, distincte de la première. A quelle espèce s'arrêter, d'après cela, dans la recherche du type du chien?

D'autres naturalistes, outre la mutabilité d'une espèce en une autre, admettent encore le croisement comme cause de création d'espèces nouvelles ou intermédiaires : ces naturalistes fondent leur opinion, non pas sur quelques cas d'accouplement fécond observés entre des individus d'espèce différente vivant dans un état d'entière liberté, mais sur ce que Burdach rapporte : « que le chien s'accouple au renard, le cheval au zèbre et au couagga, la corneille mantelée au corbeau, le garrot à la petite sarcelle, le cerf à la vache et à la brebis, le bouc au chamois, et le tétras à queue fourchue au faisan. » Il suffit de répondre que ces faits ne sont que des exceptions sans influence sur l'ordre général de la nature, qui subsiste toujours le même, de la manière la plus manifeste, et qui serait bientôt anéanti si ces croisements avaient l'importance qu'on leur prête gratuitement (1).

(1) *Voyez* Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, Duhamel-Dumonceau, Sagaret, Poiret, Isidore Saint-Hilaire.

Pour d'autres naturalistes enfin, l'espèce existe, ne subissant aucune variation importante par suite des modificateurs ambiants, soumise qu'elle est à un type immuable, n'existant plus dans l'esprit de l'homme seulement, mais encore dans la nature. Parmi ceux-ci, il en est qui croient l'espèce aussi ancienne que le monde; d'autres, plus rationnels, et qui placent à leur tête l'immortel Cuvier, se contentent, sans remonter au delà des temps historiques et sans regarder bien avant dans l'avenir, de prendre l'espèce telle qu'elle est de nos jours. Pour eux, chaque être est fait pour le milieu dans lequel il vit, et n'est pas approprié, par ce même milieu, au genre de vie qu'il est appelé à y mener.

C'est à l'opinion de ces naturalistes que nous nous rallions, sans crainte de nous égarer sur leurs pas. Les définitions que les plus célèbres d'entre eux ont données de l'espèce, se ressemblent toutes au fond : ils entendent par là la collection des individus qu'un *facies* tout particulier, indéfinissable parfois, distingue de tous les autres individus; qui produisent naturellement entre eux sans contrainte; dont les descendants sont à leur tour capables de se reproduire de la même manière et de donner ainsi le jour à des individus ayant le *facies* de leurs parents communs; ce qui revient à dire, comme l'a fait Linné, qu'il y a autant d'espèces que de formes primitivement créées.

C'est cette définition et ses corollaires qui vont nous guider dans la recherche qui nous occupe.

Trois catégories d'opinions ont été émises sur l'origine probable du chien domestique : nous allons d'abord les esquisser rapidement.

Buffon fut le premier à s'occuper sérieusement de cette recherche. En 1750, il s'avisa de faire de nombreuses expériences à ce sujet; il en vint à conclure que le chien de berger était, de tous les chiens, celui qui se rapproche le plus de la race primitive de cette espèce, attendu que dans tous les pays habités par des sauvages ou par des hommes à demi civilisés, les chiens ressemblent à cette race plus qu'à aucune autre; que dans le continent entier du nouveau monde, il n'y en avait pas d'autres; qu'on les retrouve également seuls au nord et au midi de notre continent, et qu'en France et dans les autres climats tempérés, ils sont encore en grand nombre, quoiqu'on se soit beaucoup plus occupé à faire naître ou à multiplier les autres races qui offraient plus d'agrément qu'à conserver celle-ci, qui n'a que

de l'utilité, et qu'on a, par cette raison, dédaignée et abandonnée aux paysans chargés du soin des troupeaux. Si l'on considère aussi que ce chien, malgré sa laideur et son air triste et sauvage, est cependant supérieur par l'instinct à tous les autres chiens ; qu'il a naturellement un caractère décidé ; qu'il est le seul qui naisse, pour ainsi dire, tout dressé, et que, guidé par le seul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une assiduité, une vigilance, une fidélité singulières ; qu'il les conduit avec une intelligence admirable et non communiquée ; que ses talents font l'étonnement et la sécurité de son maître, tandis qu'il faut au contraire beaucoup de temps et de peines pour instruire les autres chiens et les dresser aux usages auxquels on les destine, on se confirmera, dit Buffon, dans l'opinion que ce chien est le vrai chien de la nature, celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité, celui qui a le plus de rapports avec l'ordre général des êtres vivants, qui ont mutuellement besoin les uns des autres, celui enfin qu'on doit regarder comme la souche et le modèle de l'espèce entière (1).

Nous verrons plus tard combien cela est vraisemblable.

Guldœnstadt n'est pas de cet avis. En 1775, cet auteur rapporta dans son *Histoire des chacals* (2) que la comparaison la plus attentive ne lui a pas offert de différences sensibles entre l'organisation intérieure du chacal et celle du chien de berger. Il fait observer, en outre, que le chacal a de tout temps été extrêmement commun dans les montagnes de l'Asie Mineure où toutes les théogonies d'Occident placent le berceau de notre espèce ; que nos chèvres et nos moutons, ces premiers animaux domestiques de l'homme, y vivent encore à l'état sauvage ; que partant le chien dont la domesticité est, sinon antérieure, du moins de la même date, doit avoir vécu sauvage dans la même contrée ; qu'aujourd'hui, comme depuis les temps historiques, cette contrée n'offre que quatre espèces sauvages, savoir : l'hyène, le loup, le renard et le chacal, et que le chien domestique diffère du loup et du renard ; que l'hyène est d'un autre genre ; que le chacal enfin, préférant les sites montueux, a été plus à portée des premiers hommes que le loup et le renard, et qu'aujourd'hui encore les troupes de chacals s'approchent, avec sécurité, soit des caravanes en marche, soit des tentes

(1) Buffon, *Hist. nat.*, t. I, DES QUADR., p. 204-205.

(2) *Schacaliæ hist. Nov. comm. Acad. scient. Imp. Petropol.*, t. XX, 1775.

dressées pour la nuit ; que la taille du chacal est moyenne entre celle des plus grands et des plus petits chiens, que ses poils sont plus durs que chez aucun chien, et d'une longueur moyenne entre les chiens où ils sont le plus ras et ceux où ils sont le plus longs ; que les mœurs sont encore plus conformes que l'organisation ; que ses manières en domesticité sont les mêmes que celles du chien ; qu'il pisse de côté (1), dort couché en rond comme lui, va lui flairer au derrière amicalement ; que son odeur, beaucoup moindre qu'on ne l'a dit, est à peine plus forte que celle du chien à l'approche de l'orage ; que tous les chiens n'ont pas la queue recourbée ; que le chien de berger la porte droite comme le chacal ; que, d'ailleurs, comme le prouvent la queue des moutons et les variétés des chiens, c'est un organe très-variable par la domesticité. Il conclut que c'est le chacal enfin qui est le vrai chien sauvage et la souche de toutes les variétés de chiens domestiques.

En 1786, Erxleben, non satisfait de ces deux opinions, émit l'idée que les nombreuses variétés du chien domestique ne provenaient pas d'une seule souche sauvage, et qu'il se pourrait bien qu'il y eût plusieurs espèces distinctes comprises dans nos variétés de chien domestique (2).

Jusqu'ici j'ai raconté, je n'ai pas discuté ; j'ai voulu indiquer en dernier lieu quelles étaient les trois directions que les naturalistes avaient suivies pour arriver à la solution du problème qui nous occupe, car chacune de ces trois opinions a eu ses partisans. Nous allons donc à présent examiner les différentes raisons qui ont engagé les naturalistes à prendre l'une ou l'autre de ces trois directions, de sorte que nous aurons trois catégories d'opinions à discuter :

La première consiste à considérer *le chien domestique comme provenant d'une seule espèce particulière et distincte de toutes nos espèces sauvages, actuellement connues ;*

La deuxième, à considérer *le chien domestique, non comme espèce distincte, mais comme variété d'une espèce sauvage connue ;*

La troisième considère *le chien, non comme une espèce distincte, ni comme une variété, mais comme un métis fécond.*

(1) Si le chien et le chacal étaient les deux seules espèces du genre *Chien* qui urinassent de côté, cela serait bien ; mais il est facile de s'assurer près des personnes qui ont eu des loups en leur possession, que cet animal urine comme le fait le chien, comme le fait le chacal. Il est probable que toutes les espèces du genre *Chien* urinent de la même manière.

(2) Erxleben, *Naturgeschichte der Hund*, 1786.

§ 2.

EXAMEN DES OPINIONS DE LA PREMIÈRE CATÉGORIE.

Nous avons vu que Buffon regardait le chien de berger comme le plus rapproché de la souche. La même année que Guldœnstadt attaquait cette opinion en Russie, Schreber la défendait en Allemagne (1); il avança qu'il était pour le moins hypothétique que le Créateur eût, dans l'origine, produit plusieurs animaux ayant les différentes formes qu'ont aujourd'hui nos chiens : les causes qui ont produit tant de changements dans l'espèce humaine, sont aussi celles, dit-il, qui ont donné naissance à ceux que nous voyons dans l'espèce canine. En 1790, Bervick, en s'appuyant sur ce que chaque race n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, défend la même opinion (2). Après cela, le système de Buffon resta sans écho jusqu'en 1811, époque où F. Cuvier, dans des recherches sur les caractères ostéologiques qui distinguent les principales races du chien domestique (3), écrivit que le chien est inconnu à l'état sauvage, et que tout portait à croire que l'espèce entière avait été soumise à l'empire de l'homme; que, transportée au loin sur les différents points du globe, elle aura éprouvé toutes les modifications qui pouvaient naître des nombreuses influences auxquelles l'exposaient d'aussi grands déplacements. Il est permis de penser, dit-il, que les chiens qui se rapprochent le plus de la race primitive, sont les chiens de ces peuplades, qui, vivant dans un véritable état de nature, n'ont pu exercer qu'une très-légère influence sur des animaux imparfaitement soumis, qui sont leurs associés bien plus que leurs esclaves; et à la tête de ces peuplades sauvages se placent naturellement les habitants de la Nouvelle-Hollande. Partant de là, F. Cuvier se sert de la race des chiens de la Nouvelle-Hollande, comme de point de comparaison pour toutes les autres; il trouve ainsi que les mâtins se rapprochent le plus de la souche primitive, parce que leur crâne est plus semblable à celui des chiens de la Nouvelle-Hollande qu'à celui d'aucune autre espèce.

(1) Schreb., *Die Saugethiere. Der Hund.*

(2) *A General History of Quadrupeds*, 1790, t. I, p. 283.

(3) *Annales du Mus.*, t. XVIII, p. 333.

Le mâtin est en effet le chien qui se rapproche le plus de ce que devait être le type de l'espèce qui nous occupe ; mais F. Cuvier a trouvé cela, non parce que le chien de la Nouvelle-Hollande appartient à la même espèce que le chien domestique, mais parce que le crâne de toutes les espèces du genre *Chien* se ressemble beaucoup. Blumenbach (1) a fait voir, en effet, que le *dingo* de la Nouvelle-Hollande différait du *canis familiaris* par sa queue parfaitement droite, caractère que Smith a fait très-bien ressortir dans la figure de cet animal (2).

George Cuvier admit les idées de son frère dans son *Règne animal* (3); il pensa, comme lui, que toute l'espèce du chien était devenue notre propriété : ce qui lui fait considérer cette conquête comme la plus singulière, la plus complète et la plus utile qui ait jamais été faite.

Desmarets, en 1820, en ne s'appuyant pas sur les particularités anatomiques du crâne, mais sur ce que chaque fois que la queue du chien offre une couleur quelconque et du blanc, c'est le blanc qui est terminal, en vint à croire que ce caractère pouvait bien être un vestige de celui de la race primitive, à peu près comme ce qu'on remarque chez nos chats et chez nos ânes. Ainsi, les chats ont toujours de petites barres sur le front et des anneaux à la queue qui trahissent le type d'où ils descendent, et les ânes ont une croix noire sur le dos, signe irrécusable de leur origine. Or le chien des Esquimaux a constamment le bout de la queue blanc, ce qui fait que Desmarets n'a pas manqué de considérer ce chien comme le plus voisin du type primitif (4).

En 1825 Meisner publia un travail sur les races primitives des mammifères domestiques (5); il y sépare ces animaux en deux groupes : ceux dont on détermine la race typique avec certitude, et ceux dont on ne connaît la souche primitive que d'une manière douteuse. Les chiens sont naturellement placés dans ce second groupe. Or il présume que tous ces animaux n'ont jamais été complétement sauvages, qu'au contraire ils se sont rapprochés spontanément de l'homme qu'ils ne haïssaient pas. Il y a de l'exagération dans cette manière de voir,

(1) *Handbuch der Naturgeschichte*, X, p. 103, 1, 1821.
(2) *Natural. libr.*, t. IX, p. 188, pl. X.
(3) *Règne anim.*, t. I, p. 152; édit. 1812.
(4) *Mammal.*, t. I, p. 190.
(5) *Ann. der alg. Schweiz. Geschel.*, t. II, 2e cah., p. 199-218.

et à moins de supposer que les animaux aient eu à l'époque dont parle Meisner, ces mœurs douces qu'on leur attribue quand l'homme jouissait encore du paradis terrestre, il n'y a pas moyen d'imaginer comment le chien se serait rapproché spontanément de l'homme. Les chiens, redevenus sauvages, devraient avoir conservé en partie ce naturel bienveillant, d'autant plus qu'ils descendent d'ancêtres déjà soumis pendant une longue suite de générations. Or cela n'est pas : il est donc plus probable que la supposition de Meisner est toute gratuite.

Reichenbach, en 1835, combina l'idée de Buffon avec celle de Desmarets; ainsi le chien de berger est pour lui la souche de nos chiens, non-seulement parce qu'il est le plus généralement répandu, qu'on le retrouve jusqu'au fond de l'Orient et de la Sibérie, mais encore parce qu'il présente souvent dans quelques contrées certaines couleurs distribuées d'après une règle fixe, savoir : un pelage noir avec du fauve vif au-dessus des yeux, autour du museau et au bout des pattes. Or, comme le même système de coloration se retrouve aussi quelquefois chez les chiens des autres races, Reichenbach croit y voir un indice de filiation, tout comme Desmarets s'était imaginé en avoir découvert un dans la coloration de la queue chez le chien des Esquimaux.

Suivant Milne-Edwards, le type du chien est inconnu de nos jours; ce type n'est, suivant lui, ni le loup, ni le chacal; il aurait été du reste fort semblable au chien-loup ou au chien de berger (1). Wagner est du même avis (2), et si parfois, dit-il, le loup et le chacal ont été apprivoisés comme le chacal l'est encore chez quelques peuples, ce n'est pas là une raison pour croire que notre chien soit ou un loup modifié, ou un produit bâtard de ces deux animaux, pas plus que le renard, car tous quatre forment quatre espèces distinctes.

Ducrotay de Blainville enfin (3), en combinant les notions fournies par l'ostéologie, l'odontographie, la paléontologie et celles résultant de ce que le chien est encore chien dans les savanes de l'Amérique, en tire la conclusion que le chien domestique forme une espèce unique, voisine du loup par l'organisation, du chacal par ses mœurs, mais ayant des caractères propres, portant physiquement sur un développement plus considérable du crâne et du front, et physiologiquement sur une aptitude toute spéciale à la domesticité et à l'éducation.

(1) *Zool. élém.*, p. 185; édit. belge.
(2) *Die Säugethiere supplem.*, t. II, p 374.
(3) *Ostéographie. Mamm.*, *g.* CANIS, p. 142.

§ 3.

Tout ce que l'on vient de lire dans le paragraphe précédent au sujet de la question que nous examinons, est conforme aux principes sur lesquels repose la notion de l'espèce. Un fait curieux à noter, c'est que les auteurs qui se sont occupés longtemps de travaux descriptifs, et qui, par conséquent, ont étudié beaucoup de faits de la nature de ceux que nous traitons ici, ont tous considéré le chien comme une espèce distincte de toutes les autres, comme l'avait fait Linné en lui donnant le nom de *canis familiaris*. Or, si ces auteurs, habitués du reste à des *recherches pratiques*, ne sont pas arrivés, en suivant une route aussi rationnelle que la leur, à indiquer la souche de nos chiens, c'est que, comme le dit Geoffroy Saint-Hilaire (1) cette souche est anéantie. A. Desmoulins se demanda comment il était possible que la souche sauvage de nos chiens domestiques eût cessé d'exister, quand nous voyons toutes les espèces sauvages de nos autres animaux domestiques (lesquels pour la plupart, eu égard à la nature de leur site natal et au petit nombre de leurs produits, n'ont jamais dû beaucoup multiplier), s'être conservées au milieu même des envahissements de la civilisation en Europe et en Asie. « Puisqu'aucun témoignage ne dépose de l'extermination d'un animal sauvage analogue au chien, comment cette espèce a-t-elle disparu à l'état sauvage? se demande-t-il. » La chose est difficile à expliquer, il est vrai, mais chaque jour l'île d'Haïti est encore témoin d'un phénomène semblable à celui qui a pu exister même avant les temps historiques. Des chiens domestiques y avaient repris la vie sauvage dans les forêts de l'île après l'arrivée des Espagnols; ces chiens pullulèrent au point de rendre leur présence intolérable; ils attaquaient les hommes et les troupeaux, ce qui fut cause que les habitants s'unirent pour les chasser. Tous les jeunes chiens furent pris afin d'être dressés, et on tua tous ceux que l'âge et un naturel intraitable rendaient complétement rebelles à toute éducation; si bien qu'à force de pourchasser ainsi ces animaux, ils sont devenus fort rares, et comme la chasse se poursuit encore, tous les chiens sauvages seront bientôt ou tués ou soumis tout comme il est arrivé pour la souche de nos chiens domestiques. Ne se peut-il pas, en effet, que les chiens sauvages aient jadis aussi incommodé les hommes

(1) *Mamm.*, par G. Saint-Hilaire et F. Cuvier, *Fasc. du chien des Esquimaux*.

par leur nombre, au point de se faire exterminer par eux? Mais dans quel lieu de la terre cela arriva-t-il? Si l'état actuel de nos connaissances n'y mettait un obstacle, la théorie de Shaw et de Martius, la paléontologie, l'histoire, la science des étymologies pourraient sans doute nous secourir ; mais la théorie de Martius, si satisfaisante quand il s'agit des végétaux, est loin de l'être autant quand il s'agit d'animaux. Cette théorie consiste à faire la statistique des variétés qui existent dans les différents endroits du globe. Or, plus un type présente de variétés dans un lieu, et plus ce lieu est, d'après Martius, éloigné de ce qu'il a nommé le *paradis de l'espèce*, c'est-à-dire, du lieu où naquit le type de l'espèce. On conçoit que plus on se rapproche du *paradis de l'espèce,* moins il y aura de variétés, puisque les conditions de vie deviendront, à mesure qu'on se rapprochera du lieu où naquit l'espèce, de plus en plus semblables à celles dans lesquelles le type fut d'abord placé. Il n'est donc pas difficile, à l'aide de cette méthode, de finir par trouver un lieu où la souche ne présentera pas de variations. Mais l'applique-t-on au chien domestique, on se voit aussitôt obligé de voir le type du chien chez chaque peuple sauvage, puisque chacun n'en possède qu'une race; car on sait que moins un peuple est civilisé, moins il possède de races de chiens.

Les Esquimaux n'ont qu'une race de chiens. D'après la théorie qui nous occupe, Desmarets aurait donc eu raison de la regarder comme la plus voisine du type. Mais le chien dut se trouver primitivement à portée de l'homme; le *paradis* de ces deux espèces dut nécessairement se trouver dans les environs du même lieu. Or ce paradis ne fut certes pas aussi voisin des régions boréales que l'est le pays des Esquimaux (1). — Les habitants de la Nouvelle-Hollande ne possèdent également qu'un chien, mais ce n'est pas plus là que chez les Esquimaux qu'il faut chercher le *paradis* de notre espèce. On voit donc par ces deux faits seuls que dans l'état actuel de nos connaissances la théorie de Martius ne saurait nous être d'aucune utilité.

La paléontologie nous sera-t-elle d'un secours plus grand? On a trouvé dans beaucoup de cavernes des ossements d'une espèce du genre *canis;* mais ces ossements, sont-ce des restes de loup, de chacal ou de mâtin? Les différences ostéologiques sont nulles entre ces trois espèces ; cela est si vrai que le célèbre *canis spelæus* n'est, suivant

(1) C'est, bien entendu, du *paradis* de Shaw que je parle, et non du *paradis terrestre*.

Cuvier, qu'un loup; et cependant quand Goldfuss le découvrit dans les cavernes de Gaylenruth pour la première fois (1), il crut bien posséder le squelette du chien primitif. Qui donc osera, après cela, décider si les autres débris trouvés depuis dans divers terrains diluviens, dans la caverne de Lunel-Viel, de Dubreuil, de Jean-Jean par Marcel de Serres, appartiennent plutôt à une espèce du genre *Chien* qu'à une autre, et cependant M. Meyer les regarde comme des ossements de *canis familiaris*. Schmerling et Boitard ont-ils été plus heureux quand ils ont regardé, le premier, comme des restes de chien domestique les débris de *canis* des cavernes de la province de Liége (2); le second, comme des restes d'épagneuls et de mâtins, les ossements fournis par les alluvions sous-volcaniques à l'abbé Croizet (3)? M. de Blainville cite de son côté dans son ostéographie, deux crânes de doguins trouvés, l'un dans un bain à Antemina, l'autre dans les tourbières de Jogogne, près de Château-Thierry; mais par cela même que ces crânes sont des crânes de doguin, ils ne sauraient nous guider en rien dans nos recherches.

La paléontologie ne donnant pas d'indication plus précise que la théorie du *paradis de l'espèce,* ayons donc recours à l'histoire.

Le premier chien dont il soit fait mention dans la Bible (4) est le chien d'Abel : ce chien gardait les troupeaux ; il resta près du cadavre de son maître après le crime de Caïn. Qui ne reconnaîtrait à ces deux faits le chien de berger? Ceux qui l'ont envisagé comme le plus voisin de la souche sauvage de nos chiens domestiques, ont donc émis une opinion très-probable. Outre ces traits, dont un loup soumis n'aurait certes pas été capable, plusieurs faits relatifs aux Égyptiens prouvent qu'eux aussi, dans l'origine, confiaient leurs troupeaux à la garde de leurs chiens. Homère dit que le chien gardait les troupeaux depuis les temps les plus reculés, et cette coutume s'est conservée chez tous ces peuples : leurs chiens d'aujourd'hui sont probablement encore semblables à ceux de cette époque. Pallas et beaucoup d'autres ont observé, en effet, que la race des chiens de berger était plus commune en Orient que les autres races.

(1) Goldf., *Nov. Act. cur.*, XI, II, p. 451, t. 54, f. 3, 4, 5. — *Loup et chien foss.*, Cuv., *Oss. foss.*, IV, p. 458, t. 37, f. 2.

(2) *Ossements fossiles de la province de Liége*, t. I.

(3) *Dict. univ. d'hist. nat.*, t. III, p. 539.

(4) *Genesis*, cap. IV.

Nous reparlerons plus loin des preuves, à l'appui de notre opinion, que l'histoire nous fournit. Abordons l'étymologie.

Bien qu'on ne puisse, en général, ajouter une foi absolue aux étymologies, en voici une que l'on doit à l'abbé Maupied, et qui semble digne d'être prise en sérieuse considération.

Le nom du chien est aussi admirable qu'il est remarquable dans les langues anciennes. En hébreu, c'est *keleb,* mot composé de la particule ka (*kemo*) qui signifie *comme,* et qui est explétive en composition, ou bien *kol* (tout), et de *leb* (cœur), le siége des affections. Le nom de chien en hébreu et en chaldéen veut donc dire *très-affectueux*. En grec le mot κυων n'est que le participe du verbe κύω (caresser); le nom du chien en grec veut donc dire *caressant*. En latin *canis* vient du verbe *caneo* (vieillir) et, par extension, être prudent. Le nom latin du chien veut donc dire *fidèle, prudent*. Le nom français *chien* vient du grec.

Ces étymologies si remarquables ne prouveraient-elles pas, pour leur part, que le chien a été de tout temps, *un animal fidèle, caressant, attaché à l'homme, et créé avec lui et pour lui?*

On a donc quelque raison de croire que c'est en Asie que fut le *paradis* de cette espèce, d'autant plus que les chiens y ont conservé leurs allures naturelles et libres. Ainsi, on les voit encore sauvages dans la plupart des villes de l'Orient, où ils offrent la plus grande analogie avec les chiens marrons de l'Amérique. On conçoit, en effet, que si de nos jours un chien doit ressembler au type de l'espèce, ce doit être celui dont la race sauvage depuis trois cents ans et au delà, vit au gré de sa nature et n'est soumise en rien aux influences modificatrices de l'homme. Pourquoi ce qui a lieu à l'égard du chat, du lapin, du cochon, du cheval et d'autres animaux domestiques encore, qui retournent à leur type primitif en redevenant sauvages, n'aurait-il pas lieu à l'égard du chien? Pourquoi s'écarterait-il de cette loi de la nature, d'après laquelle, dès que celle-ci reprend en son pouvoir ce qui a été modifié par l'homme, elle lui rend sa forme primitive et détruit l'ouvrage de ce dernier?

Seulement on remarque dans l'espèce canine un fait unique : certaines habitudes données dans l'origine aux parents, se transmettront d'une manière héréditaire à leurs descendants. Ainsi, les chiens des bords de la Magdeleine possèdent l'art inné de chasser le pécari: l'adresse du chien consiste à modérer son ardeur, à ne s'attaquer à

aucun animal en particulier, mais à tenir toute la troupe en échec. Or quelques-uns des chiens dressés à cette chasse sont redevenus sauvages, et leurs descendants savent fort bien, sans qu'on le leur ait jamais montré, comment ils doivent s'attaquer à une troupe de pécaris. Un autre chien s'élancerait tout d'abord, serait environné et bientôt dévoré, quelles que fussent sa force et son courage.

Ces chiens et ceux d'Haïti, que H. Smith a surtout fait connaître, me semblent devoir attirer une attention toute particulière, eu égard à leur ressemblance avec les autres espèces du genre. Ainsi, ils ont perdu l'habitude d'aboyer, et font entendre, quand ils chassent, une sorte de glapissement assez semblable à celui du chacal. Comme ce dernier, ils chassent en troupes nombreuses; leur structure, d'un autre côté, les rapproche du loup, et cependant, comme nous le verrons plus loin, ils diffèrent bien certainement de ces deux espèces par des caractères constants. Aussi, ai-je cru convenable de joindre à ce mémoire une copie de la seule figure du chien marron que je connaisse. Elle est tirée du dixième volume du *Naturalist's Library*, où H. Smith a décrit les chiens.

Un fait bien remarquable se présente encore chez les chiens marrons. Lorsqu'on parvient à les soumettre, ils deviennent d'excellents gardiens de troupeaux et défendent même ceux-ci contre les individus sauvages de leur propre espèce. Je ne crois pas le loup, non plus que le chacal, susceptible d'un tel fait, dont aucun auteur n'a jamais cité d'exemple chez ces deux dernières espèces.

Quoi qu'il en soit, ce chien est loin d'avoir des pariétaux qui s'écartent et se renflent autant que ceux des chiens de berger; chez lui les pariétaux tendent, au contraire, à se rapprocher, dès leur naissance, au-dessus des temporaux, ce qui rapproche le chien marron bien plus du mâtin, comme l'avait dit Cuvier, que du chien de berger, comme l'avait fait Buffon.

Ce chien, en redevenant sauvage, a du reste conservé la *cauda recurvata*, qui caractérise son espèce.

Outre ce qui précède, bien d'autres raisons pourraient encore être alléguées à l'appui de la théorie que nous admettons.

Certainement, le crâne du dogue et le crâne du lévrier diffèrent plus entre eux que ceux des deux espèces, même les plus différentes, du même genre. Ce n'est donc pas parmi les espèces sauvages du genre *Chien* qu'il faudrait chercher celles qui, par leur croisement,

auront donné des races à tête longue et effilée, ou à tête courte et arrondie. On ne trouve des formes rappelant ces dernières que dans d'autres genres : chez les martes, chez les putois, chez les chats. Mais qui oserait, dans l'état actuel de nos connaissances physiologiques, supposer que ces genres ont concouru à la formation de notre espèce de chien domestique? Qui oserait avancer aujourd'hui cette phrase de Pline : *Les Indiens font couvrir leurs chiennes par des tigres; pour cet effet, lorsqu'elles sont en chaleur, ils les attachent dans les forêts* (1)?

Il ne nous est donc possible d'admettre que ce fait : c'est que c'est à la domestication seule que nous devons attribuer les étranges modifications que nous observons dans le crâne des différentes races.

Il résulte de ce qui précède, que, dans mon opinion, le chien domestique forme une espèce particulière, distincte de toutes les autres, comme l'ont cru Linné, Cuvier et de Blainville, et qu'en outre toutes nos races dérivent d'une seule souche, anéantie maintenant à l'état sauvage, mais dont le chien marron me paraît le représentant le plus fidèle.

L'examen des autres catégories d'opinions nous confirmera de plus en plus dans celle que nous venons d'émettre.

§ 4.

EXAMEN DES OPINIONS DE LA DEUXIÈME CATÉGORIE.

Nous allons parler ici du chien domestique, non plus comme d'une espèce distincte de toutes les autres, mais comme d'une simple variété de l'une d'entre elles. Nous savons que ce fut Guldœnstadt qui imprima cette impulsion à la question, en regardant le chien comme une modification du chacal.

Examinons les faits sur lesquels on s'appuie de part et d'autre dans la discussion.

L'identité de structure et la ressemblance des mœurs sont les deux points fondamentaux de l'opinion de l'auteur de l'histoire des chacals. Or tout le monde conviendra que parce que deux espèces voisines sont identiques de structure ostéologique, ce n'est pas là une raison pour les réunir et n'en faire qu'une espèce. L'ostéologie est de bien

(1) Pline, *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. LXI.

peu d'importance quand il s'agit de différencier zoologiquement les espèces. Si Guldœnstadt avait comparé le volume des dents tuberculeuses supérieures à celui de la carnassière contiguë chez le chien et chez le chacal, il eût trouvé que, sous le rapport du volume, la carnassière l'emporte sur les tuberculeuses chez le chacal bien plus que chez le chien domestique (1), caractère suffisant pour différencier spécifiquement ces deux animaux.

La ressemblance des deux squelettes, le rapport de longueur des intestins, n'ont aucune importance, comparés au caractère tiré de la dentition.

Ensuite, quoi qu'en dise Guldœnstadt, le chacal n'a pas la queue recourbée du chien, et ce dernier n'a pas la mauvaise odeur du premier. Il suffirait, en effet, d'après G. Saint-Hilaire (2), d'un chacal pour *empoisonner* une maison entière. Pallas (3) et Frisch (4) adoptèrent ou au moins émirent sur l'origine du chien domestique la même opinion que Guldœnstadt. Nous verrons plus tard comment Pallas modifia sa manière de voir.

La nature, ne l'oublions jamais, reprend toujours ses droits dès qu'on la laisse agir en liberté sur les produits modifiés par l'homme : nos porcs redeviennent des sangliers si on les abandonne à eux-mêmes dans les forêts ; pourquoi nos chiens ne redeviendraient-ils pas des chacals, s'ils n'en étaient radicalement distincts ?

Zimmerman connaissait l'opinion précédente ; il connaissait celle de Buffon : il n'adopta ni l'une ni l'autre. Il voulut faire du loup la souche de nos chiens (5), opinion fort ancienne, et qu'on trouve déjà dans Aristote et dans Pline (6). Et cependant, tout ancienne qu'elle est, aucun de ces auteurs n'a jamais cité du loup, des actes de dévouement et de fidélité comme on en cite du chien.

Adoptons un instant la manière de voir de Zimmerman, et figurons-nous l'homme seul, sans ami, sans soutien, sans vêtement, sans la fourrure d'un animal pour abriter sa peau nue contre l'ardeur du

(1) D. de Blainv., *Ostéog. Mamm.*, *g.* CANIS.

(2) G. Saint-Hil., et F. Cuv., *Hist. des mamm.*, *Fasc. du chacal.*

(3) *Observations sur la formation des montagnes*, p. 15, note. Paris, 1779.

(4) *Naturfosscher*, 1775, Band VII, p. 52.

(5) *Zoologie géographique*. Leipzig, 1778.

(6) Pline, *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. LXI.

soleil ou les intempéries des saisons ; figurons-nous l'homme ayant ainsi à lutter contre toute la création. Son premier soin a dû être d'appeler à son aide quelques-uns des animaux ; il a dû se concilier évidemment par la douceur et les caresses, ceux qui étaient capables de s'attacher et d'obéir, afin de les opposer aux autres ; il a dû, en un mot, se donner le chien pour compagnon, pour allié. Suivant Zimmerman au contraire, c'est à un animal au regard oblique et féroce, à la gueule entr'ouverte et laissant voir de longues dents aiguës, c'est au loup, en un mot, que l'homme se serait adressé pour en faire son compagnon, son défenseur, son ami ; c'est à lui qu'il se serait associé pour étendre ses conquêtes, pour se mettre en sûreté contre les animaux féroces, pour sortir enfin de l'état de nature où notre espèce se trouvait.

En supposant que le loup ait été véritablement cet allié, que de déceptions ont dû bientôt dégoûter l'homme d'une pareille association! Croit-on que le naturel du loup ne fût pas revenu instantanément à la vue du gibier blessé par la flèche de l'homme? croit-on que, dans ce cas, il eût été assez bénévole pour ne pas s'enfuir dans les forêts avec sa proie ?

Que de mécomptes les premiers pasteurs auraient dû nécessairement éprouver, s'ils avaient confié la garde de leurs troupeaux à des loups apprivoisés ! Et, en l'absence même d'autres raisons, ne suffirait-il pas du simple bon sens pour voir tout autre chose qu'un loup soumis dans ce noble animal qui, seul, s'associe volontairement à toutes les conditions humaines, et dont l'éducation a dû être pour l'homme le premier art ?

Un fait auquel on n'a pas assez réfléchi, c'est qu'à l'époque du rut, jamais loup n'embaucha de chien, comme font d'autres animaux sauvages à l'égard des individus domestiques de leur espèce. Souvent, au temps des amours, nos canards suivent des canards sauvages, nos pigeons suivent des bisets, pour ne revenir qu'après plusieurs mois d'absence. Dans les plaines de l'Asie et de l'Amérique, les cavales sont embauchées bien souvent par des chevaux sauvages, et dans tous les lieux où existent des chiens redevenus sauvages, on a des exemples du même fait. Pourquoi, si le loup est un chien sauvage, ne fait-il pas comme les animaux précités? Pourquoi le loup n'embauche-t-il pas quelquefois de nos chiens, comme font les chiens redevenus sauvages de l'Amérique et de l'Asie?

Chez tous les peuples et dans tous les pays, un loup soumis n'aurait pas été, dès l'origine, considéré comme l'emblème de la fidélité.

Tous les livres qui nous ont transmis la description de quelques scènes de la vie domestique de l'antiquité, nous ont conservé des exemples de la fidélité du chien. N'avons-nous pas vu que lorsque Caïn eut tué Abel, le corps de celui-ci fut défendu par le chien, gardien de son troupeau, contre les bêtes féroces et contre les oiseaux de proie (1)? Un passage du livre de Job (2) exprime clairement l'usage du chien : *Quorum non dignabar patres ponere cum canibus gregis mei;* et l'histoire de Tobie partant avec l'ange, nous montre le chien comme un animal de famille; car son chien l'accompagna jusqu'à son retour, et le fidèle animal, dit le même livre, marchait devant eux, et remuait la queue en les précédant comme un courrier (3).

Les Égyptiens possédaient le chien dès la plus haute antiquité, et chez eux aussi cet animal était le symbole de la vigilance et de la fidélité; on l'employait à la garde des maisons, comme nous l'apprend Moïse dans l'*Exode*, quand il dit : « Tandis que tant « de peuples sortirent de l'Égypte et passèrent la mer Rouge, il n'y « eut pas un seul chien qui fit entendre sa voix au milieu de cette « nuit. »

On ne trouve rien dans les livres saints qui nous apprenne si les Israélites se servaient ou non du chien à la chasse. Quoi qu'il en soit, c'était un animal si précieux, qu'il était expressément défendu par le Deutéronome, de l'offrir en sacrifice à Dieu, comme nous le savons par Moïse et par Isaïe (4).

Hérodote nous apprend que chez les Égyptiens, le chien était encore bien plus sacré que le chat, puisque la ville de Babaste seule était consacrée aux chats, tandis que toute l'Égypte l'était aux chiens (5). On rapporte que les Égyptiens, qui ne se rasaient que les sourcils à la mort d'un chat, se rasaient la tête entière quand un chien mourait.

Auraient-ils fait un tel sacrifice pour honorer un animal qu'ils eussent soupçonné capable de décimer les troupeaux confiés à sa garde? Mais on conçoit qu'ils aient montré cette reconnaissance pour

(1) *Genesis*, cap. IV.
(2) Job, cap. XXX, v. 1.
(3) Tobie, cap. VI, v. 1.
(4) Isaïe, cap. LXVI, v. 3.
(5) Liv. II, Euterp. XXIV.

un animal qui, s'offrant à eux pour ainsi dire de lui-même, les avait secourus quand ils étaient attaqués. Aussi, Anubis était-il un dieu fort vénéré, bien qu'il perdît beaucoup de son crédit, comme le rapporte Plutarque : lorsque Cambyse tua le bœuf Apis, pas un animal ne se permit d'en manger, tant était grand le respect pour Apis; le chien fut moins scrupuleux, et mangea du dieu (1).

Dans l'origine, les dieux, l'homme et le chien, étaient confondus chez les Grecs dans un même mythe. Chez cette nation, les héros mythologiques ont été en même temps d'intrépides chasseurs. Déjà même à cette époque le chien servait à chasser le renard comme le prouve le chien Lalops de Céphale, qui fut changé en pierre au moment d'atteindre le fameux Alopex, envoyé par Thémis afin de porter la désolation dans les environs de Thèbes.

On réunissait déjà à ces époques reculées un grand nombre de chiens en meute, lorsqu'il s'agissait de détruire quelque animal nuisible ou formidable (2). La triste fin d'Actéon, le plus distingué des élèves de Chiron, le prouve assez clairement.

Avant d'abandonner les mythologues, n'oublions pas le chien du Zodiaque : Mœra, la chienne d'Icarius, fut placée au ciel parce que allant gémir sans cesse à l'endroit où se trouvait enterré le corps de son maître, elle découvrit à la fille de celui-ci que son père avait été assassiné par les habitants de l'Attique. On voit que déjà le chien était arrivé à ce degré d'attachement pour l'homme dont on a cité tant de traits.

Toutes les fois qu'Homère parle du chien, il n'oublie jamais de nous le montrer comme le fidèle compagnon de l'homme, comme le gardien de ses troupeaux, et, dans son premier livre de l'*Iliade,* en nous décrivant les effets de la peste qu'Apollon envoya dans le camp des Grecs, il ne manque pas de dire que les chiens et les hommes en étaient également frappés. D'autres passages pourraient être cités encore, parmi lesquels nous choisirons celui où Homère met en scène le chien Argus, mourant de joie en reconnaissant le premier son maître Ulysse, de retour de son long voyage.

Homère met même jusqu'à un certain point sur la trace du type : il distingue fort bien, dans plusieurs endroits, le loup, le renard, le

(1) Voltaire, *Dict. encyclop.*, art. CHIEN.

(2) Homère, *Iliade,* ch. x.

chacal (qu'il nomme θὸς) et le chien ; il indique clairement que le chien était sauvage aux environs de Troie, car ses héros menacent souvent dans leurs discours leurs ennemis de devenir la proie des chiens. A peine en est-on aux premiers vers de l'*Iliade,* qu'on voit déjà déplorer la quantité de héros qui vont servir de pâture aux chiens et aux oiseaux de proie, tandis qu'ils sont gisants dans les plaines de Troie.

Enfin, partout le chien se retrouve comme emblème de la fidélité et de l'amitié. Les dieux Lares des Latins étaient représentés sous la forme de deux jeunes gens accompagnés d'un chien au repos ; il se retrouve partout, soit en peinture, soit en plastique, soit en glyptique et jusque chez les Chinois, chez qui le chien a servi de modèle à l'un des caractères figuratifs les plus anciens de leur écriture, de même que chez les Égyptiens où il faisait partie des signes hiéroglyphiques : parmi ces signes, Rosellini reconnut parfaitement le mâtin et le lévrier, tout comme on reconnut le chien à sa queue recourbée parmi les caractères figuratifs de la Chine.

Souvent le limier orne les vases étrusques, les bas-reliefs et les médailles de Pompéi, et la mosaïque romaine offre de fréquentes représentations de chiens fort reconnaissables à leur queue. Les enfants eux-mêmes savent que dès la fondation de Rome les Latins ne confondaient pas la louve avec la chienne; ce qui nous démontre, du reste, que le chien n'est pas un loup modifié ; autrement, il n'eût jamais été cité dans les plus anciens monuments des peuples, comme le compagnon et le gardien de l'homme. L'histoire nous aurait en outre laissé des preuves d'un autre genre encore. Si les chiens étaient des loups, nous retrouverions dans les naturalistes anciens, dans les poëtes, des faits qui prouveraient que de temps à autre on a cherché à retremper la race au moyen des loups des forêts.

Et cependant, malgré toutes ces raisons, Diana (1), Jester (2), Pallas (3) et Willdung, en 1795 (4), furent de l'avis de Zimmerman, ainsi que Pennant (5), Gotz (6), et une encyclopédie allemande le furent plus tard encore (7).

(1) Diana, *Eine angenehm Unterhaltungschrift für Jager.* Leipzig, 1795, s. 111.
(2) Jester, *Uber die Kleine Jagd,* VI, 50.
(3) Pallas, *Nordische Beitrage,* I, 153, 155.
(4) *V.* Wildungens, *Taschenbuch,* 1795, s. 58.
(5) Pennant, *Synopsis of Quadrupeds,* p. 144.
(6) Gotzes, *Europaïsche Fauna,* I, 135.
(7) *Teutsche Encyclopädie,* XVI, 381.

En 1815, Tilésius (1) reproduisit la doctrine de Guldœnstadt : nous pensons nous en être assez occupé pour n'avoir plus besoin d'y revenir. Rüppel rapporta de ses voyages dans le nord de l'Afrique, un chacal, nommé par F. Cuvier *canis anthus* (2). Le professeur Cretzschmer le donna pour type de nos chiens, parce qu'ayant comparé quelques sculptures et quelques peintures égyptiennes, ainsi qu'un crâne de chien trouvé dans les catacombes aux différentes parties du *canis anthus*, il ne trouva, dit-il, aucune différence entre ces débris égyptiens et l'animal découvert par Rüppel. Cette doctrine resta sans écho (3).

Hogdson résidait en 1833 au centre de l'Asie, où existent encore à l'état sauvage beaucoup de plantes et d'animaux dont nous nous servons. Il y découvrit une nouvelle espèce du genre *canis* à laquelle il donna le nom de *canis primævus* (chien primitif), parce qu'il le regarda comme la souche de nos chiens (4).

Cet animal est intermédiaire, pour la taille, entre le loup et le chacal ; il rappelle le chien par sa physionomie, bien qu'il ressemble davantage au chacal par ses formes, et que son museau soit plus allongé que celui de la plupart de nos races domestiques. En outre, il a toujours le bout de la queue noire, tandis que le reste est de couleur pâle ; son *cæcum* est infiniment plus court que celui du chien, animal dont il diffère bien davantage encore par une tuberculeuse de moins à la mâchoire supérieure (5).

Ce dernier caractère suffit à lui seul pour ne pas insister plus longtemps sur la supposition de Hogdson.

Bell, en 1837, partagea les opinions de Zimmerman (6), et enchérit de beaucoup sur elles dans les inductions qu'il en tira. Pour déterminer le type sauvage d'un animal domestique, il faut, dit-il, observer l'animal sauvage qui se rapproche le plus des descendants de l'animal domestique qui aurait vécu à l'état sauvage depuis plusieurs générations consécutives. Jusqu'ici tout est bien ; mais il en vient bientôt à

(1) *Nova Acta*, cur. XI, p. 393.

(2) Cretzschm. dans Rüpp., *Zool. All.*, p. 44, f. 17.

(3) Fisch., *Syn. Mamm.*, p. 181, 5.

(4) *Asiat. Research.*, t. XVIII, p. 221, proceed. 1833, p. III.

(5) *Ostéog. Mamm.*, *g.* CANIS. E. C. PRIMÆVUS, II.

(6) *History of Britisch Quadrupeds*, THE DOG.

conclure de ce que le loup est l'animal qui ressemble le plus au chien marron, que les deux espèces sont identiques. Si cela était vrai, il y aurait plus que de la ressemblance entre le loup et le chien marron : il y aurait identité. Or la queue recourbée et la manière de chasser des chiens marrons constituent deux différences fondamentales entre le loup et le chien redevenu sauvage. Si celles-là ne suffisaient pas, on pourrait y ajouter, ainsi que l'avance d'Azara, que les chiens marrons savent fort bien se creuser des terriers, chose que ne font jamais les loups.

Après avoir énoncé les ressemblances extérieures, Bell passe au squelette qui, d'après lui, ne diffère en rien chez les deux animaux en question. Or, cela fût-il vrai, est-ce une raison de conclure à l'identité des deux espèces? Parce que deux espèces ont une partie semblable, ces deux espèces sont-elles identiques? Pour ceux, au reste, que cette raison ne satisferait pas, nous ajouterons que la ressemblance des deux squelettes est loin d'être aussi grande que le dit Bell; car Marcel de Serres a prouvé que l'orbite est beaucoup plus grande chez les chiens que chez les loups (1), et Cuvier a fait voir que ces mêmes orbites sont plus rapprochées chez les premiers que chez les derniers (2).

Bell, pour appuyer sa doctrine, cherche d'autres preuves dans l'accouplement du loup et du chien, dans la durée de la gestation, dans la grande affection que le loup apprivoisé a pour l'homme, et enfin dans ce que le chien des peuplades sauvages ressemble encore beaucoup au loup. Pour ce qui est de l'accouplement fécond entre les deux espèces, nous en reparlerons à propos des expériences de Hunter; et, quant à la gestation, nous savons qu'elle est radicalement différente pour la durée chez ces deux animaux. On sait encore à quoi s'en tenir sur la grande affection du loup apprivoisé pour son maître ; et si le chien, enfin, se rapproche d'autant plus du loup qu'il est plus complétement soustrait à toute influence de la civilisation, comment se fait-il que les chiens des États mahométans rôdent, d'après leur seule volonté, dans les rues des cités, et que les chiens des *Pampas* de l'Amérique chassent en troupes dans les plaines, au

(1) *Obs. sur les car. dist. du chien, du loup et du renard.* (*Bibliothèque univers. de Genève*, 1835, t. LVIII, p. 230.)

(2) G. Cuvier, *Oss. foss.*, *g.* CHIEN, t. IV. — F. Cuvier, *Mém. du Mus.*, t. XVIII, p. 333.

lieu d'aller, les uns et les autres, se réfugier au fond des taillis les plus épais ?

Quand les navigateurs ont découvert les différentes parties habitées du globe, ils y ont trouvé le chien partout en compagnie de l'homme ; certes, si Bell a raison, le loup aura dû se trouver à l'état sauvage chez tous ces peuples. Or le loup n'a jamais été trouvé au sud de l'équateur, tandis que le chien s'y est trouvé en abondance.

Je crois donc pouvoir terminer ce paragraphe en faisant observer que Bell, non plus que ses prédécesseurs qui ont avant lui cherché le type du chien parmi les espèces vivantes, n'est arrivé à la solution du problème.

§ 5.

EXAMEN DES OPINIONS DE LA TROISIÈME CATÉGORIE.

Il nous reste encore à examiner ces théories d'après lesquelles le chien ne serait ni une variété, ni une espèce distincte, mais un *métis fécond*. C'est admettre, comme on le voit, la formation d'espèces nouvelles ou intermédiaires par le croisement des espèces voisines.

Nous avons dit qu'Erxleben imprima cette direction à la question, en laissant entrevoir la possibilité du fait. En 1797 vint Blumenbach, qui transforma le doute en certitude. Suivant lui (1), il y a impossibilité à ce que le basset et le lévrier aient une même origine ; suivant lui, ces animaux montrent une conformation trop particulière, trop bien adaptée à certaines fins, pour que l'on puisse considérer cette conformation comme la conséquence fortuite d'une simple dégénération : d'où la conclusion immédiate énoncée tout à l'heure. Cela n'était pas neuf à cette époque, et se trouvait tout entier dans Voltaire (2) : « Comment imaginer, » dit-il en effet, « qu'un lévrier vienne origi- « nairement d'un barbet ? Il n'en a ni le poil, ni les jambes, ni le cor- « sage, ni la tête, ni les oreilles, ni la voix, ni l'odorat, ni l'instinct. « Un homme qui n'aurait vu, » continue-t-il, « que des barbets ou « des épagneuls, et qui verrait un lévrier pour la première fois, le « prendrait plutôt pour un petit cheval nain que pour un animal de « la race épagneule. » Et il ajoute : « Il est bien vraisemblable que

(1) *Abbild. Naturhist. Gegenst. herausgeg.* von Blum.

(2) Voltaire, *Dict. philos.*, article CHIEN.

« chaque race fut toujours ce qu'elle est, sauf le mélange de quelques-
« unes en petit nombre. »

Certes, aucune espèce sauvage du genre *Chien* ne se montre à nous avec les formes de l'épagneul, du barbet, du lévrier; en supposant que dans l'origine ces races aient été des espèces distinctes entre elles, il faudra rechercher non-seulement ces trois types à l'état sauvage, mais encore ceux du dogue, ceux du basset, ceux d'une cinquantaine d'autres races encore. Personne, je crois, ne s'aviserait aujourd'hui de faire une pareille recherche; chacun sait bien qu'elle serait vaine. Quoi qu'il en soit, il me paraît bien plus rationnel d'admettre la perte d'une seule souche que celle de cinquante, perte qui a dû nécessairement avoir lieu si, primitivement, chaque race était une espèce distincte; ce qui, du reste, me paraît ne pouvoir être, puisque toutes les races produisent facilement entre elles, de façon même à créer ainsi de nouvelles races fécondes indéfiniment à leur tour. Qu'arriverait-il, en effet, si primitivement les races étaient spécifiquement distinctes? C'est que beaucoup de nos races d'aujourd'hui étant incontestablement le produit de croisements de races diverses entre elles, devraient chaque jour s'éteindre, puisqu'elles ne seraient, en définitive, que de simples *métis*. Or il est incontestable que toutes les races de chiens se propagent, qu'il n'existe pas d'obstacle à leur reproduction, même dans le cas où le croisement a lieu entre les plus dissemblables; et à moins qu'on ne veuille supposer qu'il y a, pour le chien, une exception à la règle à laquelle obéit le reste des êtres organisés, il n'y a pas moyen de douter de l'unité de l'espèce canine.

Ne trouve-t-on pas, au reste, du basset au lévrier tous les passages intermédiaires? Les différences qui existent entre ces deux animaux sont donc bien atténuées.

Peut-être, l'idée que le chien n'a pas une souche unique, fut-elle suggérée à Blumembach par les expériences que faisait Hunter à cette époque (1)?

Hunter, d'après ses expériences et d'après celles de Buffon, avait avancé que le loup, le chien et le chacal ne formaient qu'une seule et même espèce, parce que ces animaux produisent entre eux des métis plus ou moins féconds. Il est fâcheux que jusqu'à ce jour toutes ces histoires de métis féconds se bornent à ceci : que le métis d'une

(1) *Philos. trans.*, an. 1787, t. LXXVII, p. 253 et suiv.

chienne et d'un loup a produit soit avec une louve, soit avec un loup. Il en est de même pour les produits de chiens et de chacals. Ce qu'il faut remarquer dans ces expériences, c'est que ce ne sont pas les métis entre eux que l'on croise, mais qu'à l'un d'eux on unit un des deux types d'où ils proviennent. Ainsi, l'exemple que Hunter cite comme le plus propre à prouver l'identité des trois espèces, consiste dans le fait expliqué dans l'épitaphe suivante :

Here lies Lupa.

Whore greand-mother was a wolf;
Whon father and greand-father
Were dogs, and whore mother
Was half-wolf and half-dog.

(She died on the 16th of october 1782, aged 12 years.)

Ceci n'est que la confirmation de ce que j'avançais tout à l'heure. Je le répète, les expériences manquent, et celles faites au Jardin des Plantes, il y a quelques années, ne me semblent pas plus concluantes que les autres, bien que, si je ne me trompe, les métis du loup et du chien y auraient été féconds entre eux pendant sept générations; car on ne peut rien conclure de bien positif d'expériences qui n'ont eu de succès qu'à force de peines et de soins. Que seraient devenus ces métis livrés à eux-mêmes?

Hunter, pour établir l'identité de ces trois espèces, s'était encore appuyé sur la durée de leur gestation qui est, suivant lui, la même. Il est reconnu aujourd'hui que la chienne ne porte jamais moins de soixante jours, la louve jamais moins de soixante-cinq, et le chacal jamais plus de cinquante-neuf, ce qui signale évidemment une différence fondamentale entre ces trois espèces.

Au commencement de ce siècle parurent quelques œuvres posthumes de Hermann (1); on y trouve ses opinions sur l'origine du chien. Il est tellement persuadé que les différentes races ont chacune une souche distincte, qu'il cherche même à rapprocher des espèces encore sauvages aujourd'hui, les races décrites par Buffon. C'est là l'origine de cette supposition, que le chien de chaque peuple provient du chien qui vit à l'état sauvage dans le pays de ce peuple. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

(1) *Observ. zool.* (edid. fr. Hanimer), 104, p. 26.

Pallas s'est occupé à plusieurs reprises de l'origine du chien : d'abord il le regarda comme provenant du chacal (1), puis comme un métis du loup (2), puis comme un métis du *canis lycaon* (3), du renard et du chacal (4), puis enfin il publia sa dernière pensée sur ce sujet dans sa Zoologie de la Russie asiatique. Cette pensée se trouve exprimée dans deux endroits différents de cet ouvrage. Ainsi, à propos du chacal, il dit qu'il est certain que cet animal est la souche de nos chiens, mais que c'est par son croisement avec d'autres espèces du genre, et entre autres par celui du loup, de la hyène et même du renard, qu'il a contribué à la production du chien et de ses nombreuses races (5). Il dit la même chose quand il parle du chien, et il ajoute que s'il en est ainsi, on ne doit pas, comme l'avait fait Linné, le placer au rang des espèces, mais bien au rang des variétés. Il avoue cependant ne point l'avoir fait, trouvant qu'il était trop difficile d'assigner un rang à cette variété (6).

Jamais aucune observation n'a constaté que le chacal se soit uni au renard ou à la hyène, et les expériences ont si peu confirmé tous ces faits avancés par Pallas, qu'on se voit forcé de les regarder comme purement hypothétiques, quel que soit le génie de celui qui les a avancés.

Harlan adopta cette théorie tout entière dans sa *Fauna Americana* (7); il y ajouta même : qu'un hybride étant produit, celui-ci devait produire un grand nombre de variétés en s'unissant aux espèces typiques. Or, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas là le moyen d'obtenir des variétés, mais bien de faire retourner les descendants du métis à l'un ou à l'autre des types qui l'aura formé.

Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (8), se fondant d'une part sur ce que les chacals vivent par troupes, ne fuient ni la présence de l'homme ni ses habitations, et sont encore aujourd'hui fort répandus près de ce centre, où l'on s'accorde à placer le berceau de la civilisation humaine;

(1) *Nordische Beitrage*, I, 153-155.
(2) *Ibid.*, V, 254.
(3) *Ibid.*, I, 154.
(4) Pallas, *Spicilegia Zoologica, Fascic.* II
(5) *Zoograph. Rosso-Asiatica*, t. I, p. 40; 1811.
(6) *Loc. cit.*, p. 58.
(7) *Fauna Americana*, p. 76.
(8) *Encyclopédie nouvelle*, de Leroux; 1838, 28e liv., p. 373.

et, d'autre part, sur ce que le chien des peuples restés encore à l'état sauvage a conservé les caractères du loup, sa physionomie, son allure, ses formes, admet que c'est à ces deux espèces que nous devons le plus fidèle de nos animaux domestiques.

Bechstein (1) partageait aussi ces idées au commencement de ce siècle; elles furent encore adoptées en 1842 par M. le baron de Selys-Longchamps (2).

§ 6.

Desmoulins envoya, le 9 août 1823, une note à la Société philomatique, dans laquelle il développait la supposition de Hermann, dont nous avons parlé précédemment. Cette note fut reproduite, pour ainsi dire en entier, la même année, dans un article du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (3). La voici en substance : « Il existait des chiens domestiques en Amérique et dans la Nouvelle-Hollande avant la découverte de ces pays par les Européens; on y trouvait en même temps des chiens sauvages : d'où résulte qu'ils devaient être indigènes. Ces chiens étaient muets, moins dociles que les nôtres, avaient l'air très-sauvage (*brutissimo*), comme dit Pierre Martire (4); au reste on y voyait des races de toute nature et de toute couleur de poil, dit Oviedo (5). Une espèce, entre autres, habitait une petite île voisine de la côte de Cumana et vivait de canards et de capromys (6). Cette espèce est le chien des bois (*C. Thous.* L.): d'où l'on doit conclure, continue-t-il, que les variétés si nombreuses de chiens doivent être rattachées, chacune dans sa contrée, à diverses espèces sauvages de ces contrées. Les migrations, à la suite des peuples, de chacune de ces espèces, les croisements qui en seraient résultés et enfin les influences du climat et du régime auraient encore, suivant lui, achevé d'amener les diversités si nombreuses que nous voyons chez ces animaux. »

H. Smith, qui partagea cette doctrine, enchérit beaucoup sur Desmoulins dans les inductions qu'il en tira. Il étudia le genre *Chien*

(1) *Gemeinnützig. Naturgesch. Deutsch.*, t. I, p. 546.
(2) *Faune Belge*, p. 41.
(3) *Dictionn. class. d'hist. natur.*, t. IV, p. 3; 1828.
(4) *Raccolta da Ramusio*, t. III, lib. XII.
(5) *Ibid.*, t. III, lib. XII-XIII.
(6) *Histoire nat. de la Caroline*, t. II, pl. 79.

avec un soin tout particulier. Il en décrivit une cinquantaine d'espèces (1), qu'il groupa selon les pays : chaque peuple eut son espèce, qu'il s'était soumise, et que les migrations modifièrent par le contact avec les espèces des autres peuples.

« Dans le Nord, dit-il, tous les chiens ressemblent à des loups; dans l'Orient, tous les lévriers ressemblent à des dholes. » Il rapproche ainsi, autant qu'il le peut, chaque race domestique des espèces sauvages de ce pays. Seulement il ne cherche pas même à le faire, ni pour l'épagneul, ni pour le barbet, ni pour le bichon.

Si réellement tant d'espèces existent parmi nos races, comment se fait-il qu'au milieu des formes les plus diverses, des couleurs les plus opposées, des tailles les plus différentes, certains caractères se retrouvent chez toutes les races? Pourquoi toutes les races ont-elles la queue recourbée, et pourquoi les particularités observées par Desmarets et par Reichenbach, relatives à la coloration, se retrouvent-elles chez toutes les races, si ce n'est parce qu'une certaine unité (qui n'est autre que l'unité d'espèce) relie toutes ces variétés entre elles?

H. Smith, pour appuyer sa théorie, ajoute que ni le climat, ni la nourriture ne sauraient influer, soit sur la forme du museau, soit sur la convexité plus ou moins grande du front, soit sur la forme des oreilles, pas plus que sur la longueur ou sur la brièveté des jambes, pas plus que sur la taille.

Non, toutes ces causes prises isolément ne pourraient amener de modifications bien profondes sur ces différentes parties de l'animal; mais réunies et combinées avec discernement par l'homme, elles gagnent en puissance et agissent avec bien plus de force que si la nature agissait seule au moyen des mêmes modificateurs pris isolément.

Ehrenberg (2) est du même avis que H. Smith; il donne à l'appui de son opinion ce qu'il observa dans ses voyages à travers les pays que parcourt le Nil. Ainsi, il regarde le chien domestique de la basse Égypte comme le descendant d'un loup du pays, qu'il a nommé *canis lupaster;* et le *canis sabbar,* chacal qu'il découvrit en Nubie, est pour lui la souche du chien de ce pays.

Il faudrait, pour qu'il fût possible de juger du fait avancé par

(1) *Natur. lib. Dogs,* t. IX, introduct.

(2) *Symbolæ physicæ.* Mamm. II.

Ehrenberg, voir des individus sauvages et domestiques des prétendues espèces dont il parle. Nous serions bien plutôt porté à croire que son *canis lupaster* et que son *canis sabbar* ne sont que des chiens marrons.

§ 7.

Dans la crainte de ne point exposer clairement la théorie de Boitard sur ce sujet, je vais le laisser parler lui-même (1).

« Je crois fermement que le mâtin, le dogue, le loup et le chacal « ne forment qu'une espèce, que chacun d'eux est un chef ou type de « race, et que chacune de ces races a fourni, soit par sa propre mo- « dification, soit par le croisement, ce grand nombre de variétés et « de prétendues espèces qui peuplent aujourd'hui la terre.

« Il s'agit de savoir si le chien domestique vient originairement « d'une espèce perdue, ou du loup, ou du jackal, ou d'un type uni- « que, ou enfin de plusieurs espèces qui se seraient croisées entre elles.

« Pour arriver à une solution suffisante, il faut d'abord se poser « cette question : Existait-il, avant la domesticité du premier chien « que l'homme s'est attaché, plusieurs variétés de chiens identiques « avec les variétés que nous appelons domestiques? La paléontologie « nous apprend qu'avant que l'homme parût sur la terre, il existait « une douzaine d'espèces ou variétés de chiens, dont quelques-unes « correspondent avec nos variétés du chien. Nous en pouvons déjà « conclure que ces variétés ayant eu leur type à ces époques reculées, « ne viennent ni d'un loup, ni d'un chacal perfectionnés ou modifiés « par la domesticité ; et de ce fait, nous pouvons, par analogie, « déduire les mêmes conséquences pour quelques autres variétés très- « tranchées. Le chien domestique n'appartient donc pas à un type « unique. S'il y a eu plusieurs types dans les temps antédiluviens, « pourquoi les variétés qui ont paru depuis sa servitude n'auraient- « elles pas eu une origine semblable par le croisement avec le loup, « le chacal et toutes les variétés qu'on nomme aujourd'hui espèces? »

La conclusion de ce qui précède est, toujours suivant Boitard, que : « les nombreuses variétés du chien domestique viennent : 1° du croi- sement de celui-ci avec des chiens sauvages; 2° des soins que l'homme s'est donnés pour croiser ces premières variétés entre elles;

(1) *Dict. univ. d'hist. natur.*, t. III, p. 538 et suiv.

3° du climat. » Boitard croit en outre que « les chiens domestiques et les chiens sauvages ne forment qu'une seule et même espèce. »

Ce qui précède étant posé, il ajoute enfin : « Cette opinion nous « mène à la facile solution d'un problème qui, jusqu'à présent, a « fort embarrassé les naturalistes et dont ils se sont beaucoup occu- « pés (1). »

Je doute que les faits avancés par l'auteur de ces opinions soient bien réellement de nature à permettre de regarder le problème comme résolu.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur ces conclusions; elles ne me semblent pas susceptibles d'un grand retentissement.

L'examen des théories sur l'origine du chien se termine ici.

Dans ce qui précède, j'ai essayé de prouver que le chien forme une espèce particulière qu'on ne doit considérer, ni comme appartenant à une espèce sauvage connue, qui aurait été modifiée, ni enfin comme un métis fécond.

Je finirai cette digression en faisant remarquer toutefois que dans l'état actuel de la science il ne nous est pas possible d'affirmer que jamais des métis ne puissent se propager indéfiniment, au moins *sous l'influence de l'homme :* ce qui, en tout cas, ne prouverait absolument rien contre la stabilité des espèces vivant à l'état de nature.

(1) *Dict. univ. d'hist. natur.*, t. III, p. 539.

TROISIÈME SECTION.

DESCRIPTION DES RACES ET DES VARIÉTÉS PRINCIPALES DU CHIEN DOMESTIQUE.

§ 1.

Aucune espèce n'est aussi sujette à éprouver des variations que celle du chien domestique; c'est au point que des variétés diffèrent plus entre elles, que des espèces regardées comme distinctes, pour la taille, le volume, la forme des oreilles et de la queue, le nombre des vertèbres caudales qui, suivant les races, varie depuis seize jusqu'à vingt et un et même vingt-deux. Quelques races ont aux pieds de derrière un doigt additionnel, et beaucoup de chiens ont une fausse-molaire de plus, placée tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; le pelage présente de très-grandes différences. Ces variétés ont eu d'abord une relation avec le climat, mais sont devenues permanentes aujourd'hui au point de se perpétuer sans s'altérer. A ces modifications, l'homme a joint celles qu'on peut obtenir chez un animal domestique qui fait aussi complétement abnégation de sa propre volonté que le chien. Que l'on s'imagine en outre tout ce que peut produire le croisement chez de semblables variétés, et l'on concevra ce que le chien est devenu dans les mains de l'homme. Dès les premiers temps on aura observé que tel chien était plus propre à certains usages qu'à d'autres, on l'y aura entièrement consacré, lui et ses descendants, on aura usé de tous les moyens pour conserver cette race pure et même pour la rendre meilleure en la croisant toujours avec des individus qui excellaient dans le même genre de services; de cette manière, une variété primitive sera devenue variété héréditaire, ou race.

C'est ici le lieu de faire mention de la théorie de Buffon sur la formation des races. « Si, dit-il, afin d'obtenir une race qui possède d'excellentes qualités, l'on cherche à réunir constamment entre eux les descendants de deux individus que l'on aura réunis primitivement, et qui avaient les qualités convenables, ces qualités se perdront par la raison que ce sont constamment des individus de la même parenté que l'on aura réunis. » Or c'est à une cause tout autre qu'il faut attribuer les dégénérations que l'on observe parfois en pareil cas : à quelque vice héréditaire.

C'est par les différents moyens que nous venons d'indiquer que les races dont nous allons parler ont été obtenues.

Nous avons vu qu'il n'est parlé du chien autrement que comme gardien de troupeaux dans ce que nous regardons comme les plus anciens monuments historiques : ce qui peut faire supposer qu'une seule race existait alors.

Au temps de Xénophon (quatre siècles avant notre ère), on n'en comptait encore que deux races : les castorides, parce qu'ils provenaient du chien de Castor, et les vulpides, parce qu'on les croyait obtenus par le croisement du chien et du renard (1).

Au temps d'Aristote on connaissait trois races de chiens (2) : les molosses, les chiens de Laconie et ceux de Malte, que Virgile mentionne aussi dans les *Géorgiques* (3), en y ajoutant un chien amycléen ; celui-ci paraît n'être cependant que le chien de Laconie cité par Horace, qui parle aussi du molosse.

Après la naissance du Christ, le nombre des races semble s'être accru de beaucoup, car les auteurs en mentionnent un grand nombre.

Pline (4) parle du chien de Malte, qui a la taille d'un écureuil, et vante beaucoup les chiens indiens, que Marco Polo regarde comme le dogue du Thibet, Pennaut, comme le grand danois, et Pallas, comme un résultat du croisement de la hyène et du chien ; Pallas se fonde sur certains passages d'Aristote (5).

Gratius Faliscus, après Pline (6), cite les chiens mèdes, celtes,

(1) Xénophon, *Omnia Opera*, editio secunda. Bariteul, MDLXXII, p. 767-788.
(2) *Hist. anim.*, IX, 1.
(3) *Georg.* III, 44, 345-405.
(4) *Hist. natur.* (édit. Harduini), t. I, p. 465.
(5) *De generat. anim.*, t. I, lib. II, p. 1269.
(6) *Cynegeticon.*

géloniens, perses, seres, lycaons, hyrcaniens, pétroniens, sicambres, vertrahiens, anconiens; mais il préfère les métagontiens à tous ces chiens, qui sont les meilleurs d'après lui. Burman, le commentateur de Gratius, prétend qu'on les nommait ainsi à cause de leur zèle à accompagner les voitures.

Varron (1) indique les chiens de chasse, les chiens de berger, ceux de Laconie, d'Épire, de Salente; et Columelle (2) mentionne le chien de garde, le chien de berger et le chien de chasse. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le chien qui gardait les troupeaux avait, suivant Varron, les oreilles grandes et flasques. Je pense, au reste, que les auteurs de ce siècle ne s'embarrassaient guère de ce que nous nommons aujourd'hui la synonymie en histoire naturelle descriptive.

Un fait digne de remarque, c'est que Gratius Faliscus conseille de croiser les races entre elles, et indique celles qui doivent être choisies si l'on veut obtenir de bons produits. Nous allons voir combien, par suite de cette recommandation, le nombre des races va s'accroître dans le siècle suivant.

Opien cite jusque dix-sept races dans ses poésies (3), et Nemesianus (4), au III^e^ siècle, ajoute encore à celles-ci beaucoup de races inconnues avant lui : ainsi, le premier, il parle du dogue anglais, dont il est souvent fait mention dans Claudius Claudianus (5), par exemple, qui en fait le plus grand éloge.

Le nombre des races alla donc en augmentant, en raison directe des progrès de la civilisation, et il en fut ainsi jusqu'à la chute de l'empire romain. Les *Geoponica*, rassemblées au milieu du X^e^ siècle, et l'ouvrage sur l'agriculture de Petrus de Crescentius (6), écrit à la fin du XIII^e^ siècle, nous laissent assez peu de détails sur le soin qu'on prenait des races de chiens au X^e^ et au XIII^e^ siècle.

Lors de la renaissance, les auteurs de la vénerie seuls distinguèrent d'abord les races de chiens : Albert le Grand parle du chien de garde qu'il nomme *mastin*, du chien courant ou lévrier, et du chien de chasse quêteur.

(1) *Op.*, II, 9.
(2) *De Re rustica*, VII, 12, *de Canibus*.
(3) *De Venatione*, IV, lib. IV, 450-456.
(4) *Cynegeticon cum notis*, C. Barthii, 1612.
(5) *Claudiariæ quæ exstant*, J. Gesnero, 1759, liv. III, v. 297.
(6) Lib. IX, cap. LXXXVII, p. 131-534. Strasbourg, 1602.

Gesner (1) cite parmi les auteurs qu'il consulta pour la composition de son grand article sur le chien : 1° l'ouvrage de Bélisaire Aragonais sur la chasse, qui est presque entièrement tiré d'Opien ; 2° l'ouvrage de Michaël-Angelus Blondus sur les chiens et sur la chasse (2); 3° le Traité de fauconnerie et de vénerie de Guillaume Tardif ; 4° le Traité de Jean Caïus, intitulé de *Canibus Britannicis*, où le nombre des variétés qui existaient alors en Angleterre [1550], monte jusqu'à seize.

Après l'ouvrage vraiment remarquable de Caïus, que Gesner reproduisit presque en entier dans son article sur le chien, on ne retrouve qu'un assez petit nombre d'additions sur cette partie de l'histoire des mammifères jusqu'à Buffon.

Rai et Charleton adoptèrent en effet la méthode de Caïus, et Linné lui-même fit comme Rai dans ses premières éditions du *Systema naturæ*, où il n'admet que neuf variétés, parmi lesquelles une se trouve citée pour la première fois, le *canis ægyptius*, qui paraît être le chien turc de Buffon.

Buffon, en 1755 (3), non-seulement dénomma, décrivit et figura toutes les races de chiens connues alors en Europe, mais chercha encore à les grouper d'après une idée de filiation de la souche qu'il regardait comme originelle et qu'il combinait d'après la forme des oreilles, entièrement droites chez le chien de berger, en partie droites chez le mâtin, molles et tombantes chez le chien de chasse.

Daubenton ajouta aux races décrites par Buffon un certain nombre d'autres races ; il eut égard, pour les classer, à la longueur du museau ; seulement il négligea la forme des oreilles, en sorte qu'il commence par le lévrier et finit par le dogue. On suivit peu la classification de Daubenton, tandis que celle de Buffon fut au contraire admise par tous les zoologistes.

En 1789 Gmelin, dans son édition du *Systema naturæ* (4), recueillit, sans critique, toutes les variétés qui avaient reçu des noms chez tous les peuples de l'Europe, depuis Gesner et Aldrovande jusqu'à Ridinger.

Le classement des races fut négligé jusqu'en 1811, époque où apparut cette nouvelle classification de F. Cuvier, basée sur une

(1) Gesner, *Hist. anim.*, p. 126-268. Tigiori, 1551.

(2) M. A. Blondus, *De canum cura et venatione Romæ.*

(3) *Hist. natur.*, t. V.

(4) T. I, p. 65.

considération entièrement nouvelle, celle de l'intelligence traduite par la grandeur du crâne et par la manière dont se disposent les pariétaux. Ainsi, abandonnant la considération de la longueur du museau et celle des oreilles, il établit trois races principales auxquelles se rattachent toutes les autres (1) :

1° Les *mâtins*, dont les pariétaux tendent à se rapprocher, mais d'une manière insensible, en s'élevant au-dessus des temporaux, et dont les condyles sont sur la même ligne que les molaires : comprenant le chien de la Nouvelle-Hollande, le grand danois et le lévrier;

2° Les *épagneuls*, dont les pariétaux, à partir de la section temporale, s'écartent, se dilatent en dehors, et dont les condyles sont au-dessus de la ligne dentaire : renfermant l'épagneul, le barbet, le chien courant, le chien de berger, le chien-loup, les braques;

3° Les *dogues*, ayant la capacité cérébrale très-petite par le rapprochement rapide de la courbe pariétale, les sinus frontaux très-grands et le museau très-court : comprenant le dogue, le doguin.

Cette classification eut une grande vogue. F. Cuvier la publia lui-même, en 1817, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* (2); Desmarets s'en servit dans sa *Mammalogie* en 1820 (3); Gervais l'employa en 1825 dans le *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle* (4); Harlan la publia en même temps en Amérique (5).

Il n'en fut pas ainsi en Allemagne, où les uns suivaient tout simplement Gmelin, et parmi eux on peut citer J.-B. Fischer (6); les autres se faisaient une classification à eux, et ils étaient les seuls qui s'en servissent; ainsi Oken, en 1816 (7), groupa les chiens en quatre races principales : les lévriers, les chiens de chasse, les mâtins et les chiens de garde; il plaça dans ce dernier groupe le barbet, le dogue, l'épagneul et le chien de berger. Ce dernier groupe est difficile à caractériser; aussi Oken a-t-il négligé de le faire. En 1835, Ludwig Reichenbach (8) proposa de répartir toutes les races en quatre prin-

(1) *Ann. du Mus.*, t. XVIII, p. 333.
(2) T. VII, p. 532.
(3) *Mamm.*, t. I, p. 190.
(4) T. II, p. 143.
(5) *Fauna Americana*, p. 79.
(6) *Synops. Mamm.*, p. 173.
(7) *Der Naturgesch.*, 3e th., p. 1042.
(8) *Der Hund und seine Rassen*, p. 3.

cipales, et d'y placer les races secondaires qui pourraient s'y rapporter. Ses quatre races principales sont : les chiens-loups, les barbets, les mâtins, les chiens de chasse, groupe plus remarquable encore que le quatrième d'Oken, puisqu'il se caractérise, d'après Reichenbach, par son *museau raccourci*, et que les bassets, qu'il y range, n'ont rien moins qu'un museau assez raccourci pour être placés près des dogues.

Voigt (1) classa tout simplement les chiens en chiens de chasse, chiens de garde et chiens d'appartements. C'est une classification du genre de celles qui se faisaient à l'époque de la renaissance, où l'on groupait les animaux selon leur utilité, leur usage, leur moral, mais jamais selon leurs caractères.

Les Anglais n'adoptèrent pas plus la classification de F. Cuvier que les Allemands. La plus remarquable de toutes celles qu'on proposa chez eux est incontestablement celle de H. Smith. Il divise les chiens en deux groupes : les *chiens sauvages* et les *chiens domestiques*.

Les chiens domestiques se divisent à leur tour en six sections : les chiens-loups, les mâtins, les lévriers, les chiens de chasse, ce qu'il a nommé les *cur dogs* et enfin les dogues (2).

Quelque naturelle que paraisse cette classification, on peut cependant, me semble-t-il, lui faire certains reproches : ainsi les caractères qui séparent les chiens sauvages des chiens domestiques n'étant guère déterminables, il eût mieux valu ne pas faire deux divisions principales d'après cette considération. Peut-être devrait-on encore reprocher à H. Smith de s'être laissé guider plutôt par les théories sur l'origine des diverses races que par leurs caractères ; et, quant aux deux races des chiens-loups et des *cur dogs*, leurs caractères sont si semblables, qu'il ne valait pas la peine de faire deux divisions pour des animaux qui ont tant de rapports entre eux.

Tout récemment enfin, en 1844, Boitard donna, dans le *Dictionnaire universel des sciences naturelles*, publié sous la direction de M. d'Orbigny, une sorte de division perfectionnée de F. Cuvier ; il propose quatre races : les mâtins, les épagneuls, les dogues et les roquets. Le perfectionnement de Boitard consiste donc dans l'addition d'une quatrième race : celle des roquets ; peut-être eût-il mieux

(1) *Lehrb. der Zool.*, t. I, p. 293 ; 1835.

(2) *Nat. libr.*, t. X, DOGS, p. 292.

fait de dédoubler la race des épagneuls de F. Cuvier. Cette race contient en effet, d'après lui, des chiens à oreilles petites, dressées, pointues, et des chiens à oreilles grandes, flasques, arrondies. C'est là, me semble-t-il, le principal défaut de sa classification.

De tous les classements qui précèdent, celui de H. Smith est sans contredit le meilleur ; je l'adopterai, en me permettant toutefois d'y introduire certains changements qui m'ont paru indispensables.

§ 2.

CANIS FAMILIARIS (LINN.).

Queue redressée à son extrémité et inclinée soit à gauche soit à droite, mais le plus souvent dans le premier de ces deux sens.

Canis familiaris. — Linné, *Syst. nat.*, t. I, p. 57.
— Id., Éd. Gmelin, t. I, p. 65.
— Fabric., *Fn. Grœnl.*, p. 10-18.
— Schreber, t. III, p. 318, tab. 87.
— Pallas, *Zool. Rosso-asiat.*, t. I, p. 57.
— Fisch., *Synops. mamm.*, p. 172.
— Desmar., *Mamm.*, p. 190.
— G. Cuv., *Règne anim.*, t. I, p. 149.
— J. Wagner, *Sangth.*, suppl. 2, th. 373.
— Walther, *Der Hund und seinen Russen.*
— Griff., *Anim. Kingd.*, t. V, p. 370, t.
— Voigt, *Lehrb. der Zool.*, t. I, p. 287.
— De Blainv., *Ostéog.*, *g.* CANIS.
Canis domesticus. — Briss., *Quadr.*, p. 170.
— Linn., *Mus. ad Frid.*, I, 6.
Canis. — Gesner, *Quad.*, p. 166.
— Aldrov., *Dig.*, p. 482.
— Rai., *Quad.*, p. 175.
— Pline, *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XL-XLII.
Κυών. — Aristote, *Hist. anim.*, lib. I, cap. VI.
Chien. — Buffon, t. V, p. 187, tab. 25-45.
Hund. — Schreb., *l. c.*
Gemeiner Hund. — Bechst., *Nat. Deutsch.*, I, p. 544.
Faithfull dog. — Penn., *Quadr.*, n° 110, p. 141.
Dog. — Smith, *Nat. lib. Dogs*, t. IX-X.
Common dog. — Shaw, *Gen. zool.*, t. II, p. 273 (1).

(1) J'aurais pu joindre à cette synonymie les noms de Muller, d'Erxleben, de Zimmerman, d'Herman, de Pallas, de Boddaert, de Harlan, de F. Cuvier, de Reichenbach, de Desmoulins, de Gervais, de Sonnini, de Desmarets, de Boitard, de Selys-Longchamps, de Jonston, de Klein, etc., si je n'avais craint de donner trop de longueur à cette nomenclature déjà assez fastidieuse.

Les Grecs nommaient le chien κυών, les Hébreux *keleb*, les Latins *canis*, les Flamands et les Hollandais *hond*, les Suédois, les Danois et les Allemands *hund*, les Italiens *cane*, les Portugais *cam*, les Espagnols *perro*, les Esclavons *pess*, les Anglais *dog*, les Russes *sobaka*, les Tartares *yst*, les Mongols *nochói*, les Samoyèdes *uen*, les Japonais *jun*, les Kamstschadales *kosha*.

—

Classification des races.

I. Museau plus ou moins allongé ;
Condyles de la mâchoire inférieure sur la même ligne que les dents molaires supérieures ;
Occiput de niveau avec les incisives supérieures.

A. Pariétaux tendant à se rapprocher, dès leur naissance, au-dessus des temporaux, mais d'une manière insensible ;
Oreilles demi-pendantes ;
Odorat plus ou moins obtus ;
Intelligence peu développée.

a. Plan supérieur de la tête convexe ;
Corps peu élancé, massif, peu élevé sur les jambes et à peu près cylindrique dans toute son étendue ;
Museau médiocrement allongé ;
Organes génitaux bien développés ;
Queue dressée ;
Instinct de la garde bien développé. — [1er GROUPE. — *Mâtins.*]

aa. Plan supérieur de la tête aplati, de façon à oblitérer les sinus frontaux au point de rendre leur odorat fort obtus, ce qui a contribué à développer les autres sens et, entre autres, l'ouïe et la vue ;
Corps svelte et gracieux, poitrail vaste, flancs troussés, membres longs et vigoureux, muscles fessiers très-vigoureux ;
Museau effilé, long ;
Organes génitaux peu développés ;
Instinct de la chasse au courre prédominant ;
Queue baissée. — [2e GROUPE. — *Lévriers.*]

AA. Pariétaux s'écartant dès leur naissance au-dessus des temporaux, et se renflant de manière à agrandir la cavité cérébrale et les sinus frontaux.

b. Oreilles grandes, arrondies, flasques et pendantes;
Odorat d'une finesse extrême;
Intelligence développée. — [5e GROUPE. — *Chiens de chasse.*]

bb. Oreilles courtes, aiguës, rigides, dressées;
Tous les sens également bien développés;
Intelligence très-développée;
Beaucoup d'activité;
Poil long, rude ou doux. — [4e GROUPE. — *Chiens-loups.*]

II. Museau raccourci;
Condyles de la mâchoire inférieure placés au-dessus de la ligne des molaires supérieures;
Crâne élevé, occiput bien au-dessus du niveau des incisions supérieures;
Sinus frontaux considérables;
Tête large et ronde;
Oreilles petites, à demi pendantes. — [5e GROUPE. — *Dogues.*]

PREMIER GROUPE.

Mâtins.

[Allemand, *Bluthunde.* — Anglais, *Watch-dogs.* — Latin, *Canes lantarii.*]

Ces chiens ont le museau plus ou moins allongé, plus ou moins élargi.

Le plan supérieur de la tête est convexe, non aplati comme chez les lévriers.

Les oreilles sont à demi pendantes et de grandeur moyenne.

Le corps est massif et cylindrique, le dos n'est pas voûté, et ils sont peu élevés sur jambes.

Ils ont les organes génitaux bien développés.

L'odorat est moins fin que celui des chiens de chasse, mais meilleur que celui des lévriers et des dogues.

Les condyles de la mâchoire inférieure sont sur la même ligne que les dents molaires supérieures.

Les pariétaux tendent à se rapprocher dès leur naissance au-dessus des temporaux, mais ce rapprochement se fait d'une manière insensible.

L'occiput est de niveau avec les incisives supérieures.

Leur intelligence est médiocre; leur instinct pour la garde les caractérise; on les emploie cependant aussi à la chasse comme bêtes de force.

On peut diviser les mâtins en *chiens redevenus sauvages* et en *chiens domestiques*.

PREMIÈRE SECTION.

CHIENS MARRONS.

Tous les organes des sens sont plus développés chez eux que chez nos mâtins, et l'instinct de la chasse est celui qui prédomine chez eux.

On comprend que redevenus sauvages depuis l'époque où fut découverte l'Amérique, ils ont dû reprendre en grande partie, sinon en totalité, les caractères du type de nos chiens domestiques. C'est la raison pour laquelle nous commençons par eux la description des races de chiens, bien qu'il n'en existe pas en Belgique.

H. Smith décrit des chiens marrons de plusieurs pays : nous allons les mentionner successivement.

1° *Races du Nouveau-Continent.*

a. — Chien marron de Saint-Domingue.

[*Feral dog of Santo-Domingo*, Smith, *l. c.*, p. 120, pl. I. — *Canis Haïtensis*, id.]

Il égale en taille le lévrier écossais ou le lévrier russe; son museau est plus fin que celui du mâtin; il a les lèvres et le nez noirs, les yeux grands et bruns, les oreilles pointues, petites et légèrement abaissées à leur extrémité.

Il a la peau et les paupières noires; son poil est court, serré, rude et d'un bleu pâle ardoisé; le dessus des yeux et des lèvres et le dedans des oreilles sont d'un gris blanc. Les poils des parties latérales du nez s'étendent en dehors vers les arcades sourcilières, où ils se continuent en formant ainsi des espèces de sourcils.

Ce chien descend de ceux que les Espagnols employèrent pour traquer les naturels du pays quand ils firent la conquête du nouveau monde; quelques individus, mis en liberté dans les forêts d'Haïti, y ont repris la vie sauvage, s'y sont multipliés et ont produit cette race sauvage qui cause tant de dommages aux troupeaux du pays; aussi sont-ils impitoyablement traqués par les habitants.

J'ai joint à ce mémoire une reproduction fidèle de la figure de ce chien, parce qu'elle me semble, plus que toute autre, propre à donner une idée de ce que devait être primitivement notre chien domestique, avant qu'il fût tout à fait passé sous notre domination.

b. — Chien marron de l'Amérique méridionale.

[Espagnol, *Perros zimmarones.*]

Ce chien est encore peu connu. Ses oreilles sont dressées à la base seulement; « ses formes ont quelque chose d'indéterminé, vu le grand nombre de races dont il provient, » dit H. Smith.

Ce chien est sagace, courageux, et nuit beaucoup aux troupeaux qui paissent dans les *estancias;* pris jeune, on le soumet avec facilité, et on peut alors en tirer le plus grand parti à cause de son courage et de la finesse de ses sens; mais une fois parvenu à un certain âge, il devient tout à fait impossible de le dompter.

Suivant d'Azara, ces chiens ne quittent pas les *pampas* qui forment d'immenses plaines découvertes; ils habitent les cavernes naturelles des rochers de ces plaines, et quand ils n'en trouvent pas ils se creusent des terriers. Ils marchent toujours en grand nombre, dans la crainte des jaguars, n'entrent jamais dans les bois, et chassent en troupes commandées par de vieux mâles auxquels ils obéissent.

Boitard dit « qu'ils s'entendent fort bien entre eux pour suivre le gibier, l'attaquer, se défendre mutuellement en cas d'attaque, déchirer et dévorer, sans querelle et ensemble, une proie qu'ils ont chassée en commun. » A en juger d'après la manière avide dont

mangent nos chiens domestiques, il est permis de douter de cette assertion.

Il est à regretter qu'un chien aussi commun soit aussi peu connu.

2° *Races sauvages de l'Ancien Continent.*

a. — Le chien marron de Natolie.

[*Feral dog of Natolia*, H. Smith, *l. c.*, p. 118. — *Ictînus* des anciens.]

Le museau de ce chien est effilé, ses yeux sont bruns, ses lèvres et son nez noirs, et ses oreilles sont pendantes à l'extrémité.

Il a le pelage d'un gris fauve qui rappelle celui du loup, et le poil de la queue abondant et touffu.

Sa taille est celle du loup, et ses formes sont celles du chien de berger.

Ces chiens vivent par troupe de dix à douze individus comme les loups, mais chassent en plein jour et non la nuit comme ces derniers ; ils en diffèrent encore en ce qu'ils montrent une audace sans exemple quand ils sont attaqués par l'homme.

b. — Chien marron de la Russie.

[*Feral dog of Russia*, H. Smith, *l. c.*, p. 119.]

Ces chiens ressemblent beaucoup à des loups par leur couleur et par leur forme. Ils sont inférieurs à ceux qui nous venons de citer par le courage, ainsi que par la taille. C'est dans les environs des grandes villes de Russie qu'ils se creusent des terriers. Il en existe même un grand nombre à Saint-Pétersbourg ; on les voit sortir la nuit de leur retraite lorsqu'ils vont à la recherche de charognes : s'ils n'en trouvent pas, ils se jettent sur tout ce qui est incapable de leur résister ; on a vu plus d'une fois des enfants et des femmes devenir leurs victimes, comme le rapportent H. Smith (1) et Voigt (2).

Le gouvernement russe a récemment ordonné la destruction de ces animaux, mais j'ignore quel a été le succès de cette mesure.

(1) *L. c.*, p. 119.

(2) *L. c.*, p. 293.

DEUXIÈME SECTION.

Mâtins domestiques.

LE MÂTIN.

C. f. Laniarius. — Gmel., *Linn. Syst. nat.*, t. I, p. 69, ββ.
— Desm., *Mamm.*, p. 191, B.
— Fisch., *Syn. Mamm.*, p. 173, α.
Mâtin. — Buff., *Hist. nat.*, t. V, p. 239, t. 25.
— F. Cuv., *Ann. du Mus.*, t. XVIII, t. 18, f. r. c. d.
Mezgerhund. — Schreb., *Saugth.*, t. III, p. 329, 30.
— Bechst., *Nat. Deutch.*, p. 568, d. t. I.
Fleischerhund. — Voigt, *Lehrb. der Zool.*, erst. Band, p. 297.
Matin dog. — H. Smith, *l. c.*, p. 153.

La forme de la tête est en général allongée; le museau est fort et large; les yeux sont bruns, comme chez tous nos chiens domestiques; le front est un peu déprimé; les oreilles sont à demi pendantes. Le cou est vigoureux; le tronc est long, gros, bien fait; les jambes sont fortes et tendineuses, bien proportionnées aux autres parties de l'animal; la queue est redressée dès sa base.

La longueur de l'animal, prise de l'extrémité du museau à la base de la queue, est à la hauteur du train de devant comme 2 : 1,31 (1).

Le poil est rude et court sur le dos, il est plus doux et plus long sous le ventre et à la queue; sa couleur habituelle est le fauve jaunâtre, taché parfois de blanc, mais qui se fonce souvent jusqu'au brun et même jusqu'au noir.

Ce chien est vigoureux, mais son courage, son intelligence et son attachement ne sont pas toujours également développés. Il flatte peu son maître et ne recherche pas ses caresses. Les bouchers et les paysans de quelques-unes de nos provinces l'emploient comme chien de trait, et lui confient en outre la garde de leurs habitations. Il sert de *bête de force* dans les Ardennes quand on y chasse le loup.

(1) J'ai remplacé les mesures linéaires des auteurs, qui ne s'appliquaient jamais en définitive qu'à un seul individu de la race, par un rapport de proportions qui indique celui des parties, quelle que soit du reste la taille du chien.

Les chiens de race pure sont peu communs en Belgique ; aussi ne trouve-t-on de beaux mâtins que chez quelques bouchers.

Suivant Buffon, le mâtin, originaire des régions tempérées, est devenu grand danois après avoir été transporté au Nord, et lévrier quand il fut acclimaté dans le Midi, tandis qu'il aurait donné naissance au dogue de forte race en s'accouplant au dogue.

L'Europe possède plusieurs races fort remarquables et qui ont beaucoup de rapports avec celle des mâtins : ainsi le chien de garde turc et le chien de garde des Hongrois remplacent nos mâtins en Turquie et en Hongrie ; mais le plus remarquable est, sans contredit, le *sauruden* des Allemands, que les Français ont nommé *mâtin-cochonnier* et les Anglais *boar-hound*, qui est d'une si forte taille, que H. Smith pense qu'il est le molosse des anciens. Dans les dernières guerres qui eurent lieu entre les Turcs et les Autrichiens, les premiers l'employèrent pour garder leurs avant-postes. Les armées autrichiennes s'emparèrent de plusieurs de ces chiens, qui depuis furent nourris par les soldats et devinrent les chiens du régiment, semblables à ceux qui, suivant H. Smith, vinrent à Bruxelles avec le régiment de Clerfayt et avec celui de Bender. Deux de ces chiens étaient de la taille d'un cheval de Shetland, et ressemblaient au loup par le pelage et pour le naturel.

LE GRAND DANOIS.

C. f. Danicus. — Desmar., *l. c.*, p. 191.
— Fisch., *l. c.*, p. 173.
C. Glaucus. — Smith, *l. c.*, p. 152.
Grand danois. — Buff., *l. c.*, p. 240, t. 26.
Danischer Blendling. — Schreb., *l. c.*, p. 326, 22.
— Erxleben, *l. c.*, p. 548, ?.
Danische dogge. — Voigt, *l. c.*, p. 297.
Danish dog. — Penn., *Syn.*, p. 146, 4, ?.
— Smith, *l. c.*, p. 152.

Ce chien a la tête plus allongée que celle du mâtin ; il en est de même du museau. Ses lèvres supérieures sont un peu pendantes ; ses yeux sont grands, clairs, bien ouverts ; ses oreilles sont semblables à celles du mâtin, mais on a coutume de les couper pour faire paraître la tête plus belle, comme le dit Buffon.

Le cou est légèrement arqué au-dessus, comme l'est celui des

hyènes, et le corps est beaucoup plus svelte, bien qu'il soit d'une plus forte taille.

Ces chiens ont la queue très-forte et très-longue. Leur pelage est en général d'un ardoisé bleuâtre ou d'un gris-de-souris foncé. Le museau, la poitrine et les membres sont blancs.

La longueur du corps est à la hauteur du train antérieur comme 2 : 1,34.

Cette race est fort rare en Belgique, et elle le devient même en Allemagne et en Danemark, circonstance due à la cherté de son entretien.

Le grand danois se rapproche beaucoup, pour la forme, du chien sauvage de Saint-Domingue, qui a un peu les apparences du lévrier à long poil ; aussi Smith pense-t-il que dans l'origine le danois a été transporté en Espagne par les Goths et les Suèves, et que c'est de lui que les Espagnols se servirent en Amérique lors de leurs conquêtes.

Voigt rapporte qu'il n'est pas rare de voir de ces chiens qui, assis, ont cinq pieds de haut ; celui que j'ai vu à Bruxelles était loin d'atteindre cette taille.

Ce chien aime beaucoup les chevaux : aussi le voit-on parfois précéder les voitures ; il force très-bien le gros gibier ; on l'employait jadis en Suède pour venir en aide à une petite race de chiens qu'on envoyait à la quête des élans. Mais c'est surtout comme chien de garde qu'il pourrait être utile : aucun chien ne donne aussi bien l'alarme, aucun n'annonce un survenant par une voix plus pleine et plus sonore.

Ce chien est bien figuré dans la quatrième édition de Buffon.

C'est ici le lieu de parler du *petit danois*, différent du *coach-dog* des Anglais malgré ses mouchetures (1).

Buffon le fait venir du Bengale, dont il lui a donné le nom. La cause de son erreur provient de ce qu'en 1556 on publia à Cadix une gravure représentant *un chien de chasse de l'Inde*, entièrement moucheté de noir, que Smith rapporte au *coach-dog* des Anglais.

Le petit danois, que Buffon nommait *braque du Bengale*, est commun en Belgique, où n'ayant d'autre instinct que celui d'accompagner les chevaux, on ne le recherche que pour la singularité de son pelage.

(1) Souvent ce chien a les yeux dissemblables. La couleur de l'iris n'est pas la même dans les deux yeux.

DEUXIÈME GROUPE.

—

Lévriers.

[Allemand, *Windhund.* — Anglais, *Greyhound.* — Latin, *C. Venatici.*]

Cette race se reconnaît à l'instant par son long museau effilé, par son front aplati, par sa tête allongée, par son corps svelte, sa vaste poitrine, son dos si gracieusement arqué, son petit abdomen, ses *flancs troussés* et par ses jambes hautes et musculeuses.

Ces chiens ont les yeux clairs et proéminents, et les oreilles moyennes et à demi pendantes.

Les organes génitaux sont moins développés chez eux que chez aucune autre race : aussi n'est-il pas toujours facile de les faire produire.

Leur queue est grêle, longue et pendante. Leur poil peut varier, suivant les pays qu'ils habitent : il est ou long et hérissé, ou soyeux ou ras.

Les lévriers sont de dimension fort variable ; on trouve parmi eux la levrette et le grand lévrier écossais.

Les pariétaux tendent à se rapprocher dès leur naissance au-dessus des temporaux ; le frontal est fort déprimé, de façon à oblitérer à peu près complétement les sinus frontaux, et à affaiblir beaucoup l'odorat ; leur intelligence s'atrophie souvent à un degré digne de remarque, par suite de l'aplatissement du crâne et de l'amoindrissement du cerveau. L'occiput est de niveau avec les incisives supérieures.

Aucun chien n'aperçoit le gibier d'aussi loin, aucun ne peut le poursuivre avec autant de vitesse. H. Smith rapporte qu'un lévrier anglais a parcouru, à la poursuite d'un lièvre, un espace de huit milles anglais en douze minutes de temps, malgré les détours nombreux qu'avait fait le lièvre en cherchant à se sauver, et il est vraisemblable, ajoute-t-il, que si le lièvre n'était pas tombé mort d'épuisement, la course eût encore duré longtemps, car le chien ne paraissait pas extrêmement fatigué.

S'il faut en croire H. Smith, ces chiens auraient peu d'attache-

ment pour leur maître, et pousseraient parfois l'ingratitude jusqu'à l'abandonner ou même se révolter contre lui.

Ils sont désobéissants et se jettent souvent au milieu d'un troupeau de moutons.

Il paraît que de tous les chiens connus, les lévriers sont les moins sujets à la rage (1).

La race des lévriers est fort ancienne : partout ils sont figurés dans les ruines de l'antique Égypte et de l'Inde. C'est dans la Perse, dans la Bactriane et chez les nations scythiques qui s'étendent vers les steppes du Nord, que se trouvent encore de nos jours les plus beaux lévriers; ce qui se conçoit : aucun chien n'est mieux constitué pour vivre dans les plaines. A l'est de l'Indus existe la forte race de lévriers du Deccan, et à l'ouest de ce fleuve se rencontre la superbe race perse. Au nord de la mer Caspienne, on trouve le grand lévrier russe à long poil, et à l'est le lévrier tartare. Dans l'origine, ces chiens étaient ou couleur de tan, ou fauves, ou d'un beau gris-de-souris : ce sont du moins là les couleurs dont on les a peints dans les catacombes de l'Égypte.

Au moyen âge, un noble ne marchait jamais sans avoir ses armes, son lévrier et le faucon sur le poing. Les capitulaires défendaient de s'en dessaisir pour quelque cause que ce fût. On voit ainsi représentés dans beaucoup d'endroits, et entre autres sur les anciens vitraux du chœur de l'église Saint-Jacques à Liége, de nobles seigneurs, le faucon sur le poing et le lévrier en laisse.

Plusieurs peintres ont excellé dans l'art de représenter les poses de ces chiens : Sneyders, Rubens et Landseer nous ont laissé sur leurs toiles des lévriers pleins de vie et d'ardeur.

On peut distinguer les lévriers en *lévriers domestiques*, qui ont ou le poil long et hérissé, ou le poil ras, et en *lévriers à demi sauvages*.

On rencontre fort peu de lévriers en Belgique; c'est en Écosse, en Irlande, en Angleterre, en Russie et aux Indes, que se trouvent les plus beaux lévriers. Ils sont tous trop remarquables pour que nous nous abstenions de les mentionner.

(1) Dan. Johnson, *Sketches of Fieldsports*.

I. — Lévriers domestiques.

A. — Lévriers à poil long.

LE CHIEN DE CHASSE DE BRINJARÉE.

[Smith.]

C'est le plus grand chien de la Perse, le lévrier du Deccan. La couleur ordinaire de son pelage est le jaunâtre ou le tanné ; son poil est long et soyeux.

Bien que les chasseurs anglais le disent inhabile à la course, il n'en est pas moins vrai qu'il n'est pas de lévrier qui possède plus de qualités que lui.

LE LÉVRIER PERSE.

Ce lévrier n'a pas le dessus du museau rectiligne comme celui des autres, mais plus ou moins arqué ; la courbure du dos est aussi bien moins forte.

La couleur est la même que celle du précédent ; on le voit aussi quelquefois taché de blanc ou tout entier d'un beau gris-de-souris.

Ce chien a le poil long et soyeux sur tout le corps, mais surtout à la queue.

LE LÉVRIER BÉDOUIN.

[*Bedoins Greyhound.* — Smith, *l. c.*, p. 168, pl. 9.]

Ces chiens se distinguent des autres lévriers par leurs oreilles plus courtes et plus dressées, et par la courbe de leur dos qui est moindre que la leur.

Les muscles des mâchoires sont particulièrement développés chez cette race vigoureuse.

Leur couleur est en général celle du tan, qui tantôt pâlit jusqu'au blanc, tantôt se fonce jusqu'au noir ardoisé ; très-souvent ils sont tachés de blanc.

Les tribus errantes de l'Afrique septentrionale se servent de cette race farouche pour la chasse des antilopes, et pour la garde de leurs troupeaux et de leurs tentes.

LE LÉVRIER RUSSE.

C. f. Hirsutus. — Gmel., *l. c.*, ββ.
Canis Leporarius hirsutus albus. — Aldrov., *l. c.*, p. 549.
C. Hirsutus. — Erxl., *l. c.*, p. 551, ββ.
Zottigen Windhund. — Riding, *Thier.*, t. VII, fig. ant.
— Schreber, *l. c.*, p. 328, 27.
Oriental Greyhund. — Penn., *l. c.*, β. 2.
The russian Greyhound. — Sm., *l. c.*, p. 169.

Ce lévrier est figuré dans l'atlas de L. Reichenbach (fig. 163-164).

Une haute taille, un poil crépu, ordinairement blanc avec de grandes taches noires, et une queue longue et velue caractérisent fort bien ce chien.

LE LÉVRIER ÉCOSSAIS.

Canis scoticus. — Smith, *l. c.*, p. 170.
Scottish Greyhound. — *Ibid.*
Rauhe Windhund. — Reich., *l. c.*

Sa taille et ses qualités sont supérieures encore à celles du précédent. Son odorat était jadis si développé qu'on le préférait au limier.

Le pelage de ce lévrier prouve qu'il descend du lévrier russe.

C'est à cette race qu'appartenait le célèbre *Maida* de Walter Scott.

LE LÉVRIER IRLANDAIS.

C. f. Hibernicus. — Gmel., *l. c.*, p. 68, φ.
C. Graius Hibernicus. — Rai, *Syn.*, p. 176, 3.
— Erxleben, *l. c.*, p. 549, χ.
C. Graius. — Lambert, *Account of the Irish Wolfsdog. Linn. Transact.*, vol. III, p. 16, t. 3.
Irish Greyhound. — Penn., *l. c.*, p. 146, 4, α.
— H. Smith, *l. c.*, p. 173.
Grosses irlandisches Windspiel. — Riding, *th.*, t. 8.
— Id., *All. th.*, t. 68.
— Schreber, *l. c.*, p. 327, 23.
— Bechstein, *l. c.*, p. 576, 4.

Le lévrier irlandais est le plus grand des chiens de l'Europe occidentale; ses formes et ses caractères sont ceux des deux précédents.

On doit à ce chien l'extirpation des loups de la Grande-Bretagne; la plus grande antipathie existe entre ces animaux. Buffon éleva une

chienne de cette race avec un jeune loup : quand tous deux furent grands, la chienne tua le loup.

Cette race devient fort rare ; il paraît qu'elle a même presque entièrement disparu de l'Irlande.

LE LÉVRIER GREC.

C. f. Graius. — Linn., *Amœn. Acad.* IV, p. 463.
— Id., *Syst. nat.*, 12, 1, p. 57, γ.
— Gmel., *l. c.*, p. 68, αα.
Canis Venaticus graius. — Rai, *l. c.*, p. 176, 2.
C. Venaticus. — Aldrov., *l. c.*, p. 545.
Lévrier. — Buffon, *l. c.*, p. 240, t. 27.
— F. Cuv. et Geoff., *Mamm. fasc.*, 16.
— Desm., *l. c.*, *D.*, p. 191.
Common Greyhound. — Penn., *l. c.*, p. 146, 4, β.
Grecian — Smith, *l. c.*, p. 175.
Germain Windhund. — Schreb., *l. c.*, p. 327, 26.
— Bechst., *l. c.*, p. 574, 8.

C'est le plus beau des lévriers. Toutes les parties de son corps sont svelles et élancées ; il a la tête petite, le front très-bas, le museau très-effilé, les lèvres minces et courtes, les oreilles étroites et à demi pendantes. Il a le cou long, le dos fortement arqué, le ventre déprimé, les épaules hautes et charnues, et la queue longue et pendante.

Ce chien a les organes génitaux fort peu développés.

Son pelage est formé de poils longs et soyeux, qui sont d'ordinaire d'un beau gris-de-souris varié de blanc.

La longueur du corps est à la hauteur du train antérieur comme 2 : 1,8.

Cette race se voit parfois en Belgique, mais elle y est extrêmement rare.

Ce chien aime les caresses, de quelque part qu'elles lui viennent : celles d'un étranger lui sont aussi agréables que celles de son maître. Il est peut-être de tous les chiens de l'antiquité le seul dont la pureté classique n'ait pas été altérée : il a conservé ses formes antiques, ses muscles durs comme l'acier et sa vue excellente, dont Opien nous a laissé le souvenir.

B. — Lévriers à poil court.

LE LÉVRIER TURC.

C. f. Turcicus. — Gmel., *l. c.*, ω.
Turkishes Windspiel. — Schreb., *l. c.*, p. 327, 25.
Lévrier chien-turc. — Desmar., *l. c.*, *c.*
Turkish Greyhound. — Smith, *l. c.*, p. 175.

Sa forme générale est celle des précédents; mais il a les oreilles longues, velues et pendantes.

Son pelage est doux, gris blanc ou cendré, ou mélangé de ces diverses couleurs.

Les Anglais ont admirablement dressé ce chien.

D'après Bechstein, ce chien serait un descendant du lévrier irlandais (1).

LE LÉVRIER ÉGYPTIEN.

[*Egyptian Greyhound.*]

Ce chien a la forme des lévriers ordinaires, mais se rapproche beaucoup de la levrette italienne pour la taille, tandis que pour ses oreilles dressées il ressemble davantage au lévrier bédouin.

Son pelage est blanc ou noir, ou varié de ces deux couleurs.

Ce qui m'a fait citer ce chien, c'est qu'on le mange dans la haute Égypte.

LA LEVRETTE ITALIENNE.

C. f. Italicus. — Gmel., *l. c.*, γγ.
Italian Greyhound. — Penn., *l. c.*, β. 1.
Levron. — Buff., *l. c.*, p. 241.
— Desmar., *l. c.*, *d.*, p. 192.
Kleine Windspiel. — Bechst., *l. c.*, p. 576, *a.*

C'est le plus petit des lévriers. Il est complétement inutile pour la chasse; il n'est recherché que par ceux qui aiment ses formes sveltes, gracieuses et ses attitudes un peu timides.

Son pelage est ras, et d'ordinaire d'un blanc jaune.

Ce chien manque d'intelligence, et supporte si mal le froid, qu'il

(1) Bechst., *l. c.*, p. 578, *e.*

est sans cesse grelottant et tremblant ; ce qui en fait surtout un chien d'appartement, c'est que son poil est si court qu'il ne permet pas aux puces de s'y réfugier.

LE LÉVRIER ANGLAIS.

[*C. Leporarius.* — Smith, *l. c.*, p. 177.]

Le museau est plus gracieusement effilé que chez aucun autre lévrier ; les yeux sont grands, vifs, clairs et proéminents (la perfection de l'organe visuel paraît infinie) ; les oreilles sont à demi pendantes et de moyenne grandeur ; les pieds sont très-élevés ; les épaules, les hanches et les cuisses sont bien musclées ; la jambe et le torse sont tendineux, et le corps, par sa poitrine vaste et bombée, par ses côtes larges et mobiles, laisse deviner la manière dont un animal ainsi constitué peut courir. La queue est longue, grêle, et se relève vers son tiers inférieur, en décrivant la plus gracieuse des courbes.

Ce chien a le poil ras, blanc ou gris, ou taché de ces deux couleurs.

On ne possède pas sur notre continent de chien plus parfait : beauté, célérité, instinct pour la chasse, tout se trouve réuni chez ce bel animal.

Les Anglais ont créé cette race au moyen du lévrier grec, qu'ils ont croisé avec ce que l'Italie, la Barbarie et l'Inde produisaient de plus parfait. Mais ce qui a le plus influé sur les excellentes qualités de cette race, c'est le soin qu'en ont pris les chasseurs persévérants, intelligents et riches, pour les élever et les former à la chasse : ils ont *pétri* ce chien comme ils l'ont voulu.

Cette race est fort rare en Belgique, et l'impôt élevé dont elle est frappée empêchera qu'elle y soit jamais commune.

II. — Lévriers à demi sauvages.

LE CHIEN DE RUE DES VILLES ORIENTALES.

[*Keleb* des anciens.]

Egyptian street-dog. — Smith, *l. c.*, p. 179.

Ce chien ressemble au lévrier bédouin ; il est privé de poil. Quelques individus sont couleur de sable, d'autres sont plus foncés.

Ils évitent le contact des musulmans, et veillent soigneusement à leur sûreté. Ils semblent avoir fait un pacte entre eux pour se partager les différents quartiers des villes qu'ils habitent ; pas un n'ose franchir les limites qui lui sont tracées, car un chien est préposé à la garde de ces limites dans chaque district : s'il voit apparaître un chien qu'il ne connaît pas, il s'élance sur lui, le mord et le force à la retraite.

Les mahométans, soit par motif religieux, soit par humanité, déposent chaque soir à leur porte de quoi nourrir ces chiens, qui rendent du reste de véritables services en tuant une foule d'animaux nuisibles et en débarrassant les rues des débris qui pourraient infecter l'air en s'y putréfiant.

TROISIÈME GROUPE.

Chiens de chasse.

[Anglais, *Hound.* — Allemand, *Parforcehund.*, *Jagdhund.* — Latin, *Canis.*]

Ces chiens ont le museau plus ou moins allongé, le nez large, les cornets olfactifs très-développés, les yeux grands et clairs ; les oreilles sont grandes, larges, flasques, arrondies et tout à fait pendantes.

Le corps est souple et vigoureux, et les pieds sont musclés et bien pris.

Les chiens de chasse ont le poil ras ou soyeux ; ils sont blancs avec des taches noires ou fauves.

Les condyles de la mâchoire inférieure sont sur la même ligne que les dents molaires supérieures ; les pariétaux s'écartent dès leur naissance au-dessus des temporaux, et se renflent de manière à agrandir la cavité crânienne et les sinus frontaux, particularité qui contribue à augmenter la finesse de l'odorat.

L'occiput est sur la même ligne que les incisives supérieures.

On peut diviser cette race en deux groupes : les chiens de chasse à poil ras, et les chiens de chasse à poil long et soyeux.

A. — Chiens de chasse à poil ras.

Le poil est court, la queue est dressée et comme tronquée, et les pieds postérieurs sont souvent pourvus d'un doigt supplémentaire chez ces chiens. Leurs proportions sont en général admirablement prises pour réunir le plus de force au plus d'élégance possible ; mais la finesse de leur vue et la légèreté de leur course sont inférieures à celles des lévriers.

Ces chiens aiment à chasser dans les lieux secs ; leur odorat est souvent développé à un point extrême. Ce qui ferait croire qu'ils sont originaires de l'Orient, c'est que les chiens des rajahs de Koordah, de plus grande dimension que les nôtres, peuvent suivre encore, par l'odorat, la trace du gibier qui a passé une heure auparavant dans un endroit, particularité d'autant plus extraordinaire que l'évaporation doit être des plus rapides sous une atmosphère brûlante comme celle des régions chaudes de l'Asie. Les Anglais ont nommé ce chien *oriental hound;* il a les membres un peu plus longs et le corps un peu plus court que nos chiens de chasse ordinaires.

On connaissait jadis un grand nombre de chiens de la race qui nous occupe : le *chien de Saint-Hubert,* que les pèlerins rapportèrent de Palestine, était blanc et noir; les *Talbots*, qu'une famille de ce nom introduisit en Angleterre, et le *chien de Saint-Louis*, d'un si beau gris-de-lièvre, étaient aussi de l'Orient. On créa, sous Louis XII, la fameuse race des *chiens-greffiers :* on allia, à cet effet, le *chien de Saint-Hubert* à un *braque* italien qui avait appartenu au greffier de la maison du roi. Ces chiens réunissaient en eux toutes les qualités des autres chiens de chasse, sans avoir un seul de leurs défauts. Ils avaient d'ordinaire des taches fauves sur un fond blanc (1).

Plusieurs manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, du temps de Philippe le Bon, de Charles le Téméraire son fils, de l'empereur Maximilien d'Autriche et de Charles V, sont fort curieux sous ce rapport, en ce qu'on y voit la représentation exacte des chiens de chasse de l'époque de ces manuscrits (2).

(1) *Encyclopédie méthodique*, art. Vénerie.

(2) *Voy.* entre autres le livre du *Roy Modus* et de la *Royne Raccio*.

Le célèbre chasseur Louis XIII, enfin, créa lui-même une race dont il se servit depuis à la chasse du renard. C'étaient des chiens courants qui poursuivaient le renard au courre quand il avait été déterré par les bassets. On se servait encore de ce chien en 1778 pour la chasse au loup, mais cette race a disparu depuis, comme le *chien courant suisse* et le *limier*, déjà si rares aujourd'hui, disparaîtront un jour (1).

Les chiens de chasse ont la réputation d'être peu attachés à leur maître; cela n'est pas étonnant : on a l'habitude de confier l'éducation d'un chien de chasse à un garde quelconque, qui fait métier de dresser des chiens; quand le chien est convenablement dressé et retourne chez son véritable maître, il le regarde comme un étranger, et ne semble le suivre que pour assouvir sa soif de chasser.

Veut-on s'assurer que ces chiens sont aussi susceptibles d'attachement pour le maître qu'aucun autre chien, qu'on les dresse soi-même; mais tant que durera leur éducation il ne faudra pas oublier que

Patience et longueur de temps
Font plus que force et que rage.

Les chiens de chasse peuvent être groupés en *chiens à jambes normales* et en *chiens à jambes anormales*. — Nous allons les décrire successivement.

A. — Chiens à jambes normales.

Le Chien courant.

C. f. Gallicus. — Gmel., *l. c.*, ρ.
— Fisch., *l. c.*, p. 176, αα
Chien courant. — Desmar., *l. c.*, *G.*
Chien courant métis. — Buff., t. 36.
Hound. — Penn., p. 144, 2.
Fox-hound. — H. Smith, *l. c.*, p. 190, pl. XII.
Franzosischhund. — Bechst., *l. c.*, p. 566, *e.*

Cette race est difficile à décrire, en ce qu'on cherche sans cesse à l'améliorer partout et toujours; il n'est pas de pays où l'on ne trouve

(1) Le limier était un chien courant normand qui conduisait la meute et poursuivait le gibier sans cris; il était grand et fort. On nomme aujourd'hui limier le chien chargé de guider la meute, bien que ce chien n'appartienne nullement à l'ancienne race des limiers. Semblable à celle-ci, il n'aboie pas quand il chasse.

une variété qui diffère plus ou moins des autres. Les races anglaises ont le museau plus effilé que celui des races françaises qui, à leur tour, l'ont moins épais que les races belges.

Chez tous les oreilles sont larges, longues et pendantes ; les jambes sont robustes, bien proportionnées à la force du corps, et sont plus longues chez les races anglaises que chez aucune autre.

Leur pelage est ras, court, et de couleur blanche plus ou moins largement tachée de fauve ou de noir. Quand ils sont tout à fait noirs, ils ont une tache de feu au-dessus de l'œil et l'extrémité des quatre pattes fauve.

Un bon chien courant doit avoir la jambe tendineuse, le pied petit, sec, pointu, les ongles courts et gros ; le train de derrière doit être un peu plus élevé que le train antérieur ; le corps doit être vigoureux et long, les épaules ne doivent pas être trop charnues, les hanches ni trop hautes ni trop larges. Il faut encore que la queue soit forte et velue à son origine, longue, déliée, et sans poil à son extrémité, qui doit être redressée en demi-cercle. Il faut, en un mot, que la longueur du corps soit à la hauteur du train antérieur comme 2 : 1,32, et que la longueur du corps soit au train postérieur comme 2 : 1,33.

Leur défaut le plus grand est une jambe trop longue et trop épaisse.

Ces chiens sont bons chasseurs : ils ont l'odorat exquis, l'intelligence remarquable, une vélocité et une persévérance qui étonnent ; mais ce sont les races anglaises qui excellent sous ce rapport. On a vu, sous George IV, des meutes de chiens courants poursuivre un renard pendant dix heures de suite ; mais ces chasses épuisaient les chevaux et usaient les chiens, au point qu'elles furent réprouvées par tous les auteurs de *Fieldsports*. Elles sont tout à fait tombées en désuétude aujourd'hui.

Cette race est assez répandue en Belgique.

Quand ce chien a découvert la trace du gibier, il pousse des cris fort différents des cris des autres chiens : on croirait entendre glapir le chacal.

Chiens d'arrêt.

LE BRAQUE.

C. f. Avicularius. — Linn. Éd. Gmel., *l. c*, *v.*
Braque. — Buff., *l. c.*, p. 245, t. 33-34.
— Desm., *l. c.*, p. 194, *II.*
Harrier. Dalmatian dog. Spaniel. — Penn., *l. c.*, p. 115.
Huhnerhund. — Bechst., *l. c.*, p. 564, *c.*

Ce chien a le museau plus court et moins épais au bout que le précédent; sa tête est aussi plus grosse, ses oreilles plus courtes, moins larges, en partie droites et en partie pendantes; ses jambes sont plus longues, son corps est plus épais et sa queue est enfin plus courte, plus charnue et comme tronquée.

Il est blanc, noir, ou fauve, ou varié de ces diverses couleurs.

Le chien d'arrêt est plus grand que le chien courant, mais il a l'odorat bien moins développé.

La longueur du corps est à la hauteur du train antérieur dans le rapport de 2 : 1,210, et à celle du train postérieur dans le rapport de 2 : 1,217.

Les braques naissent quelquefois sans queue, surtout si elle a été coupée pendant plusieurs générations successives; d'autres naissent avec le nez fendu (1).

C'est ici le lieu de parler du *griffon*, dont Buffon n'a rien dit. Ce chien paraît, d'après quelques auteurs, plus rapproché du chien de berger que des chiens qui nous occupent en ce moment. Il a les poils longs et roides et peu touffus; les oreilles à demi pendantes. Son poil est quelquefois mêlé de noir, de gris et de blanc. Sa tête est plus arrondie et son nez moins allongé que chez le braque; ses oreilles sont aussi plus courtes.

Il paraît originaire du Piémont et de l'Italie. Il tient de l'épagneul et du barbet, d'après quelques chasseurs.

Ce chien montre une grande intelligence, va parfaitement à l'eau, et convient pour les chasses que l'on fait dans les marais et dans les lieux abrités et fourrés.

(1) H. Smith, *l. c.*

LE POINTER.

The Pointer. — H. Smith, *l. c.*, p. 195.
Chien d'arrêt.— Boitard, *Dict. univ.*, t. III, p. 550.

Un museau un peu moins long et un peu plus épais que celui du braque, des oreilles moins larges et plus courtes, un nez le plus souvent divisé verticalement par un profond sillon, dont les ailes sont aussi dilatées que mobiles, caractérisent ce chien.

Sa poitrine est vaste, son corps est moins allongé que celui des chiens courants et des braques; ces chiens sont quelquefois totalement blancs ou bruns, mais des taches brunes et larges sur un fond blanc est leur robe ordinaire.

Leurs formes sont si gracieuses et leur odorat est si fin, qu'ils seront toujours recherchés malgré leur crainte de l'eau ; ils arrêtent si bien, ils ont tant de courage, ils sont si attachés à celui qui les a dressés, qu'on ne songe guère au défaut dont nous avons parlé.

On voit chez les pointers anglais un curieux exemple de ce que peut l'éducation sur une longue suite de générations. De nos jours, les jeunes chiens, dont les ancêtres ont sans cesse été dressés dans le but *d'arrêter,* naissent avec l'instinct d'arrêter, et cela est à tel point qu'un peintre anglais, Gilpin, fit poser pendant plus d'une heure deux pointers, qui restèrent pendant tout ce temps debout et immobiles, le cou tendu.

Cette race n'a été introduite chez nous que depuis quelques années; elle craint peu la chaleur, mais *prend des douleurs* dans les marais; elle est la seule qui ne soit pas exposée à la maladie des chiens, en Angleterre (1). Il n'en est pas de même en Belgique.

Les Anglais nomment parfois ce chien *spanish pointer;* quelques-uns pensent qu'en effet ce chien fut introduit de l'Orient en Espagne; Reichenbach pense qu'il est originaire du nord de l'Italie. Quoi qu'il en soit, il était inconnu en Angleterre avant 1688, s'il faut en croire les auteurs.

(1) H. Smith, *Nat. lib.*, t. X, the POINTER.

B. — Chiens à jambes anormales.

LES BASSETS.

C. f. Vertagus. — Linn. Éd. Gmel., *l. c.*, p. 69, ββ.
— Fisch, *l. c.*, p. 177, *i*.
Basset à jambes torses. — Buff., *l. c.*, p. 245, t. 35, 2.
— *droites.* — *Ibid.*, p. 245, t. 35, 1.
Turnspitt. — Penn., *l. c.*, p 145, 2, γ.
Dachshund. — Bechst., *l. c.*, p. 580, 9.

Le museau de ce chien est long et fort, ses oreilles sont pendantes et grandes, sa tête est grosse, son corps très-long, son dos concave, ses jambes extrêmement courtes et son poil ras.

Il a le pelage noir ou brun : quand il est noir, il a du fauve au-dessus des yeux et au bout des pieds.

La longueur du corps est à celle du train antérieur comme 2 : 0,88, et à celle du train postérieur comme 2 : 1,0.

Les bassets, et ceux à jambes torses surtout, vont au fond des terriers des lapins et des renards pour en faire sortir ces animaux. On les dresse à cet usage en les excitant contre des chats ou en les envoyant dans des terriers avec de vieux chiens expérimentés. Bechstein rapporte qu'on les excite à la chasse au renard en leur donnant un morceau de la chair de cet animal ; quand on les dresse pour la pêche, on leur laisse souffrir la faim jusqu'à ce qu'on leur jette leur nourriture dans l'eau : on les habitue ainsi à plonger et à prendre le poisson.

Ce chien paraît n'avoir ni fidélité ni attachement pour l'homme. On rapporte que la femelle pleine cherche, quand elle le peut, à aller faire ses petits dans les bois, qu'elle les y cache et qu'elle va les y nourrir jusqu'au moment de les sevrer.

Cette race semble avoir été, dans l'origine, une variété monstrueuse du chien courant que l'on se sera plu à perpétuer ; le *basset à jambes torses* n'est probablement qu'une dégénérescence du *basset à jambes droites*.

AA. — Chiens de chasse à poil long & soyeux.

Épagneuls.

Les épagneuls ont la tête plus arrondie et le museau plus court que les chiens de chasse ordinaires ; leur corps est couvert d'un poil long et soyeux, abondant surtout aux oreilles et à la queue.

Les épagneuls, bien loin de craindre l'eau, sont les meilleurs chiens d'arrêt à la chasse au marais, pour laquelle ils sont préférables aux braques. Ils sont d'ailleurs pleins d'intelligence, de docilité et d'ardeur.

LE GRAND ÉPAGNEUL.

C. f. Extrarius. — Linn. Éd. Gmel., I, p. 66, 9.
— Fisch., *l. c.*, p. 175, 8.
C. Hispanicus. — Aldrov., *l. c.*, p. 561-562, fig.
Épagneul. — Desmar., *l. c.*, p. 192, *E*.
Bologneser Hund. — Schreber, *l. c.*, p. 322, 8.
Seidenhund. — Bechst., *l. c.*, p. 569, 5.
Spaniel. — Smith, *l. c.*, p. 198.

Le grand épagneul a le museau plus mince que celui du braque, le nez parfois fendu, le front aplati, les oreilles larges et pendantes ; ses formes sont peu musculeuses, sa poitrine est étroite, ses jambes sèches et courtes ; il porte la queue relevée. Ce chien a le poil long, soyeux et presque lisse, plus long aux oreilles, sous le cou, derrière les cuisses, sur la face postérieure des jambes et sur la queue que sur les autres parties du corps.

Plus le poil est long et soyeux sur les oreilles et à la queue, plus l'animal est estimé. On recherche, pour la chasse, les épagneuls marqués de taches marron sur un fond blanc ; le museau est alors ordinairement blanc, tandis que les oreilles et le front sont bruns. Il faut que le chien joigne à cela la taille d'un braque, qu'il ait les oreilles très-longues et la queue brune terminée de blanc. La moindre tache noire ne doit jamais se dessiner sur un épagneul de race pure. On en

voit néanmoins quelques-uns qui sont tout à fait noirs, qui ont la tache de feu au-dessus des yeux, le bout des pattes fauve, et qui, malgré ces imperfections, ne le cèdent en rien à ceux de race pure.

La longueur du corps de cette race de chien est à la hauteur du train antérieur comme 2 : 1,26.

Aucun chien n'est plus attaché à son maître, aucun ne lui témoigne plus vivement son affection.

L'épagneul est un bon chien d'arrêt, doux, souvent même timide et chassant mieux au marais qu'en plaine. Quand ce chien est de très-forte taille, il n'en est pas de meilleur pour la garde.

L'épagneul était déjà connu des Romains qui le faisaient venir d'Espagne : il est figuré sur plusieurs de leurs monuments les plus anciens; Nemesianus le désignait sous le nom de *canis tuscus* (1).

Transporté dans les différents climats, il a quelque peu varié dans chacun des pays où il s'est multiplié ; ainsi l'épagneul français diffère de l'épagneul allemand, qui diffère à son tour des divers épagneuls anglais. En Allemagne, il a le poil frisé, rude ; en Angleterre, le poil est plus fin, plus soyeux, plus long même qu'en France. C'est en Angleterre que les épagneuls noirs sont le plus communs. L'*english setter* a les formes plus légères, plus élancées; les oreilles plus haut placées, plus petites, et la queue bien plus en panache et bien plus redressée qu'aucune autre race; l'iris de son œil, qui est jaune, et son nez rose le caractérisent en outre (2). Son pelage est constamment blanc avec de larges taches blondes. Cet *english setter* supporte, au dire des chasseurs anglais, tout aussi bien les fatigues que leur *pointer* (3).

Ces divers épagneuls ne sont pas, en Belgique, d'un sang aussi pur qu'on pourrait le désirer; les croisements, auxquels le plus souvent le hasard seul préside chez nous, seront toujours la cause qui nous empêchera, non-seulement d'avoir de bonnes races, mais encore de conserver celles qui nous viendront de l'étranger.

(1) Nemesiani *Cynegeticon cum notis C. Barthii.* Bremæ, 1612, 8, v. 103.

(2) *Voyez* H. Smith, *l. c.*, the ENGLISH SETTER.

(3) *Voyez* Bell, *British quadrupeds,* the ENGLISH SETTER.

LE PETIT ÉPAGNEUL.

C. f. Hispanicus. — Bechst., *l. c.*, *a.*
— Fisch., *l. c.*, p. 175, *αα*.
Petit épagneul. — Buffon, t. V, p. 246, t. 38, f. 1.
— Desmar., *l. c.*, p. 192, *a*.

Le petit épagneul a la tête plus ronde, le museau plus court, les oreilles plus longues que le précédent, dont il paraît n'être qu'une dégénérescence. Son pelage est blanc, mais toujours taché de brun, de fauve ou de blond ; il est rare que ses oreilles soient de deux couleurs : elles sont blanches, blondes ou brunes; leur longueur ainsi que celle du poil les font parfois toucher à terre.

Les petits épagneuls sont aujourd'hui les chiens à la mode dans les salons, et, en général, plus leur taille est petite, plus ils sont recherchés. Aussi, en lavant, pendant plusieurs générations, les jeunes épagneuls avec de l'alcool, est-on parvenu à obtenir les plus charmantes *dégénérations :* le *gredin,* qui n'a le poil long qu'à la queue et aux oreilles; le *pyrame* qui a la tête plus ronde et le museau plus court encore que tous les autres épagneuls, qui a le poil si noir, si long, si doux et si soyeux, qui a de si belles taches de feu au-dessus des yeux, sur le museau, sous la gorge et aux pattes; le *springer,* le *bichon*, le plus ancien petit chien connu, comme les plus antiques monuments romains et Pline en font foi (*C. Melitæus*); le *chien-lion,* sont tous chiens qui dérivent plus ou moins de l'épagneul, soit par croisement, soit par dégénérescence.

La plupart de ces petits animaux ont pour ainsi dire conscience de leur dégénérescence : ils sont toujours craintifs, et leur timidité se révèle dans toutes leurs habitudes.

LE BARBET.

C. f. Aquaticus. — Linn., *Syst. nat.*, 12, p. 144, 2, ♂.
— Fisch., *l. c.*, p. 175, ♀.
C. Sagax ad aquas. — Aldrov., *l. c.*, p. 556, *a*, fig.
Canes. — Jonst., *Quadr.*, t. 70, fig. inf. à droite.
Grand barbet. — Buff., p. 246, t. 37.
— Desmar., *l. c.*, p. 192, *F*.
— F. Cuv., *Ann. du Mus.*, XVIII, t. 18, f. 4.
Water dog. — Penn., *l. c.*, p. 144, 2, ♂.
Pudel. — Bechst., *l. c.*, p. 568, 4.
[*Caniche, chien canard*, vulgaire.]

Son museau est large et court, sa tête est arrondie, ses oreilles

sont larges et tombantes, son cou peu allongé, ses jambes courtes, son corps épais et raccourci, et sa queue presque horizontale. Il a la cavité cérébrale plus étendue que celle d'aucune autre race; les sinus frontaux sont fort développés.

Une laine longue et frisée, blanche, noire ou brune, couvre tout le corps de ces chiens.

La longueur du corps est à la hauteur du train antérieur comme 2 : 1,20, et à celle du train postérieur comme 2 : 1,27.

Aucun chien n'est plus connu; je doute qu'il y en ait un plus intelligent, plus adroit pour retrouver un objet ou perdu ou caché : aussi a-t-on mis sur son compte les neuf dixièmes des histoires de chiens célèbres. Le célèbre *Moustache,* qui découvrit l'ennemi à Marengo, était un barbet; tous les chiens savants, passés, présents et futurs, ont été, sont et seront des barbets.

Ce chien aime l'eau et nage avec beaucoup de facilité : aussi est-il recherché pour la chasse des oiseaux aquatiques. Son odorat est exquis.

Cette race est d'origine allemande; elle fut introduite en France pendant les guerres de la révolution; elle s'étendit bientôt après chez nous, puis en Angleterre et en Espagne. On a l'habitude de leur raser les poils de l'une ou de l'autre partie du corps : aussi les rencontre-t-on toujours coiffés d'une façon bizarre (1).

Le petit barbet est très-probablement une dégénérescence de celui dont nous parlons; c'est encore un de ces chiens mignons qu'on rencontre dans les appartements, et qu'on y accable de soins et de caresses.

QUATRIÈME GROUPE.

Chiens-loups (2).

Ces chiens ont en général le museau allongé et pointu, les oreilles courtes, aiguës, rigides et susceptibles de se dresser complétement.

(1) N'oublions pas que tous les chiens inspiraient à Goëthe une invincible répugnance, et qu'il a fait un barbet noir (*einen schwarzen pudel*) de l'animal réprouvé dont le diable emprunte l'apparence pour s'introduire dans le laboratoire de Faust.

(2) Bien que ce nom ne soit propre qu'à induire beaucoup de personnes en erreur soit sur le naturel, soit sur l'origine de ce chien, nous l'avons conservé parce qu'il rappelle la forme générale de ces chiens.

La forme du corps, leur taille et parfois même leur pelage rappellent le loup.

Les membres sont forts, élevés; la plante du pied pose largement à terre; elle est couverte de poils chez ceux qui vivent dans les pays tout à fait septentrionaux; plusieurs ont une palmure entre les doigts.

Le poil est long, hérissé, ondoyant parfois, et ordinairement blanc, brun, noir ou gris.

Nous parlerons de la queue à propos de chacun d'eux.

Les pariétaux s'écartent, dès leur naissance, de manière à agrandir la cavité cérébrale et les sinus frontaux.

L'occiput est sur la même ligne que les incisives supérieures.

Ces chiens sont remarquables sous le rapport de l'intelligence, de l'activité et de la vigueur.

Plusieurs chiens de ce groupe sont fort remarquables. La plupart, quoique étrangers à la Belgique, méritent cependant qu'on les mentionne. Ainsi le *chien de Nootka* (*C. f. Laniger,* Smith) est couvert d'une toison de laine blanche, noire ou brune, très-abondante et fine; cette toison a les poils si entrelacés les uns dans les autres, qu'il suffit d'en saisir une poignée pour l'enlever tout entière. Ce chien est très-grand, doux; les naturels du pays font des vêtements solides et chauds de sa laine.

LE CHIEN DE TERRE-NEUVE.

C. f. Terræ-Novæ. — Blumenbach, *Handb.*, X, p. 101, *c.*
— Fisch., *l. c.*, p. 177, *x.*
Den Newfundlandische Hund. — Voigt, *l. c.*, p. 302.
The Newfoundlane dog. — Smith, *l. c.*, p. 132, pl. 13.
Le chien de Terre-Neuve. — Desmar., *l. c.*, p. 196, 2.

Ce chien a le museau gros et allongé, ses oreilles sont moins longues et moins pendantes qu'elles ne paraissent : on doit attribuer cette apparence à la longueur du poil qui les recouvre.

Il a le poil long et soyeux, mais non frisé; le blanc marqué de taches noires ou isabelles, est la couleur ordinaire de ces animaux, dont la queue se redresse en un beau panache très-fourni de longs poils soyeux.

Leurs pieds sont un peu courts pour leur corps long et vigoureux. Ces chiens sont parfois énormes : Smith dit en avoir vu un qui, dressé

sur ses pieds de derrière, touchait de ses pattes de devant le linteau supérieur d'une porte ordinaire.

Un naturel doux, aimant, une grande fidélité jointe à ce qu'ils sont susceptibles d'apprendre facilement plusieurs choses, entre autres à nager mieux qu'aucun autre chien, ont fait attribuer à cet animal beaucoup de faits merveilleux, dont plusieurs vont jusqu'à l'invraisemblance. On a tiré un excellent parti du plaisir qu'éprouve ce chien à ramener de la surface de l'eau les objets qui y flottent; on les dresse dans les ports de mer; il devrait s'en trouver dans toutes les écoles de natation (1).

Ce chien pourrait servir encore pour la chasse en plaine, le trait, la garde des troupeaux et pour surveiller les marchandises à bord des vaisseaux.

Les chiens de Terre-Neuve ne sont pas rares chez nous, mais ils y dégénèrent avec une promptitude extrême; leurs jambes ont l'air de ne plus supporter le poids de leur corps, et c'est à tel point qu'en Belgique on a vu de ces chiens dont les jambes ressemblaient à celles des bassets.

L'origine de ce chien n'est pas connue. D'après Pennant, on obtint le premier chien de Terre-Neuve par le croisement d'un dogue et d'un chien de berger; d'après un article du *Magasin pittoresque*, 2e année, Whitebourne croisa le dogue anglais à la louve pour l'obtenir, tandis que, d'après Ficinus, on obtint ce résultat, en 1695, du croisement d'une louve et d'un chien. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1497, quand les Européens descendirent dans l'île de Terre-Neuve, ils n'y trouvèrent aucun chien, fait qui paraîtrait autoriser la supposition de M. Spring, que le terre-neuve doit son origine à l'influence du climat de l'île sur les chiens qui y furent introduits de l'Europe (2). Il est à remarquer cependant que ceux qu'on trouve aujourd'hui dans l'île de Terre-Neuve, ne ressemblent aux nôtres ni pour la taille ni pour les couleurs, ce qui détermine H. Smith à croire que nos chiens de Terre-Neuve proviennent du chien de l'île et d'un chien d'une autre race (3).

(1) *Voyez* lord Byron, *Poésies diverses*, Epitaphe d'un terre-neuve. — *Voy.* aussi Testament, de 1811.

(2) *Ueber der Naturhist. begriff von Gattung, Art und Abart.*

(3) H. Smith, *l. c.*, p. 133.

LE CHIEN DE BERGER.

C. f. Domesticus. — Linn., *Syst. nat.*, 12, I, p. 57, *a*.
— Fisch., *l. c.*, p. 177.
Chien de berger. — Buff., p. 241, t. 28, t. V.
— Desmar., *l. c.*, p. 194, *K*.
Shepherd's dog. — Penn., *l. c.*, p. 144, 1.
Schafer Hund. — Bechst., *l. c.*, p. 552, *g*.

Le chien de berger a le museau médiocrement effilé ; ses yeux sont bruns et clairs ; ses oreilles sont dressées, courtes et très-mobiles ; la tête est plus arrondie que dans les races précédentes. Ce chien est vigoureux de corps et fort des membres. Un fait remarquable, c'est que la direction de la queue varie chez quelques-uns : parfois elle est horizontale, d'autres fois pendante, quelquefois dressée.

Son poil est long et *mal peigné* sur tout le corps. Sa couleur dominante est le gris noir, bien qu'il soit quelquefois noir avec des taches de feu au-dessus des yeux, à la queue et aux pieds.

Le chien de berger est en général de forte taille ; la longueur de son corps est à la hauteur du train antérieur dans le rapport de 2 : 1,5.

Ce chien se retrouve en Afrique, en Asie, en Amérique et dans toute l'Europe, mais il varie toujours un peu suivant les localités.

Les paysans du Brabant le remplacent souvent par un chien dégénéré qu'ils nomment *klotterhond*, parce que les poils de son ventre sont souvent agglutinés par la boue des chemins. Ce chien a la tête un peu plus ronde que le chien de berger, et a l'oreille fléchie à son extrémité ; on en voit qui sont d'une intelligence remarquable.

Les Français possèdent un chien de berger plus grand que le nôtre : ils le nomment *chien de Brie, chien de montagne*. Cet animal lutte avec avantage contre le loup : aussi sert-il à conduire le bétail en voyage.

L'instinct et l'intelligence de ce chien sont supérieurs à tout ce que l'on connaît de ces qualités chez les autres races ; il est également propre à tout ce qui exige de la sagacité, de la patience et de l'activité ; il est doué, pour conduire un troupeau, d'un instinct naturel dont aucun autre chien n'offre de trace, et qu'on lit, pour ainsi dire, sur sa physionomie calme et réfléchie. Cela se conçoit : dès la

plus haute antiquité il reçut une éducation qui tendait sans cesse vers le même but, et le résultat d'une éducation suivie ainsi pendant autant de temps est qu'aujourd'hui rien n'est plus facile que de dresser un chien de berger.

Un de ces chiens qui conduit un troupeau pour la première fois prouve, par la contenance fière avec laquelle il s'acquitte de cet emploi, qu'il en comprend toute l'importance. Sur un seul mot du berger, adressé à son chien, l'ordre se rétablit à l'instant dans le troupeau, et tout cela a lieu sans une morsure, sans un cri de colère.

Ce chien est naturellement doux : jamais il n'attaque le premier, à moins qu'on ne fasse mal à l'un de ses moutons, et encore si celui qui touche à son troupeau est plus faible que lui, il se contente de lui administrer une légère correction, ainsi que le prouve une anecdote rapportée par H. Smith : « Un tailleur et son roquet passaient à côté d'un troupeau ; le roquet mordit un mouton à la queue et s'enfuit aussitôt. Le berger n'avait rien vu, mais le chien, dont l'œil perçant est toujours attaché sur ce qui est commis à sa garde, s'élança vers le coupable, le saisit par une oreille et le traîna dans le marais voisin, où malgré ses cris plaintifs et les gestes désespérés du tailleur, il plongea le pauvre roquet à plusieurs reprises. Le tailleur imagina un expédient pour faire lâcher prise au chien : il lui lança son carreau à la tête, mais le chien esquivant le coup, redoubla sa correction avec une gravité des plus comiques, tandis qu'il considérait de temps à autre le tailleur qui resta stupéfait, la bouche béante, tout le temps que dura la punition infligée à son compagnon. Cela fait, le chien de berger s'en retourna surveiller son troupeau. »

LE CHIEN-LOUP PROPREMENT DIT.

C. f. Pomeranus. — Gmel., *l. c.*, p. 66, *β*.
— Fisch., *l. c.*, p. 177, pl.
Chien-loup. — Buff., *l. c.*, p. 242, t. 29.
— Desm., *l. c.*, p. 194, *L*.
Pomerian Dog. — Penn., *l. c.*, p. 144, I, *α*.
Spitz. — Schreber, p. 319, 2.
Pommer. — Bechst., *l. c.*, p. 551, *α*.

Un museau long, effilé, des oreilles droites et pointues, une tête longue, un corps bien proportionné, et surtout une queue haute et

le plus souvent fortement enroulée à gauche et en avant, caractérisent ce chien.

Le poil est court sur la tête, sur les pieds et sur les oreilles, long et soyeux sur tout le reste du corps, et principalement au cou et à la queue.

Il est le plus souvent blanc ou noir, parfois fauve, plus rarement taché de ces diverses couleurs.

Leur courage, leur force, leur vigilance les rendent précieux. Quand ces chiens sont de forte taille, leur voix est d'une force et d'une sonorité remarquables.

Ce chien a les canines si longues et si aiguës que ses morsures sont plus difficiles à guérir que celles d'aucun autre chien; il n'en est pas, assure-t-on, de plus sujet à la rage.

Les chiens-loups de forte taille sont rares en Belgique, partout ailleurs que dans les provinces les plus rapprochées de la Prusse. On s'en sert en Allemagne pour garder les maisons isolées.

On peut rapporter au chien-loup les chiens que dans notre pays on nomme *spitz;* tout leur corps est couvert de poils longs et soyeux, surtout au cou. Ils sont ou blancs ou fauves avec la gorge blanche.

Le *spitz anglais*, dont le poil est si long, si soyeux sur tout le corps et d'une blancheur si éclatante, en est encore une variété de petite taille obtenue en Angleterre. Je n'en ai vu qu'un seul qu'on promenait en laisse à Bruxelles.

Les Anglais pensent que les chiens-loups nous viennent des Tartares, qui les ont tirés du Nord.

LE CHIEN DU MONT SAINT-BERNARD.

C. f. Sancti-Bernardi. — Voigt, *Lehbr. der Zool.*, I, p. 297.
Bernardhund. — *Ibid.*
Chien du mont Saint-Bernard. — Boitard, *l. c.*, p. 545.
Sankt-Bernard's Hund. — Reich., *l. c.*, p. 7, fig. 239-241.
Chien des Alpes. — Desm., *l. c.*, p. 196.
The Alpine dog, Great-Bernard dog. — Smith, *l. c.*, p. 141, pl. VI.

Les moines du mont Saint-Bernard ont eu deux races de chiens propres à sauver les voyageurs égarés dans les neiges.

L'ancienne race, maintenant perdue, fut frappée, en 1820, d'une maladie qui la détruisit presque entièrement, et les moines ayant

négligé de faire produire les individus qui survécurent, on vit la race s'éteindre quelques années après.

Ces chiens avaient quelque ressemblance avec le terre-neuve pour la stature, la forme, le poil, les couleurs et l'intelligence ; mais leurs oreilles étaient semblables à celles de cette variété d'épagneul que les Anglais nomment *water-spaniel*. Desmarets les croyait issus du dogue de forte race et du grand épagneul, parce qu'ils avaient la taille du premier et le poil du second.

Le plus ancien chien de cette race se nommait *Barri ;* pendant un laps de dix années il sauva plus de quarante personnes. Dès qu'un brouillard de mauvais augure obscurcissait l'air, ou que la neige commençait à tomber et cachait les chemins, *Barri* partait et battait la montagne sur tous les points. Un jour qu'il faisait un temps affreux, arrivé sur la pointe du Dronar il découvrit, enfoui sous la neige, un enfant qu'avait attiré la beauté de l'asbeste vert qu'on y rencontre ; l'enfant ne donnait plus signe de vie : *Barri* se mit à le lécher, à le réchauffer de son haleine et de son épaisse fourrure, et parvint à le tirer de son sommeil glacé. Alors, l'ayant chargé sur son dos, il le rapporta au couvent.

Quand ce chien fut vieux, on le mit dans un hospice à Berne, où il fut soigné jusqu'à sa mort. Il est aujourd'hui au musée de cette ville : il y est empaillé avec sa bouteille de vin au cou, tel qu'il était quand il se mettait en route.

La race qui rend aujourd'hui les mêmes services a le poil court, serré, taché de gris, de noir, de fauve. Elle semble, suivant les uns, provenir du mâtin et du danois ; suivant les autres, c'est du danois et de l'ancien chien du mont Saint-Bernard.

Aucun chien n'a la voix plus retentissante ; quand il se met en route il porte au cou un panier contenant du vin et de la nourriture. A son appel, des moines, dévoués au service de l'humanité, accourent armés de longues perches et s'occupent à rechercher le voyageur enfoui sous la neige. Une foule de malheureux sont ainsi sauvés chaque hiver.

CINQUIÈME GROUPE.

Dogues.

Un museau presque aussi large que long, des lèvres grandes et pendantes, un nez parfois fendu, des formes massives et athlétiques caractérisent suffisamment ces chiens. Leurs oreilles sont petites et à demi pendantes; leur odorat est plus faible que celui d'aucune autre race; leur pelage est ras, le plus ordinairement fauve, ou marqué de brun et de blanc.

Ils ont le corps vigoureux et trapu, les membres puissants, le cou musclé et la queue tronquée; fréquemment ils offrent un cinquième orteil aux pieds postérieurs.

Ces chiens ont encore quelques particularités anatomiques fort remarquables : les condyles de la mâchoire inférieure sont au-dessus de la ligne des molaires supérieures, et toutes les parties du crâne, qui est très-élevé, semblent avoir été repoussées en haut; l'occiput est de niveau avec le front; les sinus frontaux sont très-développés. Toutes les autres parties de la tête se sont portées dans le même sens; la mâchoire inférieure s'est elle-même redressée de façon à placer son condyle bien au-dessus du niveau des dernières molaires; par la même raison, l'apophyse zygomatique du temporal est fort élevée au-dessus de l'apophyse molaire.

Les crotaphytes ne s'avancent que jusqu'au bord interne de l'apophyse temporale. Les muscles temporaux sont énormes et donnent à la tête une apparence de grosseur qui pourrait induire en erreur sur les véritables dimensions du crâne, qui est en réalité fort petit, car les pariétaux, au lieu d'être bombés, sont aplatis et forment entre eux, pour se réunir, un angle presque droit; aussi ces chiens sont-ils de beaucoup inférieurs à tous les précédents pour l'intelligence et la sagacité. Ils sont d'un caractère taciturne, phlegmatique, calme; la conscience de leur force est la source du mépris qu'ils montrent pour les autres races; ils dédaignent les caresses et les encouragements. Calmes au milieu du danger, on le leur voit toujours affronter avec la plus froide résolution. Ils montrent une patience à toute épreuve :

mais si on les pousse à bout ils ne craignent plus rien, et, sans aboiements préalables et inutiles, quel que soit leur ennemi, ils le bravent de front ; souvent on les a vus, malgré la colère dont ils sont saisis dans ces moments, ne pas mordre un ennemi renversé : mais ce sont de ces générosités auxquelles on ne doit pas se fier.

Ces chiens sont d'excellents gardiens de basse-cour et de ferme. Ils sont encore remarquables par leur vigilance et par leur affection pour leur maître.

Lors de la conquête de l'Asie par Alexandre le Grand, certains peuples conquis offrirent aux Macédoniens des chiens très-grands et très-forts, dont Opien nous a laissé la description (1). A leur œil ardent et d'un brun clair à demi voilé par un repli de la peau, à leur museau tronqué, à leurs formes athlétiques, au courage avec lequel ils attaquaient les sangliers, les loups et les lions, qui ne reconnaîtrait le dogue du Thibet ? Est-ce de lui que descend le dogue des Anglais ? C'est ce qu'on aurait de la peine à croire. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Romains, en débarquant dans la Grande-Bretagne, y trouvèrent un dogue qui leur causa tant d'admiration que chaque année, depuis cette époque, ils en faisaient venir un grand nombre à Rome, où le peuple s'extasiait, dans le cirque, devant le courage et la force de ces animaux.

LE DOGUE DU THIBET.

C. f. Urcanus. — H. Sm., *l. c.*, p. 223.
Mastif of Thibet. — *Ibid.*, p. 224, pl. XIX.
Der Thibetanische Bullenbeisser. — Reich., *l. c.*, p. 7, f. 222-224.
Le dogue du Thibet. — Boitard, *l. c.*, p. 550.
— Desmar., *l. c.*, p. 195, *a*.

Ce chien a le museau très-court, les lèvres longues et fort pendantes, l'œil d'un beau brun clair, recouvert par la peau des sourcils qui forme un pli incliné de haut en bas et de dedans en dehors, ce qui lui donne un air de *sévérité* et de confiance en sa force, bien difficile à dépeindre. Ses oreilles sont rondes et tombantes ; son occiput est très-élevé ; son cou, ses épaules et ses hanches ont des muscles d'une extrême épaisseur. Il a les pieds forts et proportionnés au reste du corps. Sa queue est redressée en panache. Son pelage est rude

(1) Pline, *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. LXI.

et d'un beau noir luisant, relevé de taches couleur de feu au-dessus des yeux, à l'extrémité du museau et des pieds.

Ce chien a les mœurs et le caractère du dogue de forte race ; il habite le Thibet et dégénère partout ailleurs (1).

Bennet en a publié une excellente figure, accompagnée d'une description, dans le *Gardens and Menagerie of the Zoological Society*, dont Smith a donné un extrait dans le *Naturalist's Library ;* Reichenbach en représente plusieurs individus tout à fait noirs et qui donnent à peine une idée de la race.

LE DOGUE.

C. f. Molossus. — Linn., *Syst. nat.*, 12, t. I, p. 57, δ.
Canis mastivus seu Molossus. — Id., *Amœn.*, p. 46, 4.
C. Molossus. — Fisch., *l. c.*, p. 178, π.
Dogue. — Buff., p. 249, t. 43.
— Desmar., *l. c.*, p. 195, *P.*
Le grand dogue. — Boitard, *l. c.*, p. 550.
Bull-dog. — Penn., *l. c.*, p. 147, 5, α.
English Mastiff. — Smith, *l. c.*, p. 224.
Barenbeisser. — Riding, *Th.*, t. 3.
— Id., *All. th.*, t. 58, 67.
Bullenbeisser. — Schreb., *l. c.*, p. 324, 14.
— Bechst., *l. c.*, p. 554.
Die Englische Dogge. — Voigt, *l. c.*, p. 297.

Le museau de ce chien est gros, court et plat ; son nez est retroussé, ses lèvres épaisses et pendantes ; son front est aplati, et il a la tête grosse et large. Les lèvres, le bout du museau et la face extérieure des oreilles sont noirs ; les narines sont souvent séparées par une fente. Il a le cou renflé et court, le corps gros, allongé, et la queue redressée avec l'extrémité qui retourne en avant, le pelage ras sur tout le corps, excepté derrière les cuisses et sous la queue où le poil est plus long et plus pâle que sur le reste du corps.

Les dogues sont en général d'une couleur fauve uniforme, sauf à la face et aux oreilles, qui sont noirâtres.

Ils sont de forte taille. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que leur train antérieur égale précisément en hauteur le train postérieur : ainsi la longueur du corps est à celle du train antérieur ou postérieur comme 2 : 1,3.

(1) *Voy.* Hogdson, *Nat. lib.*, t. X, p. 225.

H. Smith cite un dogue qui avait vingt-neuf pouces et demi de hauteur au train antérieur. « Ce chien, dit-il, tua un jour son frère dans un combat, et depuis il conserva une expression calme et triste des plus remarquables ; quand on le caressait il remuait la queue, mais sa physionomie restait impassible, son œil ne regardait pas celui qui le caressait ; il était du reste parfaitement inoffensif pour quiconque ne lui faisait pas de mal. »

Henri VII, le plus absolu des rois, fit pendre un jour un chien de cette race qui avait eu l'effronterie de lutter contre son seigneur et maître, le lion (1).

Charles IX, au contraire, n'admira rien tant que ce dogue qui battit successivement, seul et sans assistance, un léopard, un ours et un lion. Mais aussi Charles IX composa-t-il le livre intitulé : *La Chasse royale*.

Ces chiens ont un admirable instinct pour la garde : il n'est pas de meilleurs surveillants. Tandis qu'un autre chien s'agite et aboie de toute la force de ses poumons à la vue d'un voleur, le dogue conserve sa présence d'esprit : il reste calme et observe chacun des mouvements du malfaiteur ; parfois il marche à ses côtés pas à pas, sans aboyer, sans lui faire aucun mal, sans paraître inquiété de sa présence, pourvu qu'il ne touche à rien, car alors son calme l'abandonne et malheur au larron ! Mais si celui-ci ne dérobe rien, on a vu le chien souvent l'accompagner avec une tranquillité remarquable, sans s'opposer le moins du monde à sa retraite, et sans même l'empêcher de regagner et d'escalader les murailles.

Le calme et la patience de ces chiens sont admirables : je vis un jour un de ces dogues assailli de roquets de toute espèce. Le dogue patienta longtemps, mais fatigué à la fin de cet insupportable manége, il leva la cuisse et lâcha son urine sur le plus hardi des roquets : aussitôt tous s'enfuirent, et le dogue continua majestueusement sa marche.

Il est vraiment dommage que cette race se reproduise aussi mal ; on est souvent forcé d'avoir recours à des mâtins, soit pour féconder, soit pour être fécondés ; aussi la race dégénère-t-elle au point que les chiens qui proviennent de ces accouplements perdent le *moral* du dogue et ses couleurs : ils sont alors ou blancs avec de grandes taches noires ou fauves, ou même tout à fait noirs.

(1) *Voy.* Cirino — Whitaker, *Hist. de Manch.*

LE BOULEDOGUE.

C. f. Anglicus. — Gmel., *l. c.*, p. 67, *o.*
— Fisch., *l. c.*, p. 178, *ρ.*
Canis bellicosus anglicus. — Aldrov., *l. c.*, p. 559, *a*, fig.
Mastivus. — Rai, p. 176, 1.
Mastiff. — Penn., p. 146, 4, *♂*, *l. c.*
Bull-dog. — Smith, *l. c.*, p. 228, pl. XII.
Englische Dogg. — Bechst., *l. c.*, p. 556, *c.*
Dogue de forte race. — Buffon, p. 252, t. 45.
— F. Cuv. et G. Saint-Hil., *Mamm. fasc.*, 18.

Une tête grosse, un front creusé entre les yeux, un nez dont le profil se relève sous un angle considérable, une mâchoire inférieure projetée au-dessus de la mâchoire supérieure, de manière à montrer les dents, des paupières fréquemment retroussées, sont autant de caractères auxquels on reconnaît à l'instant le bouledogue.

Ses oreilles sont en partie pendantes, et sa queue est semblable à celle du dogue dont nous venons de parler.

Sa taille est moyenne, mais son corps est des plus vigoureux et des plus souples.

Il a la bouche et le nez noirs, le poil ras et tout entier couleur de rouille ou de buffle.

Ce chien est privé d'intelligence ; les amateurs de combats d'animaux seuls le dressent et le soignent ; il sert encore de bête de force quand on attaque le loup et le sanglier. On revêt quelquefois ces chiens d'une armure de cuir consistant en un poitrail et un capuchon percé de trous pour les yeux, et armé d'un collier garni de pointes acérées. Dans cet équipage, un dogue attaque sans danger les animaux plus forts que lui. Cette espèce d'armure est en quelque sorte indispensable aux dogues : car il est impossible de se faire une idée de l'indomptable furie qui les saisit quand ils sont excités ; ils perdent alors toute prudence, et se feraient infailliblement éventrer dans certains combats. Du moment où ils parviennent à saisir l'ennemi dans leurs vigoureuses mâchoires, ils ne le lâchent plus : on dirait qu'un spasme nerveux les empêche d'ouvrir ces organes, et cela est à tel point qu'une blessure faite alors par derrière à l'animal ne lui fait pas lâcher prise. Tandis que le grand dogue se pose d'une certaine façon, calcule avant l'attaque, le bouledogue s'élance sans réflexion, sans prudence ; jamais la taille de celui qu'il attaque ne l'intimide. On a dit que l'éléphant avait parfois été vaincu par un pareil chien ;

ceci nous semble peu vraisemblable, car aucun chien au monde ne pourrait atteindre à une des parties sensibles de ce colosse ; si le dogue se place entre les jambes de l'éléphant pour le saisir par quelqu'endroit moins difficile à entamer, celui-ci, par ce mode de piétinement qui lui est propre, a bientôt broyé sous ses pieds son imprudent adversaire.

Suivant toutes les apparences, c'est ce chien que les Romains tiraient de la Grande-Bretagne et que Gratius Faliscus trouvait si supérieur au molosse de la Grèce.

Ce chien est rare en Belgique : on ne le rencontre parfois que dans les combats d'animaux.

LE DOGUIN.

C. f. Fricator. — Linn., *Syst. nat.*, 12, p. 57, *η*.
— Fisch., *l. c.*, p. 179, *σ*.
Doguin. — Buff., *l. c.*, p. 252, t. 44.
— Desm., *l. c.*, p. 195, *R*.
Pug-dog. — Penn., *l. c.*, p. 147, 5, *β*.
— Smith, *l. c.*, p. 230.
Mops. — Bechst., *l. c.*, p. 558, 9.

Ce chien a les apparences d'un dogue, mais il n'en est que la miniature : ses lèvres sont plus minces et plus courtes, son museau est moins large, moins retroussé, mais souvent plus court, et sa queue est plus tortillée en spirale.

Le doguin a le poil toujours ras et d'un fauve pâle. C'est, d'après Voigt, le plus stupide de tous les chiens. Aucun n'est, suivant Smith, plus paresseux et plus nonchalant ; il en vit un jour un qui fut piqué jusqu'au sang par un enfant : il cria mais ne se dérangea pas.

Ce chien fut jadis à la mode : on le trouvait gentil et amusant. Les goûts ont changé : il est aujourd'hui très-rare ; je n'en ai vu que deux individus vieux et chétifs.

LE CHIEN TURC.

C. f. Ægyptius. — Linn., *Syst. nat.*, 12, I, p. 57, *λ*.
— Fisch., *l. c.*, p. 179, *ω*.
Canis sine pilis. — Aldrov., *l. c.*, p. 563, *a*, fig.
Chien turc. — Buff., *l. c.*, p. 248, t. 42, fig. I.
— Demar., *l. c.*, *z*.
Naked dog. — Pennant, *l. c.*, p. 147, 5, *δ*.
The turkish Naked dog. — Smith, *l. c.*, p. 180.
Turkisher Nachter Hund. — Bechst., *l. c.*, p. 578, *g*.

Le chien turc est, je crois, un des chiens les plus dégénérés ; aussi Boitard fit-il fort bien quand il le mit dans son groupe des roquets.

Le chien turc a le museau fin, les oreilles dressées à la base et pendantes à leur extrémité ; elles sont triangulaires quand elles ont atteint leur croissance, et ont une frange de poils sur le bord.

Le crâne est globuleux et a tous les caractères de celui du dogue, tandis que le corps ressemble à celui des levrettes.

Ce chien a la peau huileuse et nue, et a souvent une ligne de poils roides qui lui court de l'épaule à l'occiput ; parfois c'est une sorte de crinière, mais les poils ne manquent jamais à la queue.

Il n'a que six mamelles.

Cette nudité de la peau serait due, d'après plusieurs auteurs anglais, à une gale chronique combinée avec les effets du soleil brûlant de la Guinée, d'où ils paraissent originaires. Une petite hyène du désert et le *lycaon pictus* sont en effet dans ce cas ; il en est de même du lion d'Arabie, qui n'a jamais de crinière.

Ces chiens ont peu d'intelligence, mais aiment leur maître ; on les voit sans cesse grelottant dans notre pays, dont la température ne leur convient aucunement.

Cette race n'est pas rare en Belgique. Parmi les individus que j'ai vus, les uns avaient la peau couleur d'ardoise, les autres l'avaient brune ; tous avaient un toupet de poils sur la tête ; un seul portait une crinière de poils roides qui lui courait de l'occiput jusqu'à l'épaule gauche ; un autre, qu'on disait venir de la Chine, avait la peau couleur de chair, avec de grandes taches noires et brunes entremêlées de taches plus pâles.

Ici se termine l'énumération des principales races de chiens de notre pays : j'ai omis la description de ces innombrables roquets qui couvrent les rues de nos villes, qui naissent au hasard, qui vivent de ce qu'ils trouvent, et qui ressemblent à tous les chiens du monde sans avoir de caractère distinctif.

Si aux éléments que l'on possède aujourd'hui pour grouper les chiens en races, il m'avait été possible de réunir des caractères empruntés aux parties internes, peut-être aurais-je pu diviser les races mieux que je ne l'ai fait ; mais la difficulté de se procurer des chiens de race pure est un obstacle à un travail de ce genre.

Deuxième partie.

HISTOIRE NATURELLE DU COQ.

Cette seconde partie se composera :

1° De l'histoire naturelle du coq ;

2° De la recherche du type de cet animal ;

3° De la description de ses races et de ses variétés principales.

PREMIÈRE SECTION.

HISTOIRE NATURELLE DU COQ.

§ 1.

Les ornithologistes modernes séparent les coqs des faisans, auxquels les avait, dans l'origine, réunis Linné (1), et leur donnent le nom générique de *gallus*, proposé par Brisson (2).

Ainsi restreint, ce genre se distingue de celui des faisans, par le sommet de la tête qui est nu et surmonté d'une crête dont la forme varie suivant les espèces; par deux barbillons charnus appendus de chaque côté de la base de la mâchoire inférieure; par une queue dressée, formée de deux plans adossés l'un à l'autre en forme de toit, dont les couvertures sont plus longues chez les mâles que chez les femelles, et retombent en demi-cercle au-dessus des pennes caudales. Il se distingue encore par des tarses robustes, couverts d'écailles et munis de forts éperons, surtout chez les mâles.

Toutes les espèces sont originaires de l'Inde et des îles voisines, dont elles habitent les forêts et leurs lisières.

Toutes sont polygames et courageuses, et, quand elles ont combattu, proclament leur victoire par un chant mâle et perçant.

Le plumage des mâles est brillant, celui des femelles terne, et souvent la taille est fort différente dans les deux sexes; quelquefois c'est la femelle dont la taille l'emporte chez les autres oiseaux, mais ici c'est le mâle qui est constamment le plus grand et le plus fort.

(1) *Syst. nat.*, t. I, p. 270.

(2) *Hist. nat. des oiseaux*, t. I, p. 166.

Ce genre ainsi caractérisé semble fort naturel ; mais les naturalistes sont loin d'être d'accord sur la place qu'il doit occuper dans la série ornithologique. Ainsi Illiger le place entre le faisan et le menure ; Cuvier en tête de la famille des faisans, après la pintade ; Temminck entre le paon et le faisan ; Lesson entre le dindon et le houppifère ; Swainson entre les faisans et les lophophores ; Gray entre l'alectrophasis (*lophophorus* de Cuvier et Temminck) et le tragopan ; Jardine entre l'argus (*polyplectron*) et le faisan ; Bechstein enfin entre les faisans et les tétras (1).

La seule espèce du genre dont nous ayons à parler est celle du coq domestique : nous allons en faire l'histoire.

§ 2.

Le Coq domestique.

[*Gallus domesticus*, Brisson.]

Cette espèce a la tête surmontée d'une crête lisse et dentelée, composée de deux moitiés réunies par un tissu cellulaire ; quand ce tissu cellulaire manque, l'épiderme recouvre chacune des deux moitiés, et la crête est double. Il arrive souvent que toutes les autres parties de la crête manquent de tissu cellulaire, et, dans ce cas, la peau recouvrant toutes ces parties, produit une sorte de crête mamelonnée qui simule une couronne.

Cette crête est loin d'être charnue, comme on le dit communément : aucun muscle n'entre en effet dans sa composition. Buffon disait que la crête n'était ni de la chair ni des membranes, mais une substance particulière et qui ne ressemble à aucune autre ; or, en la disséquant et en l'observant au microscope, on lui trouve les veines moniliformes et les artérioles digitées des tissus érectiles, plus une substance analogue à celle de la pulpe qui produit les plumes, le tout recouvert d'un

(1) Il ne sera peut-être pas sans intérêt de faire remarquer que, chez les Indiens, la *nomenclature binaire* existe pour les coqs, depuis la plus haute antiquité. Ils désignent ces oiseaux, d'une manière générale, sous le nom de *Ayam ;* ils ajoutent à ce nom générique un second nom qui sert à désigner les espèces : c'est ainsi qu'ils ont l'*ayam bankiva*, l'*ayam alas*, et d'autres espèces encore.

épiderme, à la surface duquel on aperçoit, pour ainsi dire, la trace des plumes avortées qui auraient dû remplacer la crête, ce qui donne à certaines parties de celle-ci un aspect granuleux; l'épiderme est rougi par une masse considérable de capillaires qui s'y anastomosent en tous sens.

Il arrive parfois qu'il n'y a pas avortement des plumes : alors la tête du coq ou de la poule se couronne d'une touffe de plumes en forme de huppe. Cette sorte de transformation qui, dans le fond, n'a rien d'anormal, se produit chez quelques races par suite de la domestication. Il n'est pas difficile de s'assurer de la structure dont il vient d'être question.

Les joues du coq sont en partie dénudées, et tapissées d'une peau rouge; deux barbillons, de la même nature que la crête, pendent des deux côtés de la base de la mandibule inférieure : deux paquets de plumes les remplacent souvent chez les races huppées.

La crête est plus petite et moins rouge chez les femelles; il en est de même des barbillons.

Le bec est médiocre, nu à la base; la mandibule supérieure voûtée avec le bout obtus.

La mandibule inférieure est plus faible et plus droite, et a ses bords cachés par ceux de la mandibule supérieure.

Les narines sont placées à la base de la mandibule supérieure, et recouvertes en partie par une membrane assez molle.

Une peau blanche recouvre les oreilles de chaque côté de la tête.

Les tarses sont longs et robustes, et munis, chez les mâles, d'un éperon fort et aigu; ils sont scutellés et nus : quelques variétés domestiques cependant les ont garnis de plumes.

Les doigts sont au nombre de quatre : les trois antérieurs sont réunis par une membrane qui atteint l'articulation de la première phalange avec la seconde; le pouce est postérieur et s'insère au-dessus des autres doigts, de sorte que sa base ne repose pas à terre : il est libre. Mais ici encore des anomalies peuvent se présenter : au lieu d'un seul doigt postérieur, il peut y en avoir deux ou trois; alors le nombre des doigts s'élève à cinq ou six.

La queue est comprimée, formée de deux plans verticaux qui s'adossent l'un contre l'autre en forme de toit; elle est formée de quatorze pennes, nommées *rectrices*. Ces *rectrices* sont débordées par

leurs *couvertures*, et surtout par celles du milieu, qui sont fort longues et recourbées en arc chez les mâles.

Les ailes sont courtes, concaves et étagées; la quatrième *rémige* est la plus longue, et la première la plus courte.

Le cou est garni, surtout chez les mâles, de plumes longues et lancéolées, susceptibles de se dresser dans l'émotion ou la colère.

Le gésier est l'appareil digestif le plus puissant que possèdent les oiseaux de l'ordre des gallinacés; il peut réduire en poussière une boule de verre assez épaisse pour porter un poids de deux kilogrammes, ainsi que Réaumur, Redi et Spallanzani l'ont démontré.

Le canal intestinal a cinq fois et demie la longueur du corps; les deux cœcums, placés à l'origine du gros intestin, ont dix-huit centimètres de long.

Les testicules du mâle sont beaucoup plus gros que chez aucun autre oiseau : ils ont déjà le volume d'une olive chez un poulet de quatre mois.

La trachée s'élargit en approchant du larynx supérieur, et se rétrécit sensiblement vers le larynx inférieur, qui est très-comprimé; elle paraît susceptible d'un allongement et d'un raccourcissement assez grands; le larynx inférieur peut également varier de volume suivant l'intensité des sons que l'animal veut produire; à l'orifice de la glotte est une petite protubérance.

Les bronches ne sont pas formées d'anneaux entiers, et leur intérieur est tapissé d'une membrane.

Le rapport de la masse du cerveau est à celle du corps comme 1 : 412; aussi l'intelligence de ces animaux est-elle des plus obtuses, et leur industrie tout à fait nulle.

§ 3.

Le chant du coq si connu, si clair et si perçant, se fait entendre aussi bien la nuit que le jour : en hiver, c'est à dix ou onze heures du soir qu'il commence; en été, c'est vers deux ou trois heures du matin.

Quand le coq chante, il frappe ses flancs de ses ailes, se redresse sur ses pattes et allonge fortement le cou; mais s'il appelle ses poules quand il a trouvé quelque morceau friand, il prend une voix tout autre, un cri beaucoup plus doux, et pendant lequel il ne recherche

aucune position forcée : ce sont de simples gloussements [*tuk-tuk-ger, tuk-tuk-ger* (Bechstein)], fréquemment modulés avec tendresse, qu'il fait entendre ; quand il poursuit une poule, il a un autre cri tout particulier formé de sons [*coc-coc-coc-coc*] qu'il répète avec plus ou moins de fréquence, suivant qu'il est plus ou moins impatient.

§ 4.

Les formes du coq sont robustes ; il vole avec une extrême difficulté, mais court en revanche avec agilité. Quand il marche, il le fait avec fierté, la tête haute ; on dirait qu'il s'étudie à se donner devant les poules une allure plus grave que celle qui lui est naturelle : il semble faire parade de son courage et de sa vigueur.

§ 5.

La poule est d'un tiers plus petite et d'une allure plus timide ; sa crête est moins haute que celle du coq : comme chez ce dernier, elle est parfois remplacée par une huppe de plumes.

Le cou est garni de plumes ordinaires qui ne se redressent pas comme les plumes lancéolées du coq.

La queue a la même forme que celle du mâle, mais elle est simplement arrondie, sans couvertures allongées et recourbées.

La voix de la poule est moins aiguë que celle du coq, et c'est seulement dans leur jeunesse que quelques poules imitent le chant de ceux-ci ; leur voix ordinaire se borne à *caqueter* quand elles trouvent un morceau qui leur plaît, à *piauler* quand elles sont perdues, et à *glousser* quand elles se sentent disposées à couver ; le cri qu'elles font entendre alors se compose de ces sons : *glouk, glouk*, prononcés d'une voix rauque. Quand elles ont pondu, elles descendent toutes joyeuses du poulailler, en criant de toutes leurs forces : *Gack gack gats ! gack gack gats!* Elles ne crient jamais plus fort que lorsqu'on les prend, mais alors ce sont des cris inarticulés : impossible de les rendre, c'est quelque chose d'aigre et de discordant, exprimant la frayeur.

§ 6.

Les couleurs du coq domestique varient à l'infini ; ce sont le

fauve, le rouge, le brun, le violet sombre, le vert, le noir, le gris et le blanc, le tout marié à un éclat métallique d'un effet superbe chez les mâles de beaucoup de races, mais toujours plus terne chez les femelles.

La domestication a ramené l'unité dans ces couleurs si variées : ainsi, rien de plus commun, chez les poules, que l'*albinisme* et le *mélanisme*, et cela arrive d'autant plus fréquemment chez celles-ci qu'elles ont moins d'énergie vitale que les coqs pour réagir contre l'influence de l'homme.

§ 7.

Tous les caractères du type sauvage varient chez nos coqs domestiques : ainsi rien n'est plus variable que la taille. Nous avons vu que la crête se transforme en une huppe ; le tarse et même les doigts sont souvent garnis de plumes ; la crête, les barbillons, le périoste, le tissu cellulaire, blancs d'ordinaire, peuvent devenir d'un noir foncé ; le croupion, et par suite les pennes caudales, manquent complétement dans une race, tandis qu'il en est une autre qui présente toujours de cinq à six doigts aux pieds.

Ces anomalies ont fait dire à Buffon qu'il était embarrassant de placer le coq dans un genre, puisqu'il était impossible d'assigner à ce genre un caractère invariable. Mais ces variétés n'appartiennent pas à l'espèce du coq, telle que nous l'a présentée la nature : ce sont des altérations nées sous l'influence des circonstances dans lesquelles nous avons placé nos individus domestiques. Ce sont de simples anomalies dont le naturaliste ne doit pas tenir compte dans la classification : son devoir se borne à prendre les espèces telles que la nature les lui offre, à en dresser un catalogue, à chercher les rapports qu'elles ont entre elles, le rôle qu'elles jouent dans la création, et à mentionner simplement les races créées par l'homme, sans leur emprunter de caractères (1).

§ 8.

Le coq est polygame et galant ; il conduit ses poules, les protége, les garde à vue, va à la recherche de celle qui est absente. S'il gratte

(1) *Voyez* Buffon, *Hist. nat. des oiseaux*, t. I, p. 60, — 1804.

le sol en faisant voler derrière lui la poussière et la paille, et qu'il trouve un insecte, une graine, un ver, il appelle aussitôt ses compagnes et les invite à partager sa découverte par un cri plein de tendresse.

Le coq a toujours une préférence marquée pour l'une de ses poules : il lui apporte ses meilleures trouvailles ; alors, malgré leur caractère timide et tranquille en apparence, les autres poules deviennent criardes, querelleuses, et se battent avec fureur. Leur lâcheté est remarquable : si la poule préférée est la plus faible, et s'il arrive qu'elle soit blessée, toutes les autres tombent à la fois sur elle et finissent par la tuer si le coq n'est pas là pour y mettre ordre.

Il en est de même à l'égard de toute autre poule faible ou malade : celles qui ne le sont pas se précipitent sur elle et l'accablent de coups de pied et de coups de bec : c'est la réception ordinaire des nouvelles venues dans la basse-cour. Ces grandes poules efflanquées, qui ont une sorte de longue crête pendante sur la tête, qui ont des éperons et qui chantent comme des coqs, sont les premières à ameuter les autres contre une seule ; ce sont elles qui crient le plus fort, qui se querellent le plus souvent et le plus longtemps.

Réaumur cite un fait curieux de la cruauté des poules : ayant renfermé un coq avec des poules dans un panier, le coq fut tué ; il le remplaça, le coq fut encore tué ; elles en firent autant de tous ceux qu'on leur donna. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les coqs se laissèrent déchirer sans chercher à se défendre ; cela n'arrive jamais à un coq en liberté.

Columelle voulait qu'on donnât cinq poules à un coq (1) ; Temminck (2) et beaucoup d'autres disent qu'un coq peut suffire à quinze ou vingt poules ; quant à Aldrovande (3), il prétend que s'il y avait cinquante poules il ne manquerait à aucune. Cela dépend des coqs. Pour que le coq soit bon, il faut qu'il ait le maintien fier, l'œil plein de feu, la crête haute, bien dressée et du rouge le plus vif ; quand il tient le cou relevé, il doit laisser voir une poitrine large ; il doit avoir l'éperon fort et aigu, le tarse nerveux et sec, et la jambe musculeuse : « Un coq ainsi fait, dit Buffon (4), n'imprimera pas la terreur à un lion, comme

(1) Liv. VIII, ch. II.

(2) *Pigeons et gallin.*, t. II, p. 125.

(3) *Hist. des oiseaux*, t. II, § XIV.

(4) *Hist. des oiseaux*, t. I, p. 63. — 1804.

on l'a dit et écrit tant de fois, mais il inspirera de l'amour à un grand nombre de poules. »

C'est surtout le matin que le coq est pressé de satisfaire sa passion; pour lui le besoin de manger ne vient qu'en seconde ligne. Buffon certifie que lorsque le coq a été privé de poules pendant quelque temps, il s'adresse même au premier mâle qu'il trouve (1). Plutarque aussi cite ce fait; une loi condamnait alors au feu tout coq dont les transports amoureux s'étaient adressés à un mâle (2).

Harvey étendait à six mois l'effet d'un seul accouplement; Buffon le restreint à vingt jours, et Blumenbach à cinq semaines.

Quand plusieurs coqs vivent ensemble dans une basse-cour, la paix n'est pas de longue durée. Sitôt que deux coqs se rencontrent, un combat est presque inévitable : ils se regardent en face, se placent l'un vis-à-vis de l'autre, s'observent un instant en silence; leur œil s'injecte, leur crête se dresse, les longues plumes de leur cou se hérissent, ils baissent la tête en courbant le cou d'une manière étudiée, et alors, pour peu que l'un des deux adversaires fasse mine de vouloir attaquer, l'autre redresse la tête et se précipite à coups d'éperon sur lui, et les voilà tous deux qui s'élancent, se choquent, se frappent tour à tour du bec, de l'aile, de l'éperon, s'arrachent les plumes, se percent le flanc. Parfois ils font semblant de ramasser des débris de paille pour distraire l'ennemi; puis le combat recommence plus acharné : les plumes volent dans l'air de tous côtés, et cela dure ainsi jusqu'à ce qu'enfin le plus faible ait la crête déchirée ou tombe de fatigue et d'étourdissement sous les coups réitérés de son adversaire. Il est bien rare que dans ces sortes de luttes l'un des deux coqs consente à se retirer : souvent ils aiment mieux mourir que de supporter la honte d'une défaite. Ces combats durent parfois plus d'une heure; les deux ennemis ont les flancs déchirés, et cependant la lutte se prolonge et se renouvelle à chaque rencontre. Nous verrons tantôt combien certains peuples prennent plaisir à ces sortes de combats.

§ 9.

La poule de taille moyenne, de couleur noire ou brune, de con-

(1) Buffon, *Hist. des oiseaux*, t. I, p. 64. — 1804.

(2) *Voyez* la préface des *Glanures*.

stitution robuste, ayant la tête grosse, les yeux vifs, la crête pendante, les pattes bleuâtres, est celle qu'on recherche lorsqu'à ces qualités elle joint la fécondité et la délicatesse de la chair.

Les poules blanches pondent moins longtemps que les autres, aussi ne les élève-t-on que pour les engraisser. On recommande, en général, de rejeter les poules armées d'ergots, qui grattent, chantent, appellent à la manière des coqs; celles qui sont farouches, querelleuses, acariâtres, parce qu'elles se laissent difficilement cocher, qu'elles pondent rarement, couvent mal, et perdent, cassent ou mangent leurs œufs.

Les poules ont souvent ces mauvaises habitudes dans leur première année : elles se corrigent plus tard.

§ 10.

Leur nourriture consiste en débris animaux et végétaux, en insectes, en larves, en graines, en vers, etc.; aussi grattent-elles sans cesse la terre, le fumier ou les feuilles en automne, et longent-elles souvent les murailles en becquetant pour trouver des cloportes, des mouches, que leur œil perçant découvre avec une singulière facilité.

Une poule aperçoit-elle un ver qui sort de terre, alors sa joie éclate en cris fréquemment répétés; aussitôt qu'elle tient le ver dans son bec, elle se met à courir en caquetant de toutes ses forces, si bien que ses compagnes accourent de toute part, et la voyant le ver au bec, la dépossèdent bientôt de sa trouvaille. Alors il est vraiment curieux de voir cette proie passer de bec en bec, au milieu de cris de colère et d'envie, jusqu'à ce qu'enfin la plus vorace mette fin au débat en avalant gloutonnement le morceau disputé.

Les poules ainsi nourries de ce qu'elles trouvent, n'ont besoin que d'une sorte de potage fait d'eau de lavure de vaisselle, de pommes de terre, ou de carottes et de son que l'on fait cuire.

Leur boisson favorite est l'eau la plus pure. Elles boivent en prenant l'eau dans le bec et en levant la tête à chaque gorgée.

§ 11.

La mue a lieu en automne, et dure de six semaines à deux mois : alors les poules ne pondent pas, elles sont moroses, la basse-cour prend un aspect triste.

On a souvent répeté, après Buffon (1), le fait incroyable que les nouvelles plumes prennent parfois une couleur différente de celle des anciennes, après la mue; mais voici ce qui arrive : Aux premières mues le plumage s'assombrit, et cela dure jusqu'à l'âge adulte, pendant lequel ses couleurs restent les mêmes. C'est là peut-être la cause de l'erreur de Buffon.

Pendant la mue, les poules grattent la poussière en s'y vautrant à plat ventre, en secouant leur plumage; elles le font encore à d'autres époques, mais c'est alors pour se débarrasser de la vermine qui les tourmente.

§ 12.

C'est pendant la mue que les poules deviennent malades, surtout si le poulailler est humide, froid, mal aéré ou malpropre, et si les poules sont mal nourries.

La *pépie*, le *bouton*, la *dyssenterie*, ont là leur source la plus ordinaire; la *constipation*, l'*ophthalmie*, la *fluxion catarrheuse*, la *goutte*, le *mal caduc*, la *phthisie*, l'*hydropisie*, l'*inflammation du jabot*, frappent les poules mal soignées.

La malpropreté donne encore lieu à de véritables fléaux : le *ricin de la poule*, le *ricin du chapon* et la *gale* viennent tour à tour empêcher la poule de couver et le chapon d'engraisser, tant leurs tourments sont grands par suite des démangeaisons de ces incommodes parasites.

Outre cela, le manque de surveillance, un poulailler mal fermé, les expose, à la campagne, à devenir la proie du renard, du chat demi-sauvage, des fouines, des martres, de la belette, du grand-duc; quand les poules sont jeunes, les rats, les surmulots et les corbeaux leur font encore la chasse.

§ 13.

Les poules et les coqs offrent souvent de curieuses monstruosités. On a vu des coqs à deux têtes, à quatre pattes; une monstruosité plus commune c'est la poule à six doigts.

(1) *Hist. des oiseaux.*

Un singulier produit de l'art, c'est cet ergot que l'on greffe parfois sur la tête des coqs. On pratique une ouverture à la crête, on introduit l'ergot dans la plaie en le mettant en contact avec le crâne, dont on entame légèrement la surface, et au bout de trois semaines l'ergot, ainsi implanté, est devenu adhérent et finit par acquérir souvent jusqu'à un demi-pouce de longueur à la fin de l'année. Duhamel dit avoir eu des coqs qui, au bout de trois ans, avaient sur la tête des ergots qui avaient cinq pouces de hauteur. D'après lui, il se forme des bandes ligamenteuses qui, partant de la corne, vont aboutir, les unes aux fosses nasales, les autres à la partie supérieure des orbites ou à différents endroits de l'os occipital. Ces ligaments varient pour chaque coq, sauf celui qui s'insère dans la partie cornée du bec et qui va au centre de la base de la corne.

Si tous ces ligaments sont détruits, l'ergot se détache avec assez de facilité ; on voit à sa base un noyau osseux peu compacte et recouvert de périoste.

§ 14.

Aucun oiseau domestique ne rend plus de services.

C'est vers la fin de janvier que nos poules commencent à pondre ; des graines échauffantes et une température douce peuvent même faire devancer cette époque.

Une poule qui donne de seize à dix-huit œufs par mois peut déjà être considérée comme suffisamment féconde. Il est essentiel d'observer l'endroit où elle a coutume de pondre, car elle aime à cacher ses œufs dans des lieux écartés, comme pour les soustraire à l'avidité de l'homme.

La poule pond parfois sans les approches du coq, mais ces œufs sont stériles. D'autres fois, quand la poule est encore trop jeune ou qu'elle est déjà épuisée, elle pond des *œufs de coq*. Les paysans pensent que des serpents doivent sortir de ces œufs si on les couve, et que ce sont les coqs qui les pondent. Au moyen âge un coq fut soupçonné d'avoir pondu un de ces œufs : on le jugea et il fut brûlé à Bâle, en 1474, en place publique. La Peyronie a démontré que ces œufs avaient eu leur jaune crevé dans l'oviduc, soit par accident, soit par vice de conformation. Thomas Bartholin, de son côté, a disséqué

de prétendus coqs ovipares, et ne leur a trouvé, comme on le pense bien, ni œufs, ni ovaires, ni aucune partie équivalente (1).

Gœze (2) rapporte une anomalie plus curieuse : il a vu une poule pondre de jeunes poulets vivants.

Il peut arriver, et cela est même assez fréquent, que l'on trouve deux jaunes dans l'œuf pondu, lorsque ces deux jaunes se détachent en même temps de l'ovaire.

§ 15.

Quand la poule a pondu une *couvée* (une vingtaine d'œufs), elle devient grave, sa voix s'enroue, elle glousse. Alors, si on veut l'empêcher de couver, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de lui plonger deux ou trois fois de suite la partie postérieure du corps dans l'eau. Dans le cas contraire, on lui laisse une couvée d'œufs choisis avec plus de soin encore que ceux destinés à la consommation. La couveuse doit avoir au moins deux ans, une complexion forte, un corps large, de grandes ailes bien emplumées : des ongles courts et peu aigus sont encore des qualités de la plus haute importance.

Si la poule couve, ce doit être en un lieu chaud, clos et tranquille ; sa nourriture doit se trouver à côté d'elle. Alors la poule étend les ailes, recouvre ses œufs avec précaution, pour donner à chacun une chaleur égale, qui peut s'élever jusqu'à 40° centigrades sous l'influence de l'incubation.

La poule ne descend qu'une fois par jour de son nid pour boire, manger et satisfaire aux autres besoins naturels.

On ignore si, à l'état sauvage, le coq remplace parfois la femelle pendant l'acte de l'incubation, ou s'il lui apporte à manger. Ce qu'il y a de certain, c'est que chez nous le coq ne se mêle en rien de l'incubation, et qu'on en a même vu qui brisaient les œufs de leur femelle ou qui tuaient les poussins lors de leur éclosion. La polygamie détruit les liens de la famille jusque chez les oiseaux !

Le poussin sort de sa coquille le vingt et unième jour ; il la brise à l'aide d'un onglet corné et caduc, dont est munie la pointe de son bec.

(1) *Voyez* Aristote, lib. IV, ch. iv ; — Ælian ; — Scaliger ; — Aldrovande, *Ch. sur les monstres* ; — Fabrice d'Aquapendente ; — Ambroise Paræus ; — Gesner, liv. III ; — Jouston, liv. II ; — Miscellanea, *Naturæ Curiosorum*, 1681, 1682, 1683, 1687, 1700 ; *Mem. de l'Acad. des sciences*, 1710.

(2) *Misc. Nat. Cur.*, Dic. II, ann. I, obs. 42.

On a vu des poulets éclore treize jours après la ponte; d'autres dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt jours après (1). Je crois que cela dépend de la température à laquelle les œufs avaient été exposés avant l'incubation et de la durée de l'exposition des œufs à cette température.

Les poussins, au sortir de leur coquille, n'ont pas besoin de nourriture : on les laisse donc dans leur nid ; le lendemain on les met sous une mue et on leur donne, ainsi que les jours suivants, des miettes de pain trempées dans du lait.

On doit surtout avoir soin de leur donner tous les jours de l'eau pure et de les laisser dans un endroit chaud ; ils peuvent suivre la poule dans la basse-cour au bout de quinze jours.

La sollicitude de la poule pour ses poussins est remarquable : de vorace, vagabonde, poltronne qu'elle était, elle devient frugale, réservée, intrépide. Mère dévouée, elle s'occupe sans cesse du bien-être de ses petits : elle émiette leur nourriture, elle gratte la terre pour eux et les invite, en s'accroupissant, à venir se réchauffer sous ses ailes. Mais cet amour maternel diminue en raison du développement des jeunes poulets.

Au bout d'un mois, les jeunes mâles prennent la crête; à deux mois ils chantent et se battent; ce n'est qu'après cinq ou six mois environ qu'ils se montrent ardents auprès des femelles. Les poulettes pondent à cette époque, mais ce n'est que vers quinze mois qu'elles ont acquis leur complet développement.

§ 16.

Depuis longtemps l'art de faire éclore les œufs artificiellement est connu. Pline rapporte que Livie, étant enceinte de Tiberius César, mit un œuf dans son sein pour le faire éclore, afin de tirer un augure du sexe du poulet (2). Aristote rapporte que les Égyptiens enterraient les œufs de poulets dans du fumier pour les faire éclore; Diodore explique leur procédé, qui consistait à placer les œufs, le petit bout en haut, dans un mélange de fiente de pigeons et de plumes. Cardan (3) fait observer qu'il est indispensable que cette fiente soit mise

(1) Darcet, *Journal de Méd.*, juillet, 1786.

(2) *Hist. nat.*, lib. X, cap. LV.

(3) *De Subtilitate.*

dans un coussin, mais Réaumur (1), qui l'a essayé, prétend que l'expérience n'a pas plus de résultat avec que sans coussin. Quoi qu'il en soit, depuis la plus haute antiquité, on connaissait l'incubation artificielle en Égypte ; les Bernéens y tenaient leur procédé secret, et le transmettaient à leurs enfants comme un précieux héritage. Sicard (2) rapporte qu'on obtenait ainsi un million d'œufs par an en Égypte. Les Bernéens bâtissaient des fours, y déposaient de quarante à quatre-vingt mille œufs sur un lit d'étoupes, et chauffaient le four. La durée de cette incubation artificielle était également de vingt et un jours.

Les Médicis firent venir un Égyptien habile en cet art. Un four fut établi à Pougeal. Charles VII en fit établir un à Amboise, et François Ier à Mont-Richard.

Olivier de Serre (3) prétend que les poulets qui éclosent dans de petits fours chauffés par des lampes, sont beaucoup plus tendres que les autres.

Malgré les nombreux essais de Réaumur, répétés depuis en Angleterre et en France, il n'est plus de nos jours, en Europe, que les physiologistes qui se servent de ce procédé d'incubation pour étudier les phénomènes de l'embryologie.

Geoffroy Saint-Hilaire s'en est servi pour prouver que les monstres n'existent pas originairement : il a fait en effet des monstres à volonté (4) au moyen de ce procédé ; il lui suffisait de changer les conditions des modificateurs externes.

Réaumur, Copineau, Dubois, Bonnemain, furent ceux qui, en France, s'occupèrent le plus de l'incubation artificielle (5).

§ 17.

Pour rendre la chair du coq et de la poule plus tendre, et pour donner à ces animaux plus d'embonpoint, on chaponne les premiers et l'on poularde les secondes.

(1) *Art de faire éclore.*

(2) *Lettres édifiantes*, t. V, p. 435.

(3) *Traité d'agriculture.*

(4) *Mém. du Mus.*, t. XIV, p. 227.

(5) *Voyez* de La Porte, *Voyages*, t. II, p. 165 ; — *Abhandbuch der Schwedischen Acad. der Wisschench.*, 30 th., s. 202 ; — *Berliner Manigf.* t. II, s. 767.

On châtre le coq quand il est âgé de trois mois : on lui fait une incision à l'endroit où sont les testicules, on enfonce le doigt par cette ouverture et on extrait adroitement ces deux corps; on recoud la plaie, on la frotte avec de l'huile et des cendres, et on lâche le coq après l'avoir laissé pendant quelques jours dans une chambre. A la suite de cette opération, le coq devient triste et mélancolique pendant assez longtemps. La gangrène survient souvent chez les jeunes chapons qu'on a mal châtrés, et ils meurent.

Il est parlé de cette cruelle opération dans le *Deutéronome;* les auteurs latins en font également mention. Suivant Columelle, il suffit, pour chaponner un coq, de lui enlever tout simplement l'ergot. Sur quoi basait-il l'efficacité de son opération? c'est ce qu'il ne dit pas.

Les chapons ne muent jamais. On sait que le cerf châtré ne perd jamais son bois : ce qui démontre suffisamment l'influence des fonctions de la génération sur le système crypteux.

La vie des chapons est d'un calme uniforme : plus d'amours, plus de jalousies, plus de batailles; tout se borne chez eux à boire, à manger, à dormir; ils seraient donc fort heureux s'ils n'étaient l'objet constant du dédain des poules et les souffre-douleur des coqs.

On les dresse à conduire et à élever les poussins, et ils s'en acquittent à merveille; on dirait que toutes leurs facultés se sont transformées en amitié pour les poulets qu'on leur a confiés.

On fait subir aux poules une opération analogue à celle de la castration quand on les poularde : on leur enlève les ovaires. La stérilité rend les poules grasses et tendres; elles prennent une chair plus succulente, plus délicate, qui offre à l'analyse des produits différents de celle de la poule ordinaire.

Tels sont les principaux usages du coq et de la poule comme aliment. Nous allons, dans le prochain paragraphe, parler du parti que l'on a tiré de l'antipathie des coqs entre eux.

§ 18.

Depuis la plus haute antiquité, les peuples se sont fait un amusement des combats que se livrent ces animaux.

Il paraît que les Chinois furent les premiers à imaginer ce genre de passe-temps et à le communiquer aux Indiens, qui l'enseignèrent

aux Grecs, lesquels l'apprirent aux Romains, qui, à leur tour, l'importèrent en Angleterre au temps de César. De là ce genre de spectacle s'est étendu partout.

Dans toutes les îles de la Sonde, à Java, à Sumatra (1), depuis un temps immémorial on se livre avec fureur à ce genre de distraction. On assure qu'aujourd'hui encore il est rare d'y rencontrer un Malais sans son coq sous le bras. Chaque fête rassemble de nombreuses bandes de trente à quarante personnes, chacune avec son coq de combat, qu'ils nomment *Ayam sabongoun*. On ajoute que les parieurs engagent, dans les combats, leur femme, leurs filles et leur argent par-dessus le marché (2).

Les Grecs avaient deux espèces de combats de coqs : les uns donnés par ordre de l'autorité, les autres particuliers. Ces combats publics ont eu lieu à Athènes (3), à Pergame (4), à Himère en Sicile (5), à Dardames (6) et à Ophrymium, ville de la Troade (7).

La tradition fixe au temps de Thémistocle l'introduction des combats publics de coqs à Athènes, au sujet d'une victoire remportée sur les Perses. Thémistocle avait remarqué le peu d'ardeur de ses soldats ; deux coqs se battaient à outrance : « Voyez ces animaux, cria-t-il à ses soldats, ils ne combattent ni pour leurs dieux, ni pour les tombeaux de leurs pères, ni pour la gloire, ni pour la liberté, ni pour leurs enfants, mais seulement afin de vaincre et parce que l'un ne veut pas céder à l'autre. » Ces paroles animèrent à tel point les Athéniens que les Perses furent battus (8).

Plus tard, de pareils combats de coqs furent encore prescrits par les lois, afin d'exciter dans les âmes une ardeur belliqueuse (9). Socrate aiguillonna ainsi le courage d'Iphicrate, en lui montrant un combat entre les coqs de Midas et ceux de Callias (10). Ce qu'il y a

(1) *Hist. de Sumatra ;* Marsden, trad. franç., t. II, p. 70.

(2) De La Porte, *Voyages,* t. IV, p. 349. — Gemelli Carreri, *Anc. rel. des Indes et de la Chine,* t. V, p. 36.

(3) Ælian, *Var. hist.*, II, 28 ; édit. Kuhn, t. I, p. 102.

(4) Pline, *Hist. nat.*, X, 25 (21).

(5) Boeckh., *Comment. sur Pindar,* Olymp. XII, 14.

(6) Mionnet, *Desc. de médailles antiq.*, t. II, 654.

(7) *Ibid., Suppl.*, etc., t. V, p. 578.

(8) Ælian, *Var. hist.*, II.

(9) Plutarq., *De Stoïcor. repugnantiis,* p. 1049, *A.*

(10) *De Vitis philosoph.*, II, 5, 12 ; édit. Huebner, t. I, p. 115.

de curieux c'est qu'au XVIII[e] siècle on donnait, chaque année, dans les écoles de Silésie, de semblables combats (1), afin d'exciter aussi l'émulation parmi les élèves.

Les combats de coqs auxquels l'autorité ne présidait pas, ont précédé partout en Grèce les combats établis par le gouvernement. Ils avaient lieu dans le *Sciros* (2), où de grandes tables carrées étaient dressées à cet effet (3). Les combattants étaient armés d'éperons d'airain (4), et les paris les plus extravagants s'engageaient (5). Les Déliens excellaient surtout dans l'art de dresser les coqs au combat (6); on stimulait leur ardeur en leur donnant de l'ail. On n'estimait rien tant à cette époque qu'un de ces animaux bien dressé, comme le dit Platon (7). Ceux que l'on préférait venaient de Tanagre, de Rhodes, de Chalcis et de la Médie (8); ils avaient plus de prix qu'un bon cheval ou qu'un bon chien (9).

C'est en Angleterre seulement que de nos jours on attache une semblable importance aux combats de coqs. Avant de les faire combattre, les Anglais leur mutilent le plumage au point de les rendre méconnaissables : ils sont, par là, plus légers, et l'adversaire a moins de prise. Ces combats donnent lieu dans ce pays, singulièrement admirateur des qualités physiques, à des paris considérables. Dans tous les temps, le goût pour ce genre d'amusement a été commun en Angleterre. Édouard III et Cromwell défendirent cependant ces cruels plaisirs, que Jacques I[er] et Henri VIII encouragèrent au contraire de tout leur pouvoir. Ces derniers élevèrent des théâtres à Westminster pour ces luttes étranges; mais c'est sous la protection de Charles II surtout que les *cock-spits* prirent leur plus remarquable extension. Ces jeux eurent leurs règles : toutes les circonstances du combat, tous

(1) Roulez, *Bullet. de l'Acad. royale des scienc. de Brux.*, 1840, p. 453.

(2) Eschine, *Contrà Timarchum*, p. 8, steph.

(3) Suidas, t. III, p. 461.

(4) Schol. Aristoph., *Avib.*, V, 759.

(5) Columella, *de Agric.*

(6) Platon, *de Leg.*, VII, p. 789, *E*.

(7) *Ibid.*

(8) Varro, *de Re rustic.*, III, 9, p. 296; Schneider. — Columella, t. II, p. 425. Schneider.

(9) Platon, *l. c.*

les intérêts des joueurs étaient prévus, car de nombreux juges étaient nommés (1).

Il y avait, en 1787, à Chester, deux coqs qui s'étaient souvent signalés séparément dans différents cirques, mais qui ne s'étaient jamais trouvés en présence. Un jour on annonça qu'une lutte allait avoir lieu entre eux. La foule accourt, d'immenses paris s'ouvrent; les deux coqs sont mis en présence : le silence le plus profond règne, tous les yeux sont fixes et tous les cous tendus ; mais les deux coqs se regardent sans colère, ils se parlent, ils s'admirent, et semblent refuser le combat. On veut les exciter en leur jetant quelques grains de blé : ils les mangent ensemble en bonne intelligence ! On amène une poule : elle est en leur présence, et certes si La Fontaine eût été là, il n'eût pas dit :

« Deux coqs vivaient en paix,
« Une poule survint, et voilà la guerre allumée ! »

car la jalousie ne rompt pas leur bonne intelligence : ils accueillent la poule, la courtisent tour à tour. Tous deux jouissent sans rivalité des plaisirs inattendus qu'on leur procure, tandis que la foule désappointée se désespère sur ses bancs. On veut tenter un dernier essai : on lance sur eux deux coqs; les deux amis les regardent s'approcher; chacun se porte sur l'adversaire qui vient à lui, le bat, le terrasse et le tue. Comme ils étaient animés, on pense que la lutte pourra s'engager. Il n'en est rien ; dès que les deux amis se regardent, le calme leur revient, et tous deux semblent se féliciter de leur mutuelle victoire. Le public s'impatiente et commence à siffler. Enfin le directeur au désespoir s'avise d'un dernier expédient. Il prend les coqs, les barbouille de toutes sortes de couleurs et les remet en présence. Au désordre qui régnait parmi les spectateurs a succédé le silence : les coqs s'avancent l'un vers l'autre, se reconnaissent et restent calmes. Alors la foule indignée siffle, hue, crie, brise les banquettes, saute dans l'arène : mais les deux coqs demeurent impassibles et marchent côte à côte comme deux vieux amis.

En Belgique, c'était jadis entre Tirlemont et Saint-Trond que s'établissaient des paris de combats de coq, et chacun, dans ces deux villes, se rappelle encore les exploits de l'illustre *Cupidon*, qui eut deux cents

(1) *Voyez* John Latham, *Hist. gén.*, t. VIII, p. 168.

descendants célèbres, et dont l'un, *Napoléon*, eut le cou tranché par les Tirlemontais, pour avoir battu jusqu'au dernier de leurs coqs.

De nos jours, c'est à Chimay que ces luttes ont lieu, et chaque année des centaines de coqs y combattent le jour du mardi gras.

Le coq d'Angleterre est supérieur à tous les autres pour le combat, mais beaucoup inférieur sous le rapport de la fécondité : ce qui a fait dire à Buffon « que la guerre et les amours s'accordent fort mal ensemble. »

§ 19.

Chez les anciens, le coq était le symbole de la vigilance ; aussi Plutarque dit-il : « C'est par la trompette en temps de guerre et par le chant du coq en temps de paix que doit être marquée l'heure du lever. »

Le coq était consacré au dieu Mars, à Mercure, à Minerve, à Esculape et à la Nuit.

Les Romains le sacrifiaient aux dieux Lares.

Les Grecs plaçaient le coq aux pieds de Mars ; ils le sculptaient sur les boucliers des héros ; ils en faisaient en un mot, à cause de sa hardiesse, de sa valeur et de sa vigilance, le symbole des vertus guerrières.

Le coq était consulté pour en tirer les pronostics de la défaite ou du triomphe : ainsi les Thébains regardèrent comme un signe certain de victoire, le chant du coq pendant le sacrifice à Tiphonius, fils d'Apollon, la veille de la bataille de Leuctres.

C'est de Nègrepont que les Romains faisaient venir les poulets sacrés ; on augurait de la manière dont ils mangeaient et dont ils buvaient.

L'alectromancie consistait à mettre un coq sur un échiquier, dont les cases contenaient chacune une lettre de l'alphabet et un grain de blé. On parvenait à lire dans l'avenir en combinant les lettres des cases dont le coq avait mangé le grain de blé.

Les juifs ne pouvaient nourrir des coqs et des poules dans Jérusalem, et la même défense se retrouve dans la capitale du Thibet, parce que cet oiseau, se plaisant sur le fumier et se nourrissant de larves, était réputé impur. Il est vrai qu'il troublait encore le calme qu'exigent la méditation et la prière. Cependant les Hébreux mangeaient fort bien les poules et les coqs qu'on apportait sur leurs marchés, car la proscription ne s'étendait pas au dehors des murs sacrés, quoi qu'en ait dit l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*.

Le coq joue un rôle peu important dans la science héraldique : il ne figure que sur les médailles de Carystes, d'Athènes, de Mitaponte et d'Ithaque, chez les anciens.

Les Espagnols en 1665, les Autrichiens en 1706 et en 1760, les Hollandais et les Anglais en 1712, cherchèrent à ridiculiser la France en faisant frapper diverses médailles où ils lui donnaient le coq pour emblème. Le même symbole se retrouve sur une médaille frappée en 1661, en Italie, en commémoration de la naissance de Louis XIV. En 1795 le coq fut placé sur les drapeaux de la révolution, tandis qu'en 1790 on le figura sur une médaille frappée en l'honneur de Louis XVI. De nos jours, le coq a remplacé l'aigle sur les drapeaux français.

Je touche à la fin de cette première section de l'histoire naturelle du coq : il ne me reste plus qu'à dire quelques mots à propos des bizarres disputes qu'a suscitées l'étymologie du nom de cet oiseau.

Quelques linguistes ont voulu que le mot *coq* fût un mot gaulois ou celtique; d'autres prétendent qu'à Rome le mot *coccus* était le véritable nom du coq, que *gallus* était une expression vulgaire, appliquée ironiquement aux Gaulois après leur invasion sous Brennus, et que Cicéron, le premier, introduisit ce mot dans la haute latinité. D'autres encore pensent qu'il appartenait à la basse latinité : car, dans la loi salique (1), on trouve *coccus* au lieu de *gallus*. Guyet croit que *coc* vient de *clocus*, qui vient lui-même de *clocitare*, chant du coq. Borel, d'après Antonini, le fait venir de *coccum*, nom latin du kermès, à cause de la couleur rouge de la crête de cet oiseau. Marie de France écrit ce mot de différentes manières: dans sa fable d'*Un coc qui trouva une gemme sur un fomeroi*, il est écrit partout *coc*, et dans celle du *Coc et dou verpil* il est écrit : *coc, coq, cox, cos, coz*. Belon (2) se sert indifféremment des mots *coc, coq, gau, geau, gal* et *goy*, d'où l'auteur de l'article Coq, dans le *Dictionnaire universel des sciences naturelles*, croit devoir conclure qu'on ne doit voir dans le mot *coq* qu'une altération du mot *gallus*, qui devient *gal* par abréviation, puis enfin *gau, gog* et *coq* par corruption. Nous ne partagons pas cette opinion. Il ne faut pas oublier que l'homme a fait sa parole par imitation : son premier langage est l'*onomatopée*, c'est-à-dire l'imitation des bruits naturels. Eh bien, en français, le nom du *coq* est une

(1) Tome VII, p. 6.

(2) *Ornith.*, art. Coq.

onomatopée. C'est à cause du cri *coç-coc-coc* que le mâle fait entendre, surtout quand il poursuit une poule, que ce nom lui a été donné.

Il nous reste à examiner quel peut être le type des races de Belgique et quelles sont ces races : c'est ce que nous allons faire dans les deux sections suivantes.

DEUXIÈME SECTION.

RECHERCHE DU TYPE DE NOS COQS DOMESTIQUES.

§ 1.

Deux catégories d'opinions ont été émises sur ce sujet : celles où l'on regarde le coq comme provenant d'une seule souche, et celles qui considèrent le coq comme un résultat du croisement de diverses espèces.

Parmi ceux qui ont cru voir en lui le descendant d'un souche unique, il en est qui ont désigné cette souche, tandis que d'autres ne l'ont pas fait ; c'est ce que nous allons examiner.

I. — Première catégorie.

A. — Auteurs qui n'ont pas désigné de type.

Buffon (1) avança le premier que nos poules et nos coqs provenaient d'un seul type. A cette époque on ne connaissait pas encore de coqs sauvages.

Les coqs à crête sont, suivant lui, ceux qui se rapprochent le plus du type ; les coqs pourvus d'une huppe sont un produit de l'état de domesticité. « Si l'on veut chercher, dit-il, dans la race commune, quelle est la couleur qu'on peut attribuer à la race primitive, il paraît que

(1) *Hist. nat. des oiseaux*, t. I, p. 96. — 1760.

c'est la couleur blanche. » Les poules auront, suivant lui, varié du blanc au noir, et pris successivement toutes les couleurs intermédiaires. Buffon, toujours si ingénieux, étaye sa supposition sur un rapport entre la couleur des œufs et celle du plumage. Les œufs du corbeau sont d'un vert brun taché de noir, ceux de la crécerelle sont rouges, ceux de la corneille noire sont d'un brun plus obscur encore que ceux du corbeau; ceux du pic varié sont de même variés et tachetés; la pie-grièche grise a ses œufs tachetés de gris, et la pie-grièche rouge les a tachés de rouge; ceux du merle sont bleu noirâtre; ceux des pintades sont marqués, comme leur plumage, de taches blanches et rondes. « Or nos poules blanches, noires, grises, fauves ou de couleurs mêlées, produisent, dit Buffon, toutes des œufs parfaitement blancs; donc si toutes les poules, ajoute-t-il, étaient demeurées dans leur état naturel, elles seraient blanches, ou du moins auraient dans leur plumage beaucoup plus de blanc que de toute autre couleur. »

De ce que la couleur des œufs est la même pour toutes les races, on peut à coup sûr conclure que toutes ont une souche commune; mais est-il certain que toujours cette couleur des œufs soit en rapport avec la couleur du plumage? Buffon savait bien le contraire : il n'y a qu'à lire ce qu'il dit du dindon et ce qu'il dit du paon : ces oiseaux ont les œufs blancs avec des mouchetures rouges. Les colibris, si vivement colorés, ont les œufs du blanc le plus pur et le plus immaculé.

Chez certains genres, les couleurs sont déterminées d'une manière caractéristique; ainsi, chez les coqs, les couleurs sont des combinaisons de rouge, de jaune, de noir et de vert, en diverses proportions, le tout relevé, en certains endroits, par un reflet métallique plus ou moins vif; le blanc, au contraire, y est fort rare, au moins chez les individus de ce genre qui vivent à l'état sauvage.

Si on ajoute à cela que le blanc est souvent le cachet de la domesticité, et que les découvertes qui ont été faites après Buffon n'ont pas fait connaître de coq blanc sauvage, je crois qu'il sera inutile de s'appesantir plus longuement sur cette hypothèse.

Latham connaissait plusieurs espèces sauvages; mais, suivant lui, notre coq domestique ne devait se rapporter à aucune de ces espèces connues (1).

(1) *Gen. hist. of Birds*, by J. Latham, t. VIII, p. 168.

AA. — Auteurs qui ont désigné un type.

Sonnerat, à son retour de l'Hindoustan, décrivit un coq sauvage qu'il avait trouvé dans les chaînes montagneuses des Gattes, et dont Gemelli Carreri avait déjà vu des individus aux îles Philippines; tandis que Dampier disait même en avoir tué à Timor et à Paulo-Condor (1). On n'avait pas voulu croire à l'assertion du premier, et on avait manqué de confiance en ce qu'avait dit le second. Aucun des deux n'était naturaliste. Sonnerat rapporta des individus mâles et femelles, dont les dépouilles se voient encore dans les galeries ornithologiques du musée d'histoire naturelle à Paris, et les décrivit comme la souche de nos coqs domestiques (2).

Gmelin adopta cette idée; il donna, dans son édition du *Systema naturæ* (3), la description du coq découvert par Sonnerat, en ne le désignant que par son nom de *phasianus gallus*, que Linné avait donné à notre espèce domestique.

Bechstein, en 1807, nomma, ce qu'il crut être le type de nos coqs, *alector gallus ferus* (DER WILDE HAHN). La description qu'il en donne n'est autre que celle du coq de Sonnerat (4), qu'Oken aussi regarda comme la souche de l'espèce domestique (5).

Cet état de choses dura jusqu'à ce que M. Leschenault rapporta deux autres coqs de Java; l'un, nommé par Temminck *gallus bankiva* (6), qui avait la crête dentelée et qui portait sur le cou de longues plumes tombantes du plus beaux roux doré; l'autre auquel Temminck donna le nom de *gallus furcatus* (7), mais dont la crête était unie, sans dentelures, et qui n'avait pas les barbillons couleur de corail, qui ornent la base de la mandibule inférieure du *bankiva*. Le *gallus bankiva* fut, suivant George Cuvier, celui qui ressemblait le plus à nos coqs domestiques (8); cette ressemblance est réellement si grande

(1) *Collect. des voyages autour du monde*, t. II, p. 247.
(2) *Deuxième voy. Atl.*, 117, 118.
(3) T. I, p. 739.
(4) Bechst., *Vog. Deutsch.*, t. III, der Hahn.
(5) *Naturgesch. Lehrb.*, th. III, p. 623.
(6) *Pig. et gall.*, t. II, p. 87.
(7) Shaw, *Nat. Misc.*, 353; *Ayam alas, gall. furc., Tem. col.*, 374.
(8) G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 293; édit. belge.

que si l'on rencontrait un *bankiva* dans une de nos basses-cours, on pourrait ne pas le prendre pour un étranger. Ce qui surtout ferait supposer que c'est véritablement cette espèce qui est la souche de nos coqs, c'est qu'en Allemagne, dans les parcs où on lache des poules et des coqs, et où on leur laisse le soin de se nourrir eux-mêmes, ils y vivent à l'état d'oiseaux sauvages. La nuit ils vont se percher sur les arbres où ils dorment; les femelles font leur nid à terre dans le bois du parc, y couvent; les jeunes grandissent, deviennent sauvages et mènent à leur tour la vie de leurs parents. Quelques générations passées ainsi, et ces oiseaux résument en eux la plupart des caractères du type sauvage. Leur queue devient moins verticale, leur taille diminue, les couleurs de leur plumage deviennent plus vives, leurs plumes diminuent en abondance et en largeur (1), ils prennent, en un mot, tous les caractères du *gallus bankiva*. Néanmoins la plupart des auteurs n'indiquent pas ce type. M. Drapiez paraît admettre le coq de Sonnerat (2), et M. de Selys-Longchamps (3) se borne à dire que notre espèce est originaire de l'Inde.

En résumé : 1° l'origine asiatique de cet oiseau est incontestable, et l'Inde est sa patrie; 2° les uns le font descendre du coq *bankiva*, d'autres du coq de Sonnerat. Il nous reste à discuter laquelle de ces deux espèces est la véritable souche.

Le coq de Sonnerat s'éloigne du type de nos coqs par la forme des plumes du cou, qui contrastent singulièrement avec celles de nos coqs; leur forme est oblongue, sans être acuminée comme chez ces derniers; le tuyau de ces plumes est large, déprimé, fort, et donne naissance à une plaque dure et lisse, caractère que ne présentent pas les plumes de notre coq domestique. La poule de Sonnerat manque en outre de crête.

Une chose importante à constater, c'est la taille du coq de Sonnerat, qui est de deux pieds quatre pouces en longueur, tandis que nos coqs qui redeviennent sauvages, comme nous l'avons vu, deviennent aussi petits que le *bankiva;* les plumes de leur cou, au lieu de devenir oblongues sans être acuminées, prennent une forme de

(1) Bechst., *Deutch. Vog.*, t. III, der Hahn.
(2) *Dict. class. d'hist. nat.*, t. IV, p. 422.
(3) *Faune Belge*, p. 165.

plus en plus aiguë, jusqu'à ce qu'elles soient identiques avec celle du *bankiva*. D'après cela, je crois qu'on peut mettre de côté le coq de Sonnerat dans la question qui nous occupe. Nous en dirons autant du *gallus furcatus*, que sa crête non dentelée éloigne entièrement de notre espèce domestique.

Nous examinerons, dans le paragraphe suivant, les opinions de ceux qui considèrent le coq comme le produit de deux espèces.

§ 2.

II. — Deuxième catégorie.

Temminck (1) s'imagina que plusieurs espèces distinctes de coqs se seraient unies facilement en domesticité, pour produire, dans cet état, des individus féconds, dont les uns auraient conservé à peu près purs les caractères propres à l'une ou à l'autre des espèces primitivement croisées, et dont les autres auraient hérité d'un mélange des caractères de plusieurs : telle serait, d'après Temminck, l'origine de nos races domestiques.

Notre coq de basse-cour paraît à Temminck un produit du *coq iago*, très-grande espèce sauvage qui habite l'île de Sumatra, et du *coq bankiva* des forêts de Java.

Son attention s'est fixée sur ces deux espèces : 1° par la ressemblance des femelles avec nos poules ; 2° par la taille de notre coq, qui est de grandeur moyenne entre le *iago* et le *bankiva;* 3° par la nature des plumes, la forme et la distribution des barbes, qui sont absolument les mêmes chez nos coqs domestiques ; 4° enfin, parce que, dans ces deux seules espèces, les femelles sont pourvues d'une crête et de petits barbillons, caractère qui ne se trouve pas dans les autres espèces.

S'appuyant sur ces quatre faits, Temminck pense que la race des coqs de Caux ou de Padoue et celle de Sancevare ont beaucoup d'analogie avec le *iago*, tandis que la race des coqs de Turquie a plus de rapports avec le *bankiva*. « Ces races, dit-il, seront celles qui auront éprouvé le moins d'altération par les suites de la propagation en

(1) *Pig. et gall.*, t. II, p. 72. — 1813.

domesticité, et qui auront produit, en s'unissant entre elles, la race française, la race huppée, les races à tarses emplumés et enfin la race de Hambourg. Ces races, continue-t-il, en s'alliant avec d'autres espèces, auront produit toutes ces variétés que nous voyons aujourd'hui. »

Jardine (1) adopta ces conclusions en 1836. Pour lui, toutes nos races actuelles sont le résultat du mélange de plusieurs espèces, et il rapproche de ces espèces les races qu'il en croit les plus voisines : c'est ainsi qu'avec Temminck il rapporte au type du *iago* (GALLUS GIGANTEUS, T.) les poules huppées, les poules de Sibérie, de Barbarie, les poules à cinq doigts, les poules sans croupion, et, de plus, toutes les autres races à grande taille ; il ne rapporte au *bankiva* que le coq de Bentam. La race turque et celle du coq nain se rapprocheraient, suivant lui, d'une troisième espèce, dont il a vu trois échantillons qui venaient de l'Inde. Ces coqs, qui sont de taille plus forte que le *bankiva*, lui ressemblent beaucoup par les couleurs du plumage.

Les nombreuses races connues résulteraient ensuite, suivant le même auteur, de la combinaison de ces trois types de variétés.

Gérard, à l'article Coq du *Dictionnaire universel des sciences naturelles*, dit qu'il ne répugne aucunement à admettre que chacune de nos races descend d'une souche particulière, qu'on pourra désigner lorsqu'on connaîtra mieux les espèces sauvages. Il est d'accord avec Temminck sur les races à rapporter au *bankiva* et au *iago ;* mais pour ce qui est de quelques races anormales, telles que le coq *morio*, le coq à duvet, le coq crépu, le coq sans croupion, ce sont pour lui quatre espèces distinctes.

En résumé, ces opinions aboutissent à ceci : que nos coqs domestiques proviennent du croisement du *iago* et du *bankiva ;* à quoi Jardine ajoute une troisième espèce qui ne différerait du dernier que par une taille plus élevée et quelques autres caractères secondaires.

Les objections que nous avons soulevées à propos de l'origine analogue attribuée à nos chiens domestiques, sont par conséquent applicables en tous points à ces opinions, et il nous paraît superflu de les formuler de nouveau. Il suffira de rappeler ici qu'elles se résument dans cette idée dont nous croyons avoir démontré la vérité, à savoir

(1) *The Naturalist's Library*, t. III, p. 176.

que les métis ne sont pas féconds au delà de certaines limites très-bornées, qu'ils ne produisent le plus souvent qu'en s'unissant au type de l'espèce à laquelle ils appartiennent, enfin que les produits de ces unions se rapprochent de plus en plus du type en question.

Appliquant ces principes à nos coqs domestiques, nous voyons, d'après les expériences faites en Allemagne, qu'abandonnés à eux-mêmes ils retournent au type du *gallus bankiva*. Ainsi nous nous croyons autorisé à conclure qu'ils descendent de cette espèce, à l'exclusion de toute autre.

Il en résulterait que le nom spécifique de *gallus domesticus*, introduit par Brisson dans la nomenclature zoologique, devrait disparaître et faire place au *gallus bankiva*, dont on distinguerait les deux races en appelant l'une *gallus bankiva ferus*, et l'autre *gallus bankiva domesticus*.

TROISIÈME SECTION.

DESCRIPTION DES RACES ET DES VARIÉTÉS PRINCIPALES DU COQ.

Aucun animal domestique, sauf le chien, n'offre un plus grand nombre de variétés.

Certaines races sont fort grandes, d'autres sont tout à fait naines; il y en a qui ont de petites crêtes, d'autres qui les ont fort hautes, ou doubles ou en couronne, d'autres qui ont une huppe de plumes.

Il y en a qui ont les tarses nus, jaunes ou noirs; d'autres qui les ont garnis de plumes jusqu'au bout des doigts.

Plusieurs manquent de croupion et, par suite, de pennes caudales. Quelques-uns ont cinq et même six doigts à chaque pied.

La poule de Padoue, décrite par Pallas, présente, dans la capacité de son crâne et dans sa conformation, une singularité de déviation de la structure ordinaire, plus grande, peut-être, qu'aucune de celles qu'on peut rencontrer chez les autres animaux.

C'est en croisant des individus du *gallus bankiva* qui, originairement, offraient de pareilles anomalies, qu'on est parvenu à faire passer à l'état de race ce qui d'abord n'était que simple variété individuelle ou même une monstruosité; c'est en choisissant avec attention, en croisant les variétés les plus belles, les plus profitables, qu'on a obtenu les races que nous estimons le plus aujourd'hui, soit pour la délicatesse de leur chair, soit pour l'abondance de leurs œufs.

CLASSIFICATION DES RACES.

GALLUS BANKIVA, TEM.

Phasianus gallus, LIN. — Gmel., *Syst. nat.*, I, p. 737.
— Linn., *Syst. nat.*, I, p. 270. *F. S.*, n° 199.
Gallus domesticus. — Briss., *Ornith.*, cl. III, ord. II.
Gallus gallinaceus. — Gesn., *Av.*, p. 391.
— Rai, *Syn. Av.*, p. 182, n° 15.
Alector. — Schrank, *Fn. Boïca*, I, p. 135.
Coc. — Belon, *Hist. nat. des ois.*, p. 242-243.
Coq domestique. — Temm., *Pig. et gall.*, t. II, p. 60.
Coq et poule sauvages des Indes. — Sonnini, *It.* 2, p. 153.
Coq commun. — Buff., t. II, p. 116, t. 2, pl. 1.
— Cuv., *Règ. anim.*, t. I, p. 293.
Kammhuhn. — Bechst., *Vog. deutch.*, p. 1211.
Der Gemeine Haushahn. — Gœze, *Europ. Faun.*, V, 2. 368.
Domestic cock. — Lath., *Gen. Syn.*, IV, 700.
— *Walcot's birds*, p. 177 (1).

FRANÇAIS. — La femelle, *poule* (*géline* anciennement), *poularde* (quand on lui a enlevé les ovaires); le *coq* est le mâle non châtré; le coq châtré se nomme *chapon*. On nomme *poussins* les jeunes qui n'ont pas encore perdu leur duvet. Quand ils ont échangé leur duvet contre des plumes, alors les mâles prennent le nom de *poulets*, et les femelles le nom de *poulettes*.

FLAMAND. — *Haen* et *kiek*, le jeune *kiekjen*.

ANGLAIS. — ♂. *Cock, dmeghill cock, house-cock, roost-cock* (châtré, *capon*).
♀. *Hen, dunghill hen, chyk.*

ALLEMAND. — ♂. *Hahn, Haushan, Hofhahn, Gickelhahn, Krahhahn, Gocker.*
♀. *Henne, Haus* et *Holfhenne, huhn, Krute.*
Le jeune : *Kuchen, Kuchelchen, Kuchlein, Kuken.*

ITALIEN. — ♂. *Gallo* (châtré, *cappon*).
♀. *Gallina.*
Le jeune : *pulcino.*

(1) Brown, Mœhren, Barr, Jonston, Charlet, Aldrovande, Willughby, Sloane, Sibbald, Schwenck, Klein, Schranck, Dutertre, Borowsky, Schœfen, Gerin, Robert, Drapicz, Gérard, Gervais, Schmid, Gœze, Meyer, Dormdorf, Bewinck, Jardine, eussent été également joints à ces noms si nous n'avions craint le reproche de proxilité.

ESPAGNOL. — ♂, *Gallo.*
♀. *Gallina.*
POLONAIS. — ♂. *Kur* (châtré, *kaplun*).
♀. *Kura.*
SUÉDOIS. — ♂. *Hœns, Tupp.*
♀. *Hœna.*
GREC. — Αλεκτωρ.
LATIN. — ♂. *Gallus.*
♀. *Gallina.*

DESCRIPTION DES RACES.

I. — Races normales.

Bec court, fort et voûté; peau des joues lisse et nue; front surmonté d'une crête; tarses nus, très-forts chez les mâles et munis d'éperons; crête, barbillons rouges; quatre doigts seulement; pennes de la queue au nombre de quatorze; plumes entières et placées comme chez les autres oiseaux.

A. Taille au-dessous de la moyenne. Individus vivant à l'état sauvage. — [*Race du* GALLUS BANKIVA FERUS.]

AA. Taille au-dessus de la moyenne. Individus vivant à l'état domestique.

B. Races basses sur pattes.

a. Plumage nuancé de couleurs assez vives, des reflets métalliques. — [*Race française.*]

aa. Plumage blanc, rayé et moucheté de noir. [*Race de Breda.*]

BB. Races haut juchées sur pattes. — [*Race flamande.*]

II. — Races anormales.

Ou la crête remplacée par une huppe, ou les tarses emplumés, ainsi que les doigts, ou la crête, les barbillons et le périoste noirs,

ou cinq et même six doigts, ou pas de croupion, ou les plumes décomposées ou placées à rebours.

A. Taille au-dessus de la moyenne.

b. Cinq ou six doigts. — [*Race pentadactyle.*]

bb. Quatre doigts.

a. Un croupion.

1. Plumes normales.

o. Une huppe. — [*Race huppée.*]

oo. Pas de huppe. Crête et barbillons noirs. — [*Race morio.*]

1.1. Plumes anormales.

β. Simplement décomposées. — [*Race à duvet.*]

ββ. Placées à rebours. — [*Race crépue.*]

aa. Pas de croupion. — [*Race sans croupion.*]

AA. Taille au-dessous de la moyenne. Tarses emplumés. — [*Race naine.*]

I. — Races normales.

A. — Gallus bankiva ferus.

COQ BANKIVA.

Gallus bankiva. — Temm., *Pig. et gall.*, t. II, p. 87.
— G. Cuv., *Règ. anim.*, t. I, p. 293.
— Drapiez, *Dict. class. d'hist. nat.*, t. IV, p. 421.
— Gérard, *Dict. univ. d'hist. nat.*, t. IV, p. 216.
— Gervais, *Dict. pitt. d'hist. nat.*, t. II, p. 296.
— Lathan, *Gen. syst. of Birds*, t. VIII, p. 166.
— Jardine, *Gall. Birds*, vol. III, p. 175.
— *Illust. of ornith.*, pl. 150.
— *Transact. of Linn.*, S. XIII, p. 135, 319.

Ce coq, rapporté de Java par M. Leschenault de Latour, est le type de nos coqs et de nos poules.

Sa crête et les barbillons sont les mêmes que ceux de nos coqs, et la poule est en tout semblable aux poules de la race française, si ce n'est que la queue est un peu moins verticale. Les plumes qui tombent

du cou sur le haut du dos sont, comme chez nos coqs, longues et à barbes désunies ; la tête, le cou et toutes les longues plumes du dos qui pendent le long du croupion, sont d'un orange éclatant ou d'un fauve vif; le haut du dos, les petites et les moyennes couvertures des ailes sont d'un beau marron pourpré; les grandes couvertures sont noires à reflet vert; les rémiges et les pennes secondaires sont d'un roux de rouille sur leurs barbes extérieures et noires en dedans; la poitrine, le ventre, les cuisses, l'abdomen et la queue sont noirs à légers reflets de vert doré; la crête, les joues, la gorge et les barbillons sont d'un rouge vif; les pieds sont gris, armés de puissants éperons. L'iris est jaune.

La femelle est plus petite que le mâle; elle porte une petite crête, et ses barbillons sont fort courts; le tour des yeux est aussi nu que la gorge : quelques plumules atrophiées s'y voient de distance en distance, et laissent voir la peau rouge dans leur intervalle. La poitrine, le ventre et l'abdomen sont de couleur isabelle; chaque plume porte une petite raie plus claire le long de sa baguette. Les plumes du bas du cou sont lancéolées, à barbes désunies, et ont du noir à leur centre; elles sont frangées de jaune d'ocre. Le manteau des ailes, les plumes du croupion et de la queue sont d'un gris terreux, parsemé de nombreux zigzags noirs. Les grandes pennes des ailes sont grises et cendrées.

Cette espèce n'a guère plus de trente à quarante centimètres de haut; elle vit dans les grandes forêts et sur les lisières.

B. — Gallus bankiva domesticus.

LA RACE FRANÇAISE.

Ph. gallus domesticus. — Linn., *Syst. nat.*, t. I, p. 737, β.
Gallus domesticus. — Briss., *Av.*, t. I, p. 166, 1.
Gallus gallinaceus. — Gesn., *Av.*, 395, 340.
Coq commun. — Buff., *Hist. nat. des ois.*, t. II, p. 116.
Coq villageois. — Temm., *Hist. nat. gén. des pig. et gall.*, II, 92.
La race française. — De Selys-Longchamps, *Faune Belge*, p. 165.

La crête est d'un rouge vif; elle est plus ou moins bien développée, dentelée sur les bords; parfois elle est fendue, mamelonnée, ou en disque aplati dentelé supérieurement. Deux caroncules charnues pendent sous

la gorge, des deux côtés de la mandibule inférieure. On voit sous les oreilles une peau de couleur blanche, teintée de rose.

Le plumage des coqs est nuancé de couleurs fort vives, et leur cou est garni de longues plumes d'une fauve fuligineux fort remarquable ; leur queue est d'un beau vert sombre à reflets métalliques.

Le plumage de la femelle est plus terne, le cou n'est pas garni de longues plumes, et les couvertures de la queue sont courtes; leurs couleurs peuvent du reste prendre toutes sortes de nuances, excepté ces teintes grises et ternes que nous verrons dans d'autres races.

Les coqs et les poules de cette race sont beaucoup plus bas sur jambes que les autres races normales dont nous allons parler.

Les poules sont recherchées à cause de la quantité d'œufs qu'elles pondent : celles que l'on doit choisir à cet effet doivent être de moyenne taille, d'une couleur noire ou brune, d'une constitution robuste, avec la tête grosse, les yeux vifs, la crête pendante, les pattes bleuâtres (car celles qui les ont jaunâtres sont moins robustes et moins fécondes); leur tarse doit en outre être dépourvu d'ergot. On doit, autant que possible, écarter celles qui sont farouches, querelleuses, acariâtres.

Cette race est commune dans les parties montagneuses de notre pays qui touchent à la France, telles que les provinces de Luxembourg, de Namur et de Hainaut.

LA RACE FLAMANDE.

Race hollandaise ou flamande. — De Selys-Longchamps, *Faune Belge*, p. 165.

Ces oiseaux ont la crête peu développée; leur couleur est ordinairement le roussâtre, et a quelque chose de terne.

Ils sont très-haut montés sur jambes; les tarses des coqs sont très-longs, très-forts et munis de puissants éperons.

C'est de cette race que l'on se sert dans les combats de coqs. Leur chair est dure, coriace, et les œufs que pondent les poules sont peu abondants.

Les plaines de notre pays, les deux Flandres, quelques endroits du Brabant offrent le plus fréquemment cette race.

LA RACE DE BREDA.

The Dutch Pencilled Fowl. — Lath., *Gen. hist. of Birds*, vol. VIII, p. 181, *O* ; 1823.

La crête est peu haute, le plumage est toujours blanc, rayé et moucheté de noir, et le corps assez bas sur jambes.

C'est la meilleure des races à engraisser, mais elle donne peu d'œufs.

C'est dans la province d'Anvers, et surtout dans la Campine, qu'on la rencontre le plus fréquemment en Belgique.

II. — Races anormales.

LA RACE HUPPÉE.

Ph. gall. cristatus. — Linn., *Syst. nat.*, I, p. 738, *β*.
— Rai, 51, *A. I.*, var. 1, av.
Cristatus. — Briss., *Hist. nat. des ois.*, I, 116.
Gallina cristata alba. — Aldrov., *Av.*, II, 307.
Coq huppé. — Buff., t. II, p. 116, pl. 49.
Crested cock. — Lath., *Gen. syn.*, IV, 703.
Der Hauberhahn. — Bechst., *Vog. Deutch.*, t. III, p. 1282.

Cette race se distingue des précédentes par une huppe de plumes qui remplace la crête. Nous avons indiqué l'origine de cette métamorphose.

Quand les barbillons manquent, ils sont remplacés par des bouquets de plumes.

Cette race est très-estimée dans certains endroits. On est parvenu, par un bon choix des sujets, à obtenir des individus ayant le corps tout blanc et la huppe noire ; d'autres qui ont le corps tout noir et la huppe blanche : ces variétés sont constantes. On en distingue plusieurs autres remarquables, telles que le coq huppé d'Angleterre, qui a le corps petit et de fort longues pattes : ce qui pourrait le faire citer comme une race particulière ; le coq huppé tout blanc, le coq noir à huppe noire, le coq ardoisé, le coq argenté, le coq doré, le coq chamois, le coq herminé, etc.; toutes ces variétés sont constantes si on a le soin de n'unir que des individus colorés de la même manière.

Sonnini rapporte qu'en Égypte la chair des poules de cette race est délicieuse ; elles y sont si répandues qu'elles n'y coûtent guère plus de trente centimes.

Tombe (1) nous apprend qu'elles sont beaucoup plus fortes et beaucoup plus belles au Cap que partout ailleurs.

Cette race s'introduit de temps à autre chez nous ; mais, comme on ne la soigne guère, il arrive souvent que la huppe est remplacée en partie par un fragment de crête. Bechstein donne à cette race bâtarde le nom de *Huhn mit dem kleinen kamme, und einen kleinen federbusche am hinterkopfe* (2).

Plusieurs variétés sont recherchées pour la beauté et la grosseur de leurs œufs, mais leur ponte est peu abondante.

Pallas (3) d'abord, puis Bechstein (4), ont observé que ces poules ont sur le crâne une sorte de boule graisseuse, qui se reproduit de génération en génération, de sorte qu'à la fin il en résulte une désorganisation des os du crâne ; ces os alors semblent rongés, les pariétaux deviennent spongieux, le crâne prend une forme globuleuse, et ce phénomène se présente surtout chez les poules dont l'énergie vitale est moins active que celle des coqs.

Ces poules sont, d'après Pallas, plus stupides que les autres, et Bechstein rapporte avoir possédé une poule noire à huppe blanche qui était folle : elle mangeait peu, et courait circulairement toute la journée. Cette poule vécut ainsi quatre ans.

LA RACE PENTADACTYLE.

Gallus pentadactyles. — Briss., *Av.*, I, p. 169, *B.*
Ph. g. — Linn., *Syst. nat.*, t. I, p. 738.
Coq à cinq doigts. — Buff., t. II, p. 124.
Darking cock. — Lath., *Gen. hist. of Birds*, vol. VIII, p. 172.
Das Faufzehige Hahne. — Bechst., *Vog. Deutch.*, vol. III, 1295.

Des individus à cinq doigts, de l'espèce qui nous occupe, étaient déjà connus de Columelle (5). On a, depuis, cherché à obtenir, d'une

(1) *Voyage aux Indes orient.*, t. I, p. 37.
(2) *L. c.*, p. 1282.
(3) *Spic. zool.*, IV, 20.
(4) *L. c.*, p. 1283.

manière constante, cette monstruosité, en réunissant convenablement les coqs et les poules.

J'ai vu des poules à cinq doigts, qui appartenaient à presque toutes les races. Je ne crois donc pas que ce que l'on nomme *race pentadactyle* soit véritablement une race, pas plus que des doigts surnuméraires ne constituent un caractère de race chez l'homme et chez le chien.

En raison de cette anomalie, les auteurs anglais ont constitué une race qui est, selon eux, de forte taille et très-commune à Dorking en Angleterre. Les individus de cette race sont ordinairement blancs. Latham rapporte en avoir vu un qui pesait quinze livres.

LA RACE SANS CROUPION.

Ph. g. ecaudatus. — Linn., *Syst. nat.*, t. I, p. 271, 7.
Gallus ecaudatus. — Briss., *Hist. nat. des ois.*, I, 170.
— Temm., *l. c.*, p. 267.
Coq walikili. — *Ibid.*
Coq sans croupion. — Buff., t. II, p. 122.
Rumpless or Persian cock. — Lath., *Gen. hist. of Birds*, VIII, 174.
Der Klathuhn. — Bechst., *l. c.*, p. 1287.

Cette race remarquable se distingue de toutes les autres par l'absence de vertèbres coccygiennes, et, par conséquent, de pennes caudales et d'une partie des couvertures qui s'y implantent.

La crête est parfois double, mais le plus souvent elle est simple. La couleur la plus ordinaire est le blanc, avec les plumes du cou longues, lancéolées et jaunâtres chez les mâles; celles qui retombent sur le derrière de l'animal sont jaunes dans les deux sexes.

Il est difficile de conserver cette race, à moins que l'on ne prenne des soins particuliers à cet effet. Lors de l'accouplement, la femelle ne pouvant pas écarter les longues couvertures qui recouvrent la partie postérieure du corps, comme font les poules qui ont des pennes caudales, il arrive souvent que les œufs ne sont pas fécondés. Il en résulte que cette race est fort médiocre comme race pondeuse, mais qu'elle est d'autant meilleure à engraisser.

Quand les coqs sans croupion fécondent des poules ordinaires, il peut en résulter des poulets sans croupion, mais le plus souvent c'est une monstruosité différente, le nombre des pennes caudales plus ou moins réduit, par exemple.

Buffon croyait cette race originaire de la Virginie, parce qu'on n'a commencé à parler d'elle qu'après la découverte de l'Amérique, et que les habitants de la Virginie assurent que lorsqu'on y transporte des coqs ordinaires ils perdent bientôt leur croupion (1). Temminck (2) a démontré la fausseté de cette opinion. D'après cet auteur, la souche de ce coq serait à Ceylan, où elle vivrait dans les forêts. C'est à tort, je crois, que Temminck en fait une espèce particulière : car le coq sans croupion doit être considéré comme analogue à ces braques qui naissent avec la queue tronquée ou même sans queue.

J'eus occasion de voir, en 1832, un grand nombre de ces coqs et de ces poules dans une ferme près de Hal, à trois lieues de Bruxelles. J'y retournai douze ans plus tard : tous les coqs étaient morts, trois poules seulement avaient survécu.

LA RACE FRISÉE.

Ph. g. crispus. — Linn., *Syst. nat.*, t. I, p. 271, 7.
Gallus crispus. — Briss., *V.*, I, p. 173, t. 17, 1.
Gallus monstricosus. — Aldrov., *Av.*, t. II, p. 329.
Gall. lanigera vel lunata. — Gesn., *Av.*, p. 483.
Coq frisé. — Buff., *l. c.*, p. 121, n° 15.
— Temm., *l. c.*, p. 259.
Das Strapphahn. — Bechst., *l. c.*, p. 1290.
Crisped Cock. — Lath., *l. c.*, p. 174, *C.*

Cette race singulière a toutes les plumes redressées et recourbées sur elles-mêmes, ce qui les fait paraître frisées.

Elle est de plus petite taille que la plupart des autres races, mais le cou est proportionnellement plus long.

Les longues plumes du cou, renversées et recourbées, font que la tête semble sortir d'un amas de plumes hérissées; la longue huppe qui recouvre la tête retombe jusque sur le bec, et la portion nue de la peau des joues est cachée par elles. La queue est redressée, frisée, et retombe parfois entièrement en avant.

Le tarse et les doigts sont jaunes.

Bechstein (3) regarde cette anomalie comme le résultat d'une

(1) Bechst., *l. c.*, p. 1287.
(2) *L. c.*, p. 268.
(3) *L. c.*, p. 1290.

maladie qui a fini par devenir héréditaire. Temminck y voit au contraire une espèce particulière dont la souche, inconnue, serait asiatique. Cela n'est pas probable.

Cette race est commune dans toutes les parties chaudes de l'Asie; elle se propage fort mal chez nous, où le froid finit toujours par la faire périr.

LA RACE A DUVET.

Ph. g. lanatus. — Linn., *Syst. nat.*, t. I, p. 739, *O.*
Gallus Japonicus. — Briss., *l. c.*, p. 175, nº 6, t. 17.
G. lanatus. — Temm., *l. c.*, p. 256.
— Lath., *l. c.*, p. 180, *N.*
Poule à duvet du Japon. — Buff., *l. c.*, p. 121.
Das Wollhuhn. — Bechst., *l. c.*, p. 1291, *b.*
Silk Cock. — Lath., *l. c.*

L'épiderme et le périoste noirs de cette race contrastent singulièrement avec la blancheur de sa chair, dont la saveur surpasse de beaucoup celle de toutes les autres races.

Tout le plumage est d'un blanc pur; chaque plume a les barbes désunies et soyeuses; la tige de la plume paraît couverte tout entière d'un poil excessivement fin; le duvet de la base est lui-même d'un tissu plus fin et plus soyeux que celui des autres races.

Ces oiseaux ont les pieds très-robustes, la peau des tarses noire; la crête, les joues et les barbillons sont d'un rouge violet; le bec est d'un bleu transparent; l'iris des yeux est rouge, entouré d'un petit cercle noir.

Les poules de cette race sont de mauvaises couveuses, et les coqs, comme s'ils craignaient de gâter leur plumage soyeux, ne se battent qu'à la dernière extrémité.

Cette race est commune au Japon et en Chine. Elle est rare en Belgique; c'est elle cependant qui a donné lieu, il y a quelques années, à la fable de la *poule-lapin*, que l'on montrait comme un produit incestueux du coq et du lapin.

Bechstein (1) rapporte comment on doit s'y prendre pour faire croire au public que le lapin s'accouple à la poule.

Cette poule n'est recherchée que par les amateurs de curiosités;

(1) *L. c.*, p. 1291.

elle vole plus mal encore que les autres. Tous les individus de cette race qui existaient, il y a quelques années, à Rhode-Ste-Genèse, ont été noyés par accident dans une pièce d'eau.

LA RACE NÈGRE.

Ph. g. morio. — Linn., *Syst. nat.*, I, p. 271, *c.*
Gallus mosambicus. — Briss., *l. c.*, p. 174, 4.
Gallus morio. — Temm., *l. c.*, p. 253.
Coq nègre. — Buff., *l. c.*, p. 122.
Mohrenhuhn. — Bechst., *l. c.*, p. 1293.
Blackamoor pullet. — Freyer's, *Trans. phil.*, 53.
Negro cock. — Lath., *Gen. syn.*, IV, 708.

La crête et les barbillons d'un noir violet, le périoste et la peau noirs rendent cette race des plus remarquables. Mardsen et Freyer (1) avaient prétendu que les os étaient tout entiers noirs; d'autres avaient même dit que la chair de ces oiseaux était de cette couleur. Temminck a observé que l'épiderme et le périoste seuls étaient noirs. La chair en est bonne, mais la couleur du tissu cellulaire, du périoste et de la peau, fait de cette poule un mets répugnant à la vue.

Les coqs ont la crête édentée et des barbillons semblables à ceux de nos coqs ordinaires. Le bec et les pieds sont d'un bleu foncé. Le plumage est ordinairement d'un noir bronzé : il est fort rare qu'il soit blanc.

Bechstein rapporte que cette race est assez répandue en Allemagne; les auteurs français la disent fort commune en Belgique : je crois au contraire qu'elle y est fort rare, je ne l'y ai jamais rencontrée.

Plusieurs ornithologistes l'ont regardée comme une espèce à part, mais elle doit être considérée tout simplement comme un cas de *mélanose* devenu héréditaire.

LA RACE NAINE.

Ph. g. pumilio. — Linn., *l. c.*, 728, *n*.
Gallus — Briss., *l. c.*, p. 171, 2.
Gallina — Aldrov., *l. c.*, p. 309.
Creeper or Dwarf Hen. — Lath., *l. c.*, p. 174, *E*.
Dwarf Cock. — Jardine, *Nat. lib. orn.*, t. III, p. 177.
Coq nain. — Buff., *l. c.*, p. 118.
— Temm., *l. c.*, p. 244.
Der Zwerghuhn. — Bechst., *l. c.*, p. 1288.

Cette race, de moitié plus petite que celles que nous venons de

(1) *Trans. phil.*, t. 53.

passer en revue, a les pieds courts, les tarses et les doigts emplumés, et la tête petite. Le doigt externe est toujours celui qui est le plus emplumé. Quand ces poules habitent des basses-cours malpropres, leurs pattes se chargent de boue, ce qui leur donne un aspect repoussant.

Leur couleur ordinaire est le blanc ou le blanc jaunâtre, auxquels s'ajoutent parfois d'autres nuances.

Il faut rapporter à cette race le *coq de Bantam*, dont les tarses et les doigts sont si emplumés que c'est à peine s'il peut marcher; le *coq pattu*, d'un naturel excessivement querelleur; le *coq de Camboge*, dont les pattes sont tellement courtes que les ailes traînent à terre; le *coq de Turquie*, enfin, si recherché pour l'éclat de ses couleurs.

Plusieurs variétés naines, à crête double, sont fort connues en Angleterre comme coqs de combats; mais on ne les rencontre qu'accidentellement en Belgique.

—

Je termine ici l'énumération des principales races de coqs de notre pays. Ainsi que pour les chiens, j'ai négligé la description des nombreuses races bâtardes qui peuplent nos basses-cours, et qu'il serait impossible de caractériser.

THÈSES.

I

Le chien domestique forme une espèce particulière, distincte de toutes les autres du même genre; et toutes les races qui existent en Belgique proviennent d'un seul type originel, inconnu de nos jours, mais dont le *chien marron* doit nécessairement se rapprocher plus qu'aucune autre espèce du genre.

II

Une nouvelle espèce, ou une espèce intermédiaire, ne peut se former ni par l'influence des modificateurs ambiants, ni par le croisement de deux espèces voisines l'une de l'autre.

III

Si un métis et ses descendants pouvaient rester féconds, ce ne serait que sous l'influence de la domesticité.

IV

C'est le *coq bankiva* qui seul doit être considéré comme la souche de nos coqs, et non le *iago*.

V

Si, afin d'obtenir une race qui possède d'excellentes qualités, l'on cherche à unir constamment entre eux les descendants de deux individus que l'on aura unis primitivement, et qui avaient les qualités convenables, je dis que si ces qualités viennent à se perdre à la longue chez les descendants, cette perte ne sera pas le résultat de leur parenté, mais qu'il faut attribuer à une cause toute autre les dégénérations qu'on observe parfois en pareil cas.

VI

L'homme imprime aux animaux qui sont en son pouvoir, des modifications plus profondes que ne peut le faire la nature. L'homme combine à son gré les forces de la nature pour arriver à un résultat prévu; il agit avec d'autant plus d'énergie qu'il empêche l'animal de se soustraire aux influences auxquelles il le soumet, tandis que dans l'état de nature, si les milieux auxquels l'animal est soumis le contrarient, il échappera à leur influence par la liberté qu'il conserve.

FIN DU MÉMOIRE SUR UNE QUESTION DE SCIENCES NATURELLES.

ERRATA.

A la page 198, l'on doit supprimer de la synonymie du bouledogue *le dogue de forte race* de Buffon et de F. Cuvier. Le dogue de forte race est beaucoup plus grand, beaucoup plus rare que le bouledogue, et forme une race toute différente de ce dernier.

A la page 226, lignes 17 et 18, au lieu de : *M. de Selys-Longchamps se borne à dire que notre espèce est originaire de l'Inde*, lisez : *M. de Selys-Lonchamps se borne à dire que l'espèce de nos basses-cours est originaire de l'Inde.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE MÉMOIRE.

première partie.

Pag.

PREMIÈRE SECTION. — Histoire naturelle du chien domestique. 104

DEUXIÈME SECTION. — Recherche du type du chien domestique. . . . 126

Examen des opinions de la première catégorie. 131

Id. deuxième catégorie. 139

Id. troisième catégorie. 147

TROISIÈME SECTION. — Description des races et des variétés principales du chien domestique. 155

Classification des races. 162

PREMIER GROUPE. — *Mâtins*. 165

Chiens marrons. 164

1° *Races du Nouveau-Continent.* — *a.* Chien marron de Saint-Domingue. *ib.*

b. id. de l'Amér. méridion. 165

2° *Races de l'Ancien-Continent.* — *a.* Le chien marron de Natolie. . . 166

b. id. de la Russie. . . *ib.*

Mâtins domestiques. 167

Le mâtin. . . . . *ib.*

Le grand danois 168

DEUXIÈME GROUPE. — *Lévriers*. 170

I. — Lévriers domestiques :

a. — *Lévriers à poil long.* — Le chien de Brinjarée. 172

Le lévrier perse. . . . . *ib.*

— bédouin . . . . . *ib.*

— russe. 173

— écossais.. . . . . *ib.*

— irlandais. . . . . *ib.*

— grec. 174

b. — *Lévriers à poil court.* — Le lévrier turc.. 175

— égyptien. . . . . *ib.*

La levrette italienne. . . . . *ib.*

Le lévrier anglais. 176

II. — Lévriers à demi sauvages : Le chien de rue des villes orientales. *ib.*

TROISIÈME GROUPE. — *Chiens de chasse*. 177

A. — Chiens de chasse à poil ras. 178

Pag.
a. — *Chiens à jambes normales.* — Le chien courant 179
Chiens d'arrêt. — Le braque . 181
Le pointer . 182
b. — *Chiens à jambes anormales.* — Les bassets. 183
AA. — Chiens de chasse à poil long et soyeux. — Épagneuls. 184
Le grand épagneul. . *ib.*
Le petit épagneul . . 186
Le barbet. . . . . *ib.*
Quatrième groupe. — *Chiens-loups*. 187
Le chien de Terre-Neuve. . . . 188
Le chien de berger. 190
Le chien-loup proprement dit. . . 191
Le chien du mont Saint-Bernard. . 192
Cinquième groupe. — *Dogues*. 194
Le dogue du Thibet. 195
Le dogue. 196
Le bouledogue. 198
Le doguin. 199
Le chien turc . . . . . *ib.*

—

Deuxième partie.

HISTOIRE NATURELLE DU COQ.

Première Section. — Histoire naturelle du coq. 202
Deuxième Section. — Recherche du type de nos coqs domestiques. . . 223
Première catégorie d'opinions. — *A.* Auteurs qui n'ont pas désigné de type. *ib.*
AA. Auteurs qui ont désigné un type . . 225
Deuxième catégorie d'opinions. 227
Troisième Section. — Description des races et des variétés principales du coq. 230
Classification des races. — *Gallus bankiva*, T. 231
Description des races. — *Races normales et anormales* 232
I. — Races normales. — *A. Gallus bankiva ferus.* — Coq bankiva.. . 233
B. — *domestic.* — Race française. 234
Race flamande. 235
Race de Breda. 236
II. — Races anormales. — Race huppée. . . . . *ib.*
Race pentadactyle 237
Race sans croupion. 238
Race frisée. 239
Race à duvet. 240
Race nègre. 241
Race naine. . . . . *ib.*
Thèses. 245

—

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00055 2497